

www.e-rara.ch

**Extrait De La Premiere Partie Du Traité De L'Art De La Guerre De Mr.
Le Marechal De Puysegur**

**Puységur, Jacques François de Chastenet de
A Basle, 1755**

Universitätsbibliothek Basel

Shelf Mark: Mil Bc 106

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-83723>

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

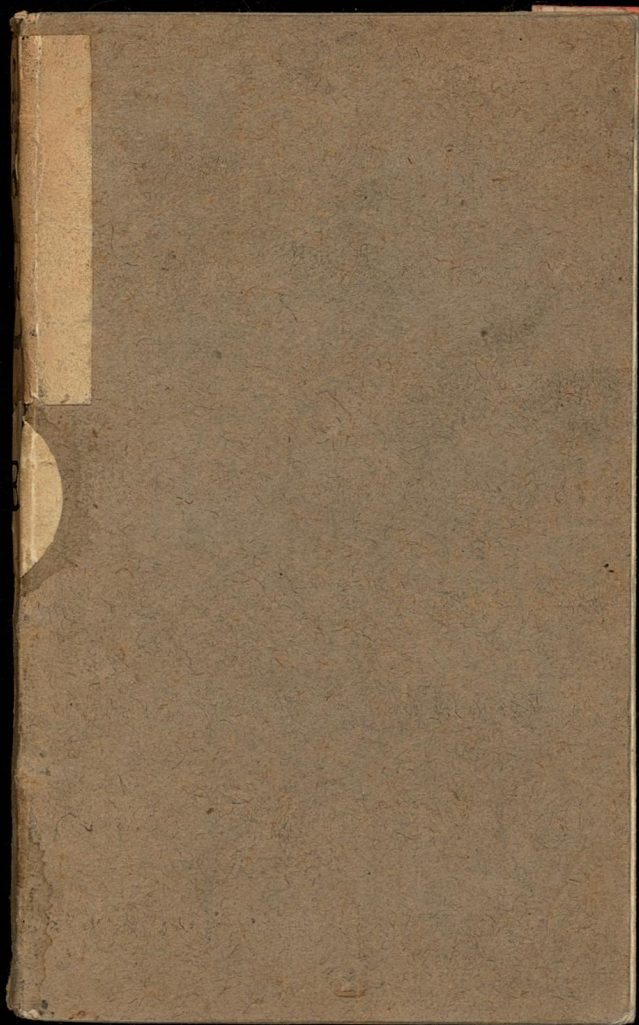
e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

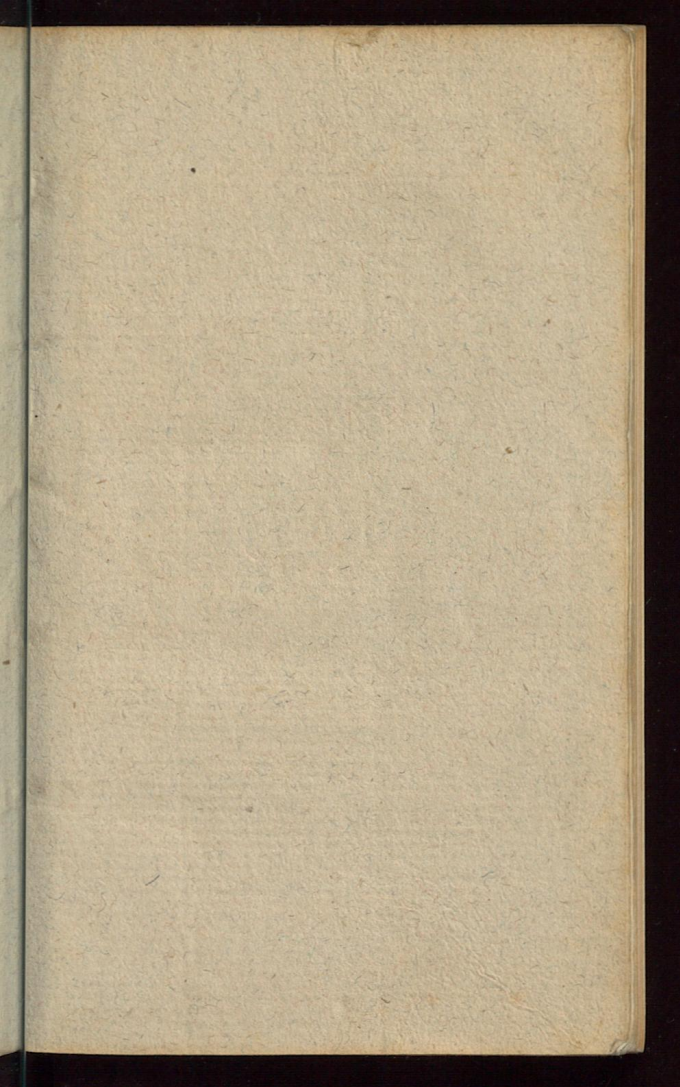
Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

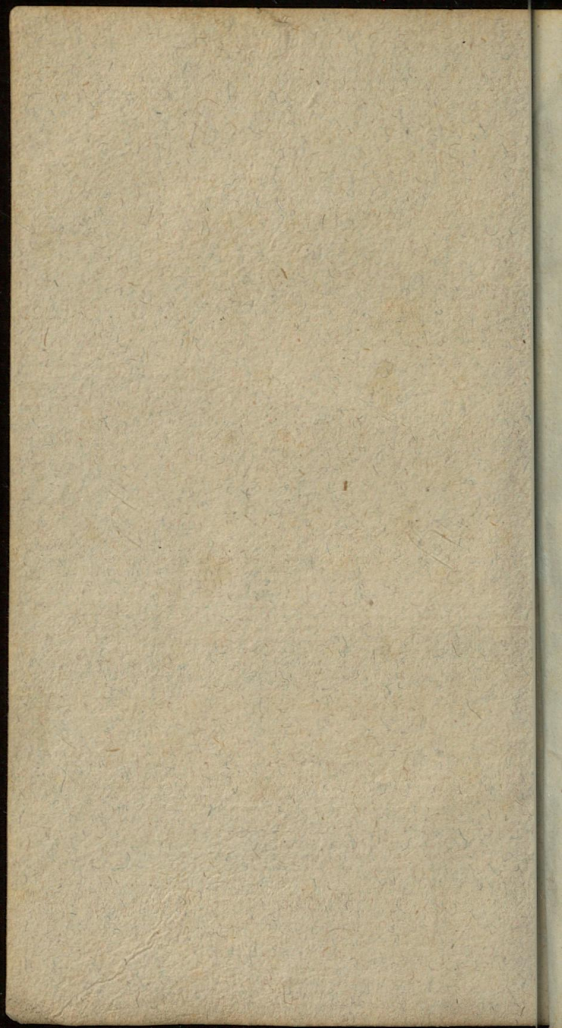
Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]



Mix Be 106.





ETUDE MILITAIRE

POUR SERVIR
D'INTRODUCTION
A L'INSTRUCTION
METHODIQUE
DE L'ART
DE
LA GUERRE.

PREMIERE PARTIE.

ETUDE
MILITAIRE

POUR SERVIR
D'INTRODUCTION
A L'INSTRUCTION
METHODIQUE
DE L'ART
DE
LA GUERRE

PREMIERE PARTIE

EXTRAIT
DE LA
PREMIERE PARTIE
DU TRAITÉ
DE L'ART
DE
LA GUERRE

DE MR. LE MARECHAL
DE PUYSEGUR,

Avec des Observations & des Réflexions traitées en abrégé,

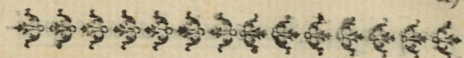
PAR

MR. LE BARON DE TRAVERSE,
*Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de
Saint Louis, Capitaine au Régiment
des Gardes-Suisses, & Brigadier
des Armées du Roi.*

PREMIERE PARTIE.

A B A S L E,

Chez EMANUEL THOURNEISEN. 1755.



iiij

AU CORPS
DES
MILITAIRES.

MESSIEURS,

L'Ouvrage sur lequel j'ai travaillé est d'un mérite trop élevé pour que le mien puisse en être absolument destitué : si j'y ai dérogué par des réflexions que j'y ai ajoutées, j'espère que vous voudrez bien me le passer en faveur de ma franchise, qui m'a forcé de dire à propos de plusieurs sujets ce que

j'en pensois. Je me suis d'avance préparé à la critique qui pourra s'ensuivre ; il y a des systèmes dans notre métier qui sont d'une combinaison trop étendue pour n'être pas susceptibles de différens sentimens. Quoi qu'il en soit, c'est à vous, MESSIEURS, que je prens la liberté de dédier mon Ouvrage, il est du ressort de votre Etat ; je vous supplie de le regarder comme une preuve du desir que j'ai de me rendre digne de l'honneur d'être dans un Corps aussi respectable que le vôtre. C'est avec ces sentimens que je suis,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

DE TRAVERSE.

2

A V A N T - P R O P O S .

IL en est de la Guerre ainsi que de toutes les actions intentées par les hommes à la destruction les unes des autres ; il est constant que celles qui sont dirigées par les meilleurs principes doivent emporter le succès sur les autres ; c'en est assez pour démontrer que l'Art de la Guerre exige des principes ; il s'agit d'embrasser les moyens d'en acquérir la connoissance. Personne n'ignore que c'est la plus étendue de toutes , & que l'expérience suivie , jointe à une étude des plus appliquées pendant la vie d'un homme , ne suffit pas pour en apprendre toutes les parties. Se peut-il malgré cela , que dans

xj *AVANT-PROPOS.*

le grand nombre des Militaires il s'en trouve si peu qui s'y attachent ? Combien en voit-on qui regardent comme hors d'œuvre tout ce qui a rapport à leur métier ? Pour peu qu'ils y réfléchissent , ils sentiront les reproches de tout le monde , & en même tems les regrets personnels auxquels ils s'exposent. J'avoue qu'un travail dénué de toutes gentilleses d'esprit ou de badinerie , qui n'a pour objet que des connoissances d'une très-grande importance , d'un détail immense , a de quoi les rebuter ; c'est un genre d'occupation bien différent de celui auquel ils sont habitués , les matieres n'y peuvent pas être traitées superficiellement. En un mot , il est question de combiner , de raisonner & d'approfondir. Plusieurs Auteurs nous

AVANT-PROPOS. vij

ont donné de très-bons Ouvrages sur le métier de la Guerre , presque tous ont subi la critique bien ou mal-fondée , qui même a été adoptée par beaucoup de Militaires sans connoissance de cause & uniquement sur la bonne foi des autres , ayant été ravis de saisir un prétexte pour s'éviter la peine d'en approfondir la vérité par eux-mêmes : il y en a auxquels on reproche d'être entrés dans des détails trop communs , & par conséquent ennuyeux , ou d'être prolixes & remplis de monotonie ; d'autres qui nous proposent les Héros de la Grèce & de Rome pour nous instruire. Il est cependant certain que ces grands Maîtres de Guerre de leur tems , s'ils revenoient à présent au monde , feroient dans le cas d'apprendre

viii *AVANT-PROPOS.*

beaucoup de détails , qu'on ignoroit alors , & que faute de les sçavoir ils courroient de grands risques pour leur réputation. A quoi sert que nous soyons instruits de quelles armes on faisoit usage dans les guerres anciennes , & quelles étoient les machines qui servoient pour renverser les tours & les murs des Villes ? Il suffit que nous soyons bien assurés que les armes & l'artillerie dont on se sert présentement valent infiniment mieux. Il en est de même pour ce qui regarde le génie. Ce n'est pas dans les siècles passés qu'on trouvera de nouvelles découvertes qui puissent ajouter à la perfection de toutes ces parties. Ce ne sera jamais qu'une invention nouvelle & meilleure qui pourra déterminer à y porter quelque changement. Mal-

AVANT-PROPOS. ix

gré tout cela nous devons tous une reconnoissance infinie à ceux qui ont bien voulu nous communiquer les lumieres qu'ils avoient acquises sur notre métier par leurs longs services , & l'étude assidue qu'ils en ont faite , puisqu'ils nous ont mis à même de recueillir les fruits de leurs peines & de leurs travaux, que nous devons regarder comme un présent d'un prix inestimable. Je ne connois pas de Traité sur la Guerre plus méthodique & plus instructif que celui de M. le Maréchal de Puysegur , intitulé : *Art de la Guerre par principes & par règles*. Il contient des règles & des principes , qu'il n'est pas permis à un Militaire d'ignorer , sur-tout lorsqu'il a la facilité de les apprendre par l'étude d'un aussi bon Livre. J'ai retranché dans l'Ex-

x *AVANT-PROPOS.*

trait que j'en ai fait , les objets qui font partie de l'érudition Militaire, & ne me suis attaché qu'à y placer les principes que j'ai trouvé les plus essentiels à connoître pour faire la Guerre, telle qu'elle est praticable dans les circonstances où nous sommes. Je me suis borné à la première partie , j'en dis les raisons à la fin de cet Extrait. Si les défauts de mon Ouvrage pouvoient au moins faire naître le desir de s'instruire mieux par la lecture du véritable Auteur , je serois satisfait , & le Lecteur n'auroit pas à me reprocher d'avoir employé son tems inutilement ; je n'ai pû me refuser d'y placer quelques-unes de mes réflexions.

Mais afin de faire sentir la nécessité de l'étude de l'Art de la

AVANT-PROPOS. xj

Guerre, qu'il me soit permis d'expliquer ce que j'en pense sur la partie de Tactique, qui renferme les évolutions.

La connoissance parfaite des évolutions consiste à sçavoir tous les différens mouvemens qui peuvent être pratiqués par des Troupes de Guerre. Il est certain que c'est une partie des plus essentielles pour un Général d'Armée, puisqu'elle lui est nécessaire pour sçavoir faire prendre à une Armée toutes les différentes positions qui peuvent lui convenir, & qu'elle peut souvent lui fournir des moyens de gagner des avantages décisifs sur son ennemi. Les mouvemens les meilleurs à cet effet sont ceux qui sont les plus simples, les plus prompts & les moins sujets à confusion; & ce ne

xij *AVANT-PROPOS.*

fera que lorsque nous aurons trouvé toutes les différentes façons dont on peut se servir pour les exécuter, que nous pourrons nous flatter d'avoir atteint le point de perfection de la science de cette partie de Tactique, & pour lors il dépendra uniquement du discernement du Général d'en faire le choix qui conviendra le mieux à ses projets. Nous sommes encore bien éloignés d'être arrivé à ce but ; & ce qu'il y a d'étonnant, c'est que malgré l'importance dont il est, on ne s'y soit pas attaché plus que l'on ne l'a fait jusqu'ici ; ce ne sera cependant qu'à la suite d'un grand travail redoublé par plusieurs personnes d'esprit & appliquées à notre métier, que nous pourrons peut-être en approcher, ou du moins pousser les

AVANT-PROPOS. xiiij

principes & les règles de cette Science à un degré plus parfait. Quant à l'exécution de ces mouvemens, elle dépendra toujours des Troupes, puisqu'il faut que ce soient elles qui les fassent. Les mouvemens qui conduisent à tous les autres sont de scavoir faire à droite ou à gauche, de scavoir former des rangs, garder entr'eux les distances nécessaires, les doubler & dédoubler, ainsi des files qui doivent toujours être ferrées en marchant, & finalement de scavoir marcher en avant ou par quart de conversion; ce sont-là les seuls mouvemens dont on forme tous ceux qu'il est possible de pratiquer. Je les nommerai mouvemens simples; ceux qui dépendent de différentes applications de ces mouvemens, je les

xciv *AVANT-PROPOS.*

nommerai mouvemens composés.

Il est certain que lorsqu'un Bataillon sçaura bien exécuter les mouvemens simples des évolutions, il ne dépendra plus que de l'intelligence de ses Officiers d'exécuter en perfection dès la première fois tel mouvement composé qu'on voudra lui faire faire. Les premiers sont effectivement simples, en très-petit nombre, & assujettis à des règles fixes; la pratique peut s'en acquérir par la seule habitude sans avoir besoin d'aucun raisonnement; ils sont à la portée de chaque Soldat, & il faut qu'il les sçache. Ceux qui sont composés sont en grand nombre & demandent de l'entendement & du raisonnement, puisqu'ils dépendent d'une suite de combinaisons: ainsi dans leur exécution on ne peut prétendre

AVANT-PROPOS, xv

du Soldat que ce qui est pure action machinale ou d'habitude, & ce sont les Officiers ou Sergens qui doivent avoir la charge d'en diriger les différentes opérations conformément aux mouvemens composés qu'on voudra faire, puisque ce sont eux qui composent l'ame du Bataillon. A moins qu'on ne suive cette méthode, jamais un Bataillon ne sçaura faire des mouvemens composés que machinalement & à force d'habitude.

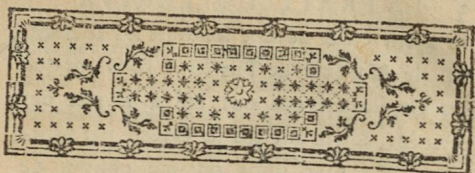
C'est pourquoi il est du devoir essentiel de chaque Officier de s'attacher à acquérir, autant qu'il lui est possible, une connoissance parfaite de tous les mouvemens qu'on peut faire faire à un Bataillon. Il faudroit même que les Majors & Aide-Majors des Régimens fussent chargés de les expliquer aux Capi-

xvj AVANT-PROPOS.

taines ; ceux-ci aux Officiers de leurs Compagnies , ainsi par gradation jusqu'aux Sergens & Caporaux , moyennant quoi il ne seroit pas nécessaire de fatiguer beaucoup les Troupes pour leur apprendre à les bien exécuter.



EXTRAIT



EXTRAIT

D U

TRAITÉ⁷

D E M.

LE M. DE PUYSEGUR

SUR L'ART DE LA GUERRE.

PREMIERE PARTIE

ET CHAPITRE PREMIER.



Je passe sur toutes les diverses observations tirées des Auteurs Grecs & Romains , contenues dans ce Chapitre , n'étant pas persuadé que la science & l'Art de la Guerre.

A

2 EXTRAIT DU TRAITE'

re ayent été & soyent toujours les mêmes. M. le Marquis de Puyfégur convient que les Capitaines qui ont été à la tête des Armées, & qui ont sçu la Guerre par principes, de tout tems ont été obligés de former leurs ordres de bataille suivant les différentes situations des lieux où ils devoient combattre, & suivant l'usage qu'ils pouvoient faire de leurs armes. Les situations des lieux qui méritent le plus d'attention à la Guerre, telles que celles qui consistent en places fortes & retranchemens, n'étant plus les mêmes, nos armes étant aussi fort différentes, il faut donc avoir recours à d'autres principes qui ayent rapport à ces deux objets, lesquels sans contredit influent beaucoup dans l'Art de faire la Guerre. Les grands projets de conquêtes qu'Alexandre & César ont formés & exécutés étoient sçavans & très-bien combinés dans leur tems, vû les circonstances; mais celui qui en voudroit former de pareils aujourd'hui, donneroit dans la chimere. Les obstacles sont multipliés de beaucoup, par conséquent les précautions à prendre le sont

SUR L'ART DE LA GUERRE. ;

aussi. Les maximes générales sur la Guerre subsistent en grande partie telles qu'elle étoient autrefois : mais sans les aller chercher dans l'histoire ancienne, celles des grands Capitaines modernes nous les tracent à l'idée avec bien moins de peine & de confusion, étant moins chargées de faits contraires aux principes modernes de la Guerre. Ce n'est donc qu'après avoir acquis toutes les connoissances de la Guerre que leur histoire peut nous fournir, que nous devons avoir recours à celle des anciens, si nous ne voulons courir le risque de recevoir des impressions contraires aux principes qui sont les meilleurs pour faire la Guerre, telle qu'elle est praticable dans le tems où nous sommes.



CHAPITRE II.

Il contient des observations sur les Auteurs modernes , & des réflexions qui font voir qu'il y a eu beaucoup de défauts dans l'Art de la Guerre en France , & que la Théorie donne de grandes facilités pour en apprendre les principes , & en acquérir la science.

CHAPITRE III.

Comme l'on y trouve dans ce que l'Auteur y rapporte de sa vie un modele admirable pour ceux qui voudront devenir Gens de Guerre , j'ai cru devoir le rapporter tout du long. Voici comme M. le Maréchal de Puysegur s'exprime.

J'Ai commencé à servir en 1677. Mon Pere me mena au Siege de Cambrai , & me présenta au Roi , qui me donna une Sou-

SUR L'ART DE LA GUERRE. 5

Lieutenance dans son Régiment d'Infanterie qu'il affectionnoit , & dont il vouloit connoître tous les Officiers. Ce Régiment a toujours servi dans les grandes Armées , & n'a jamais manqué aucune Campagne de routes les guerres ; & même la Paix de Nimégue s'étant faite à la fin de 1689 , nous fûmes l'année suivante de l'Armée de M. le Maréchal de Créqui qui prit Wesel. Elle y passa le Rhin , & marcha sur le Vefer jusqu'à Meinden contre l'Electeur de Brandebourg qui fit la Paix.

Quoique le Régiment du Roi fût composé de quatre Bataillons , j'y suis parvenu à mon rang au grade de Lieutenant-Colonel. Je me suis trouvé à tous les Sieges & Batailles où il a été ; & je n'ai jamais été absent des Armées , que le tems qu'il falloit pour me faire guérir quand j'ai été blessé.

A la fin de 1979 je fus fait Capitaine. Deux ans après , mon Pere voulut que je quittasse ma Compagnie pour prendre une Aide-Majorité. Je lui représentai que cet emploi n'étoit que pour un Lieutenant ; il me répondit que ce n'étoit pas à quoi il falloit

regarder, mais à des fonctions capables de me procurer le plus de connoissance dans mon métier. Or, me dit-il, les Officiers-Majors dans les Régimens sont ceux par lesquels on passe tous les ordres, qui font faire l'exercice, qui vont à tous les campemens, aux fourages, & à toutes les distributions; au lieu que les Capitaines ne quittent le Camp que quand c'est à leur tour à marcher. J'obéis & quitterai ma Compagnie pour l'Aide-Majorité.

Mon Pere me faisoit rendre compte de tout ce qui s'étoit passé durant toute la Campagne, de tout ce qui se pratiquoit dans la Guerre en général, & en particulier dans le Régiment. Il me monroit les différens mouvemens des Troupes avec des jettons sur une table, ou par des figures qu'il traçoit sur le papier. Il m'enseignoit la maniere de faire des Camps suivant les différens terrains; ce qui me donnoit quelque ouverture pour me former: mais ce qu'il m'ordonnoit particulièrement, c'étoit de bien observer ce que je verrois faire, par les raisons dont j'ai parlé ci-devant.

Comme il n'avoit, non plus que moi, appris la Géometrie ni le dessein, les notions qu'il étoit en état de me donner, ne pouvoient pas être bien parfaites ; il étoit comme moi parvenu au grade de Lieutenant-Colonel de son Régiment, qui étoit celui de Piémont, dont il devint ensuite Colonel ; & depuis il étoit devenu Officier Général. Il faisoit dans les Armées les fonctions de Maréchal de bataille, qui étoient à peu près pareilles à celles que j'ai faites depuis ; & comme il étoit fort rompu à tout le service, il étoit fort employé & fort accrédité dans les Armées.

Quand le Régiment des Gardes n'étoit pas dans les Armées où étoit le Régiment du Roi, les Généraux se servoient du Major de ce Régiment pour faire le service de Major Général, & je faisois celui de Major de Brigade.

En 1690 le Roi forma deux Armées en Flandre: M. le Maréchal d'Humieres en commandoit une, & M. de Luxembourg l'autre. Le Régiment du Roi étoit de celle de M. le Maréchal d'Humieres. Le Major fut fait Major Général; M. d'Humieres me nomma pour faire les fonctions de Maréchal Général des Logis

8 EXTRAIT DU TRAITE'

de son Armée. Cet emploi étoit regardé dans les troupes comme inférieur à l'autre, ce qui faisoit juger que l'on sçavoit peu jusqu'où les fonctions qui m'en étoient confiées, pouvoient s'étendre quand on avoit du talent. Pour moi qui pensois différemment, & qui connoissois les difficultés qu'il y avoit à s'en bien acquitter, ayant vû quelquefois que quand l'Armée devoit prendre un nouveau Camp, & qu'en y arrivant le Général le trouvoit mal assis, il le faisoit relever pour le placer mieux, ce qui faisoit crier tout le monde contre celui qui l'avoit choisi; qu'il en étoit de même à l'égard des marches quand elles étoient malfaites. Je balançai beaucoup à accepter ~~cet~~ emploi, surtout encore dans la crainte où j'étois de ne pas assez bien le remplir pour pouvoir m'attirer la confiance du Général. Car si celui qui en a la charge ou à qui l'on en a confié les fonctions ne s'en trouve pas capable, le Général choisit un Maréchal de Camp ou un autre Officier Général qui fait tout ce qu'elles ont d'honorable; & c'étoit à quoi je ne voulois pas m'exposer.

Ces raisons me portoient donc à ne pas accepter l'offre qu'on m'en faisoit, mais j'en fus pressé par mes amis. Mon embarras, leur disois-je, n'est pas de faire des Camps, je m'y suis appliqué; mais ce sont les marches qui m'inquiètent, & cette inquiétude est fondée sur la difficulté que j'éprouve à retrouver mon chemin toutes les fois que l'Armée est séparée & que je suis obligé d'aller à l'Ordre dans un quartier éloigné. Combien me sera-t'il plus difficile de prendre une exacte connoissance de tout un pays, & de quelle importance n'est-il pas d'avoir ce talent pour bien s'acquitter de l'emploi dont il s'agit? Cependant, ajoutois je, si avec beaucoup de peine & d'application, on peut y réussir à la faveur d'une bonne santé, je ferai de mon mieux; ainsi je suivis le conseil qu'on m'avoit donné, j'acceptai, & fus remercier M. le Maréchal d'Humieres.

Six semaines après son Armée fut rompue. Nos Troupes allerent joindre celles de M. le Maréchal de Luxembourg, qui venoit de gagner la Bataille de Fleurus. Le Maréchal Général des Logis de son Armée, à qui ap-

partenoit cette charge, avoit été tué; M. de Luxembourg me nomma pour remplir sa place.

Comme je n'étois pas encore bien stilé aux fonctions de cet emploi, quand l'Armée devoit marcher, M. de Luxembourg me faisoit appeller pour me dicter l'ordre de la marche. Quant à lui, pour prendre connoissance du pays & des chemins que les Colones pouvoient tenir pour se rendre au nouveau Camp, il interrogeoit les Officiers qu'il envoyoit souvent à la Guerre, & qui par conséquent connoissoient le pays; il en questionnoit quelques habitans des plus intelligens; sur les connoissances qu'il pouvoit en tirer, il me dictoit l'ordre de marche, tant pour les chemins que les Colones auroient à tenir, que pour les précautions à prendre contre l'Armée & les Places ennemies.

Il arrivoit souvent que les notions qu'on lui donnoit là-dessus, n'étoient pas bien justes, & comme j'avois l'attention de monter tous les jours à cheval quand j'étois dans un Camp, pour aller reconnoître le pays, les chemins & les lieux où l'Armée pouvoit aller camper, je n'eus pas fait trois ou quatre marches que je commençai à m'y former.

Un jour M. de Luxembourg ayant voulu me dicter une marche, je reconnus que ceux sur le rapport desquels il l'avoit dressée, n'avoient pas du pays une aussi exacte connoissance que celle que j'en avois prise. Je le priai de vouloir bien permettre que je lui lusse ce que j'avois fait à cet égard. Je lui en fis la lecture, & il me dit : ce que vous avez dressé-là, vaut mieux que ce que je vous dictois; faites à présent comme vous l'entendrez; prenez toutes les escortes & les guides que vous voudrez pour aller reconnoître les pays, soit qu'il s'agisse de marche, de Camp, ou de fourage. Depuis ce tems-là je lui rendois seulement compte en gros de la manière dont je dressois les ordres; mais quand les choses étoient de conséquence, après les avoir couchées par écrit, je lui lisois le tout, & il faisoit les changemens qu'il jugeoit à propos. Il ne faut pas croire que ce fut légèrement qu'il me donna sa confiance; car en reconnoissant les pays j'en faisois dessiner la Carte à vue seulement; j'y faisois marquer le Camp d'où l'Armée devoit partir, aussi bien que le nouveau qu'elle alloit prendre, avec la rou-

12 EXTRAIT DU TRAITE'

re que chaque Colonne devoit tenir pour s'y rendre ; de plus tous les postes où il falloit avoir des détachemens pour la sûreté de la marche.

Quand l'heure de l'ordre étoit venue , & que tous les Officiers Généraux y étoient , il me faisoit lire l'ordre de marche , après quoi il en donnoit la feuille au Lieutenant Général de jour , qui la remettoit entre les mains du Maréchal de Camp. Celui-ci faisoit assembler le Major Général de l'Infanterie & le Maréchal des Logis de la Cavalerie. Il leur dictoit à chacun ce qui pouvoit regarder son Corps en particulier , & ils alloient delà le distribuer aux Majors de leurs Brigades , pour le porter ensuite chacun à sa Troupe.

Comme souvent j'étois seul qui eusse reconnu le pays , & qui pût rendre raison de ce que contenoit l'ordre , ceux qui étoient chargés de l'exécution me demandoient des éclaircissemens , à quoi il falloit que je répondisse , & que je leur expliquasse toute chose ; c'est ce qui m'a obligé à approfondir les matieres , & à en rechercher les principes :

Depuis ce tems-là dans toutes les Armées

où j'ai servi, j'ai toujours eu la confiance du Général, & dressé tous les ordres & tous les projets pour les opérations des Armées. J'y faisois un double service; & comme parvenu que j'étois au grade d'Officier Général, & quoiqu'il y eût un Maréchal général des Logis de l'Armée en titre, le feu Roi voulut que ce fût moi qui en fîsse toujours les principales fonctions outre mon service d'Officier général; ce que j'ai toujours fait depuis 1690, dans les Armées de Flandres, d'Allemagne, ou d'Espagne, jusqu'à la Campagne de 1733 que j'ai encore exercé le même emploi au Siege de Kell, quoique je fusse le plus ancien Lieutenant Général de l'Armée.

Un an après que j'eus commencé à en faire les fonctions, au retour de chaque Campagne le Roi me faisoit entrer dans son Cabinet, où par son ordre je lui rendois compte de tout ce qui s'étoit passé. Il me communiquoit ses idées pour la Campagne suivante; & sur la connoissance que j'avois du Pays dont il s'agissoit, je lui disois mon sentiment. Il me marquoit le nombre de Troupes dont son Armée seroit composée, & à peu près

celle des Ennemis : Sa Majesté après être entrée avec moi dans bien des détails, en conféroit ensuite avec son Général : enfin après s'être déterminée au parti qu'elle vouloit prendre , elle m'ordonnoit quelquefois de dresser en conformité le projet par écrit , & d'y comprendre toutes les dispositions nécessaires pour le mettre en exécution, Souvent je travaillois seul avec le Roi ; d'autres fois le Général y étoit présent.

L'hiver de 1694. à 1695 que mourut M. de Luxembourg , qui commandoit alors notre Armée en Flandres , le Roi ayant formé le dessein de s'y tenir cette année-là sur la défensive dans la vûe d'entreprendre quelque chose ailleurs , m'envoya au commencement de l'hiver examiner toutes les Places de premiere ligne, sçavoir Dunkerque, Bergues, Furnes, Ypres, Menin, Tournay, Mons, Charleroi, Namur & Dinan , pour considérer de quelle maniere les Ennemis en pourroient faire les circonvaillations ; ou , supposé qu'ils eussent une Armée d'observation, quels seroient les postes qu'elle pourroit occuper pour s'opposer à la sienne, quand il voudroit.

entreprendre de secourir ces Places.

Pour exécuter les ordres de Sa Majesté, j'allai examiner tout le Pays aux environs de chacune de ces Places, & même fort au loin, par rapport aux mouvemens que pouvoient faire les Armées d'observation; & la Carte imprimée en main, j'en faisois corriger les défauts, & marquer sur ce brouillon toutes les choses qu'il étoit nécessaire d'observer; je faisois ensuite mettre au net le tout, avec un Mémoire qui en faisoit le détail.

A mon retour le Roi pendant plusieurs Audiences qu'il me donna, eût la patience de me faire faire la lecture de chaque Mémoire, & sur la Carte il me faisoit ses questions & objections. J'ai encore en main tous ces Mémoires.

Ce récit & tout ce que je dirai dans la suite, font voir que les fonctions que j'ai exercées dans la Guerre, étoient grandes, puisque le Roi & ceux qui commandoient ses Armées en chef, étoient comme contrainsts de regler leurs opérations sur mes lumières, & sur le compte que je leur rendois des choses dont ils m'avoient chargé.

Un Général ne peut pas tout voir par lui-même, & d'ailleurs s'il a quelque dessein & qu'il se porte sur les lieux où il veut agir, ses démarches le donneroient à connoître dans l'Armée, au lieu que les miennes ne tiroient à aucune conséquence, parce que mon emploi me portoit de tous côtés.

C'est moi qui ai fait faire les livres des cinq Campagnes de M. de Luxembourg en Flandres. Outre que toutes les marches y sont par écrit, elles y sont aussi-bien que tous les Camps représentés sur des Cartes faites exprès sur les lieux. J'y ai fait aussi marquer les Camps des ennemis quand ils étoient à portée des nôtres. Les Batailles & Combats qui se sont donnés dans ces Campagnes, sont aussi dessinés sur différentes Cartes, dont une première marque la disposition des deux Armées pour combattre; une seconde, le commencement du choc; une troisième, l'avantage qu'une Armée prenoit sur l'autre, puis la défaite de celle qui a été battue.

Il ne manque à ces livres qu'un Mémoire qui rende raison de ce qu'ils contiennent,

& il n'y a que moi qui puisse le dresser. Entr'autres choses le décampement de notre Armée en plein jour près de celle des ennemis, le mouvement qu'ils firent d'avancer une partie de leurs Troupes jusques contre les nôtres, tous les différens mouvemens que notre Armée faisoit en leur présence; tout cela dis-je, peut être démontré avoir été fait dans toute la perfection de l'Art & sur des principes sûrs & solides; il en est de même de plusieurs autres opérations. J'ai encore plusieurs marches & Mémoires des Campagnes suivantes de cette même Guerre, & de plusieurs autres qui se sont faites depuis.

L'hiver de 1697 à 1698, le Roi m'envoya reconnoître les environs de Compiègne dans le dessein où il étoit d'y assembler une Armée au mois de Septembre suivant, pour apprendre lui même la Guerre à M. le Duc de Bourgogne, à qui il donna le commandement de cette Armée, & sous lui à M. le Maréchal de Boufflers. Je fus chargé de donner au Prince quelques instructions sur la Guerre, & le Roi lui remit un Mémoi-

18 EXTRAIT DU TRAITE

re de tous les mouvemens que l'Armée devoit faire chaque jour. S. M. m'ordonna d'endresser toutes les dispositions , dont je rendrois compte à M. le Maréchal de Boufflers.

Charles II. Roi d'Espagne, étant mort au mois de Janvier 1701, le Roi m'envoya chercher & me dit : Je suis fort inquiet de voir les Troupes de Hollande dans la plûpart des Places des Pays-Bas Espagnols ; de plus l'Electeur de Baviere y a sept à huit mille hommes des siennes, tandis que le Roi mon petit-fils en a très-peu. Il est vrai que l'Electeur de Baviere traite avec moi ; mais en même tems il en fait de même avec le Roi d'Angleterre. Je vous ai choisi pour vous envoyer à Bruxelles éclairer la conduite de l'Electeur, & prendre des mesures pour faire entrer mes Troupes dans les Places où les Hollandois ont Garnison. Donnez toute ma confiance au Marquis de Bedemar, & dites-lui que j'envoie le Maréchal de Boufflers à Lille, & que tous les secours dont il aura besoin, soit de Troupes, de munitions, ou d'argent, il n'a qu'à vous le dire, & sur ce que vous manderez au Maréchal de Bouf-

fiers, il a ordre de lui envoyer le tout.

L'Electeur à la mort de Charles II. s'étoit obligé, comme Gouverneur des Pays-Bas, de faire tout ce que la Régence d'Espagne lui marqueroit, & celle-ci s'en étoit rapportée au Roi de tout ce qui regardoit les Pays-Bas. S. A. E. consentit à tout ce que je proposai de la part de S. M. je dressai le projet pour faire entrer nos Troupes dans les Places de Nieuport, Oudenarde, Ath, Mons, Charleroy, Namur & Luxembourg, d'où il en devoit passer à Ostende & autres lieux, pour en fortifier les Garnisons. Les mesures furent si bien prises, & le secret si bien gardé, que la nuit du 5 au 6 Février elles entrèrent dans toutes ces Places, sans que les Troupes Hollandoises en eussent eu le moindre avis.

Peu de tems après je fus chargé de traiter avec l'Electeur de Baviere, ensuite avec celui de Cologne. Ces deux Traités furent conclus.

Depuis le mois de Janvier jusqu'à celui d'Avril que je fus seul à Bruxelles, je fus chargé de travailler avec M. le Marquis de Bedemar & M. le Comte de Bergeicht sur

toutes les affaires du Pays, ce que je continuai de faire.

Dans ce tems-là le Roi d'Espagne n'avoit que cinq à six mille hommes de Troupes de différentes Nations, qui n'avoient entr'elles nulle subordination, mal payées & sur différens pieds. Après avoir conféré là-dessus avec le Marquis de Bedemar & le Comte de Bergeicht, qui étoit premier Ministre de Sa Majesté Catholique, homme intelligent, je proposai au Roi de faire faire une levée de vingt-cinq mille hommes de pied & de sept mille chevaux; mais comme le Roi son Petit-Fils n'avoit pas assez de fonds pour une pareille dépense, je proposai encore à Sa Majesté de vouloir bien contribuer d'une partie, ce qu'elle fit, & en cinq mois cette levée fut entièrement faite.

Comme ces Troupes étoient composées de Régimens Espagnols, Italiens, Walons & Allemans, il y avoit continuellement des disputes entr'elles, & même leurs Officiers Généraux avoient des Grades différens des nôtres.

Pour mettre ces Troupes en règle & en

état de servir avec nous sans démêlé, il me fallut travailler à un projet d'Ordonnance & de Règlement; ce que je fis & le portai à Versailles au Roi, qui après me l'avoir fait lire, & changer ce qu'il jugea à propos, m'ordonna de le remettre à Bruxelles au Marquis de Bedemar pour le faire exécuter. On le fit imprimer; & au moyen de cette Ordonnance toutes les Troupes d'Espagne, quoique de différentes Nations, n'ont jamais eu depuis aucune contestation entr'elles, ni avec les nôtres, quoique mêlées dans les mêmes Brigades. Cet Ouvrage est un petit Livre intitulé: Ordonnance de Philippe V. Elle est toujours exactement suivie par les Espagnols.

Dès l'année 1701, les Armées de France & d'Espagne s'assemblerent en Flandres; mais la Guerre n'y commença que l'hiver de 1701 à 1702: j'y servis jusqu'au mois de Décembre 1703, que le Roi m'ordonna de me rendre auprès de lui, & me dit qu'il vouloit m'envoyer en Espagne; après m'avoir donné quelques ordres particuliers qui regardoient cette Cour, il ajouta: « Com-
me les Anglois & les Hollandois envoient

« des Troupes en Portugal pour faire la
 « Guerre à l'Espagne , je me suis résolu d'y
 « envoyer un Corps d'Armée , dont je don-
 « nerai le commandement au Duc de Ber-
 « wick. Partez dès à présent , & commen-
 « cez par aller reconnoître les chemins que
 « nos Troupes prendront en arrivant dans
 « le Pays. Prenez les mesures nécessaires
 « pour leur subsistance , & suivant le projet
 « qu'on fera pour la Campagne , voyez à
 « bien établir les Magazins.

S. M. me fit Directeur Général des Trou-
 pes qui composoient cette Armée, tant d'In-
 fanterie que de Cavalerie & Dragons.

En 1706 , après la levée du Siège de Bar-
 celone , l'Armée se retira par le Roussillon.
 Je reçus ordre du Roi de me rendre à Ver-
 sailles pour y attendre M. de Vendôme , que
 le Roi faisoit revenir d'Italie , pour aller
 prendre le commandement de l'Armée de
 Flandres , où S. M. m'avoit destiné à ser-
 vir , ce que j'ai continué de faire jusqu'en
 1712 , que se fit la Paix d'Utrecht. En 1713 ,
 je servis dans l'Armée d'Allemagne aux
 Sièges de Landau & de Fribourg , qui fu-

rent suivis de la Paix de Rastadt & de Dade.

Après la mort du Roi, à la Régence, je fus du Conseil de la guerre, qui fut supprimé quelques années après, ensuite de quoi j'eus l'honneur d'être choisi pour donner à S. M. Louis XV. quelques principes de Guerre.

Au bout de vingt ans de paix, la guerre contre l'Empereur & l'Empire ayant commencé en 1733, l'Armée du Roi assiegea le Fort de Kell. J'y servis cette Campagne; & la suivante le Roi m'envoya commander en Chef sur toute la Frontiere des Pays-Bas depuis la Mer jusqu'à la Meuse. Je puis dire que depuis que j'ai exercé, dans les Armées, l'emploi dont j'ai parlé ci dessus, c'est moi seul qui ai fait les ordres de marches. Quand elles devoient se faire bien près de l'ennemi, & que le Général pouvoit se porter sur les lieux, je le conduisois aux endroits que j'avois reconnus, à portée de pouvoir de-là découvrir tout le Pays & d'où il pouvoit juger si ma disposition lui convenoit. A l'égard des Camps je les ai presque tous fait, à la réserve de ceux qu'il étoit nécessaire que

le Général vît lui-même , encore les avois-je reconnus auparavant : cependant c'est le Maréchal de Camp qui entre de jour que cette fonction regarde ; mais on aimoit mieux s'en rapporter à moi , à cause de la grande habitude que j'avois à reconnoître un Pays & à prendre facilement la connoissance des lieux propres pour camper , lieux que j'avois toujours pris soin de reconnoître d'avance pour le nouveau Camp ; au lieu que le Maréchal de Camp qui entre de jour n'a sçu que la veille au soir à l'ordre qu'on doit marcher le lendemain , parce qu'on ne veut pas que l'ennemi puisse être averti du décampement , & que d'ailleurs ce n'est souvent que la veille ou peu de jours avant que le Général en prend la résolution. Ainsi quand le matin le Maréchal de Camp arrivoit sur le lieu où devoit être le nouveau Camp , n'ayant pû prendre d'avance par lui-même aucune connoissance du Pays , il falloit de toute nécessité qu'il s'en rapportât à mes lumieres , même pour décider des endroits où l'on mettroit les postes d'Infanterie , & les Gardes de Cavalerie ; car com-

me les Camps tiennent aujourd'hui une & deux lieues d'étendue, un jour entier pourroit à peine suffire pour bien reconnoître le tout, & il faut que le Camp soit marqué de bonne heure, pour que l'armée ait le tems d'aller au fourage : de plus c'est encore le Maréchal de camp seul qui doit faire les fourages. Comme je les avois presque toujours reconnus, je lui donnois les dispositions que j'avois faites pour placer les troupes nécessaires à former l'enceinte du fourage; après quoi étant sur les lieux, il y faisoit les changemens qu'il jugeoit à propos.

Tout ce que j'ai dit de moi, ce n'est pas par vaine gloire, mais j'ai crû devoir le dire pour trois raisons. La première, pour montrer que j'ai eu plus de facilité qu'un autre à apprendre la Guerre, à cause de mes emplois. La seconde, que ce que j'entreprends d'enseigner est fondé, non sur de simples idées que je me sois formées sans expérience, mais sur des principes qui tirent leur source de tout ce que j'ai moi-même pratiqué. La troisième, pour observer que l'usage dans nos Armées, à l'égard des

fonctions que j'ai faites , mérite d'être changé , & qu'il faut que les Officiers Généraux supérieurs désormais en soient chargés , vû qu'elles sont celles du Général même , s'il pouvoit , sans les inconvéniens dont j'ai parlé , les faire en personne ; & d'ailleurs quand les Officiers Généraux viennent à commander en chef , comment sans les avoir remplies , pourroient-ils être formés à ces grandes parties qui sont absolument essentielles au commandement ?



CHAPITRE XVIII.

Je joins ici la copie en entier de l'Article deuxième , qui contient un Etat d'une grande partie des connoissances essentielles à avoir dans notre métier , en même tems ceux qui le liront , y trouveront le tableau de tout ce que renferment les deux Volumes de M. le Maréchal de Puy-ségur, ce qui pourra peut-être les déterminer à en faire l'objet de leur étude.

COMME il n'est pas possible de rassembler tout à coup dans son esprit toutes les parties qui composent l'Art de la Guerre , je traiterai dans l'ordre le plus suivi qu'il me sera possible celles qui se présenteront à mon imagination ; s'il en est quelque-une qui m'échappe , les mêmes principes leur seront également propres , & serviront à s'y former.

La base & le fondement de tout le corps de l'Art de la Guerre est de sçavoir former

28 EXTRAIT DU TRAITE

de bons ordres de bataille , & de les faire mouvoir & agir dans les règles les plus parfaites des mouvemens. L'une & l'autre de ces deux opérations tirent leurs principes de la Géométrie , & il faut que tous les Officiers sçachent ces principes pour y former leurs Troupes. Je traiterai cette partie aussi bien que les autres , qui tirent aussi leurs préceptes de la Géométrie , de la même manière qu'il se pratique pour enseigner les Fortifications , c'est-à-dire , avec la règle & le compas sur le papier , avant que d'en faire l'application sur le terrain.

On fera voir que les ordres de Bataille les plus simples & les plutôt formés sont les seuls dont on doit faire usage , qu'il en est de même de tous les mouvemens particuliers d'un Bataillon & d'un Escadron , ou de plusieurs ensemble ; de sorte que quand on est contraint d'en faire lorsque l'on s'approche de l'ennemi pour combattre , ou même dans l'action , soit pour le prévenir , ou pour empêcher qu'il ne nous prévienne , en voulant prendre avantage sur nous , on soit sûr qu'il ne pourra pas nous attaquer

dans le moment que nous ferons le mouvement, soit pour lui résister, ou pour l'attaquer avec avantage.

L'explication des règles pour les ordres de bataille & pour les mouvemens rendra sensibles tous les défauts qu'il y a dans nos exercices & dans les ordres de bataille que nous formons, dans nos revûes & dans les actions; & de quel préjudice nous ont été ces défauts dans toutes nos Guerres, surtout dans celle qui a fini par la Paix d'Utrecht, où entr'autres malheurs ils ont causé la perte d'une grande bataille, ainsi qu'il sera démontré.

Tout corps de Troupes, petit ou grand, quand il marche, décrit des lignes droites ou circulaires; deux Armées par conséquent qui marchent l'une contre l'autre, décrivant des lignes, on peut leur donner des règles pour le faire avec précision.

Deux Armées en ordre de bataille sont des forces mouvantes, qui vont agir l'une contre l'autre pour se pousser & se renverser. Comparant l'un à l'autre tous les différens ordres de bataille qu'on peut leur faire

prendre, je démontrerai celui dont la disposition est la meilleure & la plus forte.

Quant aux marches, suivant la connoissance plus ou moins exacte que l'on prend d'un pays quand on va le reconnoître, (car lorsqu'on est près de l'ennemi, on ne peut pas toujours le faire avec précision) je ferai voir la maniere la plus parfaite d'y faire marcher les Armées, soit qu'il s'agisse d'une marche ordinaire, ou de se porter sur l'ennemi, & le tems qu'il faudra à-peu près pour le faire, & se mettre en bataille pour l'attaquer.

Par les mêmes principes j'enseignerai comment on doit se retirer de devant une Armée ennemie; & lorsqu'on ne pourra éviter d'en être joint, ce qu'il faudra faire pour que l'ennemi ne puisse attaquer aucune partie séparée de la nôtre, mais qu'il soit obligé de l'attaquer toute ensemble sans désavantage pour elle; de sorte que par les instructions dont il s'agit, on pourra juger aisément du parti qu'il conviendra de prendre en pareille occasion.

Il en sera de même de ce qu'il faut faire

lorsqu'on voudra forcer une marche, pour se porter sur son ennemi, ou le devancer en quelque endroit, ou pour s'éloigner de lui, soit que la marche se fasse de jour ou de nuit.

Si l'on est obligé de passer près d'une Armée ennemie, qui peut choisir de nous attaquer en flanc, en tête, ou en queue, je marquerai les moyens les plus courts pour changer promptement l'ordre de la marche en ordre de bataille.

Comment il faut combiner toutes sortes de marches d'Armée que l'on peut être obligé de faire, afin qu'on sçache régler celle qui conviendra le mieux, suivant le pays où l'Armée doit passer.

A l'égard des Camps, il s'agira de donner à connoître le terrain qu'il faut à une Armée pour camper & se mettre en bataille, à proportion qu'elle sera nombreuse, & conformément à la situation des lieux.

Comment il faut choisir des Camps suivant les vûes que l'on peut avoir; par exemple, soit que la nature du lieu en fasse la force, ou que l'on veuille les fortifier par le

travail , soit enfin qu'on les prenne pour couvrir un pays , ou pour se porter en avant, & quelles sont les connoissances qu'il faut acquérir pour le faire avec science.

Comment on doit se camper & faire une circonvallation devant une Place , soit que l'on veuille défendre ses lignes, ou se porter en avant avec la plus grande partie de ses forces pour couvrir son Siège. Quelles sont les règles que doit suivre cette Armée d'observation dans ses mouvemens , afin que partout où l'ennemi voudra se présenter pour l'attaquer, il la trouve toujours en force, & postée de façon qu'il ne puisse pas secourir la Place assiégée , sans attaquer l'Armée d'observation avec désavantage.

Si au contraire l'Armée qui assiège préfère de défendre ses lignes de circonvallation , quelles sont les dispositions à faire pour l'y attaquer, & le tems qu'il convient de prendre pour y réussir.

De quelle maniere il faut attaquer les Camps retranchés , ou des Armées, qui par des lignes de terre, ou des rivières, ruisseaux , marais , inondations , bois , abbatis

ou autres difficultés qu'elles mettent devant elles, veulent vous empêcher de pénétrer dans un pays; ou bien si vous étiez obligé de vous mettre en pareille situation, quelles sont les mesures qu'il faudroit prendre pour n'y être pas forcé.

Par proportion de ses forces à celles de son ennemi, comment pouvoir juger de ceux de ces sortes de postes qu'on peut entreprendre de défendre ou d'attaquer.

La maniere de faire fourager les Armées dans le tems du verd ou du sec; comment pouvoir connoître l'étendue du terrain qu'il faut enceindre pour avoir le fourage nécessaire, suivant le nombre de la Cavalerie ou des chevaux d'équipage qui se trouve dans l'Armée.

De quelle façon il faut faire les convois; sur quoi on doit régler le plus ou le moins d'escortes qu'il leur faut, de même que pour les fourages; attendu que pour la sûreté ou du fourage ou du convoi s'il étoit nécessaire de donner mille chevaux (supposé) avec mille hommes de pied, & que l'on n'en donnât que cinq cent, l'Escorte étant atta-

quée seroit battue. Si d'un autre côté au lieu de mille on en détache deux mille, le fourage à la vérité en sera encore plus assuré ; mais vous ruinerez en peu de tems vos Troupes par une trop grande fatigue. Quelles sont donc les connoissances que l'on peut acquérir pour ne pas tomber dans ces inconvéniens.

Comment il faut ménager les fourages & les subsistances afin de n'être pas obligé de quitter des postes de conséquence, faute de pouvoir y subsister.

Comment il faut cantonner les Armées dans les arrières saisons, ou leur faire prendre des quartiers d'hyver en pays ennemi ; quelles précautions on doit prendre pour les y établir sûrement, & les y faire subsister.

Mettre en règle le Service dans les Armées, & le rendre uniforme dans toutes, vû que de la maniere dont on le pratique dans celles de France, il y a beaucoup de défauts, & qu'il est bien difficile que les Officiers Généraux puissent s'y rendre habiles, sur-tout encore depuis que les Armées

sont si grandes, & qu'ils y sont en grand nombre.

Lorsqu'on sera obligé d'entrer en Guerre, sçavoir connoître quels peuvent être les moyens & les forces des Puissances contre lesquelles elle devra se faire; régler ensuite le nombre de Troupes dont il faudra composer les Armées, & connoître si par les nouvelles levées qu'on aura résolu de faire, on en aura la quantité qui aura été arrêtée pour les Armées, en commençant par voir combien il en faudra pour les garnisons de toutes les Places du Royaume, lesquelles en consomment plus ou moins suivant leur grandeur, leur situation, & la qualité de la Guerre qu'on aura à soutenir.

La répartition des Troupes pour chaque Place doit être faite avec ces considérations; car d'y mettre trop de garnison, les Armées en seroient moins fortes: n'y en pas mettre assez pour leur sûreté, il y auroit du danger. Cette répartition faite pour les garnisons, on voit au juste ce qu'il reste de Troupes pour les Armées.

Le nombre de Troupes étant fixé, tant

pour les garnisons que pour les Armées ;
 ſçavoir connoître , ſuivant leur nombre , la
 quantité de bled , de fourages & autres vi-
 vres , qu'il faudra d'avance mettre en ma-
 gaſin , & les lieux propres pour les dépôts ;
 quel eſt le nombre néceſſaire de Caiſſons qui
 doivent porter le pain aux Armées ſuivant
 leur grandeur.

Sur quoi on doit ſe régler pour avoir à
 la ſuite des Armées la quantité de pièces
 de canon , de munitions de Guerre & de
 chevaux , néceſſaire pour former l'équipage
 d'Artillerie , & de même à l'égard des Hô-
 pitaux.

Suppoſé la réſolution priſe d'augmenter
 le nombre de Troupes que l'on avoit con-
 ſervées en paix , quelle eſt la façon la plus
 parfaite de faire cette augmentation dans
 les vieilles Troupes , pour l'avoir meilleure ,
 & de moindre dépense pour leur ſubſiſtance ,
 & de même à l'égard des Milices.

Quand on aura réglé le nombre des hom-
 mes dont on voudra augmenter les vieilles
 Troupes , ſoit de Cavalerie , d'Infanterie ou
 de Milices , ſçavoir ſupputer ce qu'il en
 coûtera pour les frais de la levée.

Le nombre de toutes les Troupes étant arrêté, faire le calcul des sommes auxquelles se monteront par année les dépenses pour leur subsistance, & entretien, & celle qu'il faudra faire à leur suite, soit en vivres, fourages, artillerie, hôpitaux, ou autres choses dépendantes des circonstances.

L'Etat général de toutes les dépenses étant fait pour chaque année, voir à en assurer les fonds, & si on sera en état d'y fournir tant que la Guerre pourra durer, afin de ne pas s'engager légèrement, ainsi qu'il arrive quand on n'a pas cette attention.

De toutes les parties de la Guerre, la plus sçavante est de sçavoir former un bon projet de Guerre, & reconnu tel, le bien exécuter: mais on ne peut acquérir une grande supériorité dans cette partie, que l'on ne possède toutes les autres, puisqu'elle les renferme toutes. J'exposerai les connoissances qu'il faut avoir pour y réussir, les moyens de les acquérir, toutes les matieres qu'on doit traiter en général dans tous les projets, & celles qui peuvent entrer en particulier dans le sujet que l'on traite. Pour modèle de

projet je me servirai de ceux qui sont dans les Auteurs Grecs & Latins que j'ai cités, ainsi que j'ai déjà fait de celui d'Alexandre pour la conquête de l'Asie.

Ces instructions seront précédées de la Guerre que j'ai supposé se faire entre des Armées de cent mille hommes chacune, telles qu'elles ont été avant la Paix d'Utrecht, & de Bade, & que probablement elles pourront être à l'avenir, c'est-à-dire, aussi nombreuses.

Ensuite je ferai usage des Guerres que M. de Turenne a lui-même décrites, & qui commencent en 1644. sur le Haut-Rhin : Nous y verrons les combats de Fribourg, celui de Mariendal, la Bataille de Nordlingen, & tout ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de Munster. Delà nous passerons aux Guerres Civiles qui commencerent aussi-tôt après en France; & je reprendrai les Mémoires de M. de Turenne au combat de Gergeau sur la Loire, arrivé en 1652. je le suivrai à son Siège d'Etampes, au combat de Saint Antoine, à Villeneuve - Saint-Georges, après quoi je me rejeterai sur les

faits les plus remarquables de cette Campagne de 1652. à 53. ensuite sur son Siège de Dunkerque, & sur la Bataille des Dunes. Je ferai la comparaison de ces Guerres avec celles de César en Espagne contre Afranius; son Combat de Dyrachium, la Bataille de Pharsale y auront leur application. Dans ce que je tirerai des Commentaires de César, aussi bien que des Mémoires de M. de Turenne, en y faisant remarquer ce qu'il y a de grand, j'observerai aussi les endroits où ils ont pû manquer, suivant leurs propres Ecrits; autorisé à faire ces remarques par M. de Turenne, qui nous dit que les plus grands Capitaines sont ceux qui sont le moins de fautes.

On pourra observer si dans la Guerre que je suppose se faire aux environs de Paris, les principes ne se trouveront pas également démontrés comme dans les véritables Guerres qui se sont faites.



CHAPITRE V.

*Comment se forment les Armées ;
leurs divisions en différentes parties ;
définition de ces parties , & des
ordres de Batailles.*

Personne ne peut ignorer que les Armées sont presque toujours composées de Cavalerie & d'Infanterie , & que ces deux différens corps se donnent une protection mutuelle , suivant le lieu où l'un a plus d'avantage que l'autre ; on sçait également la subdivision de chacun de ces deux différens corps , en différentes parties , qui sont sujettes à varier dans leurs forces , suivant les réformes ou augmentations de Troupes ordonnées par le Roi. Ce qui n'empêche pas qu'un Bataillon soit toujours un Bataillon , ainsi d'un Escadron ; & les Armées ne sont autre chose qu'un nombre de Bataillons & d'Escadrons assemblés dans un même lieu : les mouvemens qui sont propres à un Batail-

lon, ou à un Escadron, le font à tous ; ainsi dans leurs mouvemens particuliers tous ceux d'une Armée y font renfermés ; la différence n'est que dans l'étendue du mouvement, & de même que les Armées se divisent en Bataillons & Escadrons, de même aussi les Bataillons & Escadrons se divisent en parties que l'on appelle divisions ; de sorte que la connoissance parfaite des mouvemens de ces divisions nous fait comprendre facilement tous ceux d'une Armée, si nombreuse qu'elle puisse être.

Il faut regarder le Bataillon & l'Escadron de trois manieres, ou comme des corps solides, ou comme des corps divisibles jusqu'à l'unité, ou comme flexibles dans toute leur étendue, & ce, suivant les différens mouvemens qu'on leur fait faire ; il en est de même d'une Armée entiere.

Pour pouvoir démontrer la maniere de faire mouvoir une Armée & de la mettre en Bataille, il faut commencer par regler le terrain qu'un Soldat & un Cavalier occupent dans les rangs, soit en Bataille ou en marchant.

En donnant à chaque Soldat dans les rangs un pied par son épaisseur & autant d'un coude à l'autre par sa largeur, il se trouvera occuper deux pieds de distance; & si on lui fait faire tête au flanc par un à droite ou à gauche, il n'occupera pour lors qu'un pied de distance qui est celle de son épaisseur, mais en marchant il occupera également deux pieds, qui font l'évaluation d'un pas.

A l'égard du Cavalier, on estime que le Cheval a dans sa longueur trois fois son épaisseur; que ceux dont nous nous servons ont sept piéds de longueur plus ou moins, il en faut faire l'estimation sur le pied des plus longs, & évaluer leur épaisseur, compris le Cavalier qui est dessus, à environ trois piéds: le plus ou le moins n'est pas sensible sur le terrain; mais pour en faire une estimation fixe sur le papier sans fraction de calcul, il faut donner au Cheval neuf piéds de longueur, sur trois piéds de largeur ou d'épaisseur. Suivant ces estimations trois Soldats de front occuperont une toise, deux Cavaliers de front occuperont aussi une toise; cela supposé, un Bataillon qui est de

fix cens hommes , & dont les rangs seront à cinq de hauteur , aura cent vingt hommes à chaque rang , & formera un front de deux cens quarante pieds, qui font quarante toises.

Lorsque les distances de ce Bataillon d'avec ceux qu'on met sur les deux flancs de droite & de gauche occupent le quart du front, c'est dix toises qu'il faut y ajouter par Bataillon ; moyennant quoi l'étendue du front pour chaque Bataillon se montera à cinquante toises.

La distance d'un rang à l'autre est (supposez) de douze pieds , y compris l'épaisseur de l'homme ; ainsi du premier rang au cinquième inclusivement , il y a quarante huit pieds pour les mouvemens ordinaires , car on sçait bien que dans le moment que l'on va charger , les rangs de derriere se serrent contre les premiers.

Il en est de même d'un Escadron qu'on suppose de cent quarante quatre Maîtres sur trois rangs , chaque rang sera de quarante huit Maîtres. Chaque Cavalier occupe trois pieds de front , ce qui en fait cent quarante-quatre , c'est-à-dire vingt-quatre toises , en y

44 EXTRAIT DU TRAITE'

ajoutant six pour les distances entre les Escadrons; l'étendue du front de chaque Escadron se montera à trente toises.

La distance d'un rang à l'autre, depuis la queue du Cheval du premier rang jusqu'à la tête de celui du second, étant supposé de douze pieds, & de même celle du second au troisième rang, cela fera vingt-quatre pieds ou quatre toises, qui jointes à quatre autres toises pour la longueur des trois Chevaux, à raison de huit pieds ou environ chacun, feront en tout pour la profondeur huit toises.

Cette estimation est essentielle à faire; pour pouvoit juger par le nombre des Bataillons & des Escadrons de l'étendue qu'ils occupent, soit qu'ils se trouvent placés sur une ligne, ou sur plusieurs.

Nous appellons ordinairement ordre de Bataille d'une Armée, un arrangement de Troupes suivant lequel on campe le plus communément, où l'on place toute l'Infanterie sur deux lignes dans le centre, & où l'on partage la Cavalerie en quatre sur les ailes des deux lignes d'Infanterie.

Si une Armée est composée de soixante Bataillons, & de cent vingt Escadrons, on met trente Bataillons dans le centre de la premiere ligne, & trente dans celui de la seconde; & sur les droites des deux lignes trente Escadrons à chacune, & autant à celles de la gauche. Donnez cinquante toises de terrain par Bataillon, & trente par Escadron, le front sera de trois mille trois cents toises, & plaçant la seconde ligne parallèlement à la premiere, à cent cinquante toises derriere, cette Armée formera un quarré long, dont les deux grands côtés auront trois mille trois cents toises, & les deux petits cent soixante-six toises, y comprise l'épaisseur des deux lignes, depuis le premier rang de la premiere, jusqu'au dernier de la seconde. Ainsi suivant le nombre des Bataillons & des Escadrons, on doit juger de la longueur du terrain que l'Armée occupera.

Cette disposition peut servir d'ordre de Bataille pour combattre; mais ordinairement elle ne sert que d'un premier arrangement, pour prendre ensuite tous ceux qui

peuvent convenir suivant les différentes occasions & situations où l'on se trouve.

Mais ce que l'on doit appeller ordre de Bataille d'une Armée pour combattre, c'est une disposition & un arrangement de Bataillons & Escadrons, faite par rapport à la situation du terrain où l'on doit combattre, & à l'ordre de Bataille que l'Armée qui lui est opposée à pris, ou peut prendre, dans l'ordre le plus avantageux pour la combattre.

C H A P I T R E VI.

De combien d'hommes , de combien de Compagnies les Bataillons & Escadrons ont été composés dans les trois dernières Guerres avant la paix d'Utrecht , & de quelles Armes on s'est servi.

Ces connoissances me paroissent fort utiles à avoir ; mais elles ne sont pas nécessaires ; il suffit de sçavoir l'état de ces faits tels qu'ils subsistent présentement. Je m'i-

imagine que personne ne l'ignore, du moins tout le monde est à portée de le sçavoir.

CHAPITRE VII & VIII.

Ces deux Chapitres traitent de l'exercice, du maniement des armes, du salut des Officiers de l'Infanterie, & de la comparaison des piques & du mousquet contre les fusils avec des bayonettes à douille.

Comme partie de ce qui y est dit, se pratique journellement dans tous les Régimens, & que les Reglemens du Roi tiennent les Officiers assujettis à leur exécution, je n'ai point jugé essentiel d'en faire un extrait.

A l'égard du maniement des armes, je suis persuadé qu'il suffit de sçavoir que son objet doit être d'apprendre au Soldat à manier ses armes, à bien charger son fusil, à bien tirer & à obéir au commandement, n'importe quels sont les commandemens ou

mouvemens qui le composent, pourvû qu'ils ne s'écartent pas de ces principes. Il seroit seulement à souhaiter que la discipline & la subordination dans nos Troupes fussent mieux établies; ce ne seroit pas une affaire de courte haleine, si l'on vouloit y parvenir; il faudroit pour cet effet accoutumer le Soldat en tems de paix à obéir en fait de service exactement à tous ses Supérieurs, depuis le Caporal jusqu'au Colonel, & punir bien rigoureusement les contrevenans, ce qui ne se fait pas généralement parlant en tems de guerre; il faudroit récompenser ceux qui se seroient distingués dans les actions; & faire pendre ceux qui auroient pris la fuite devant l'ennemi; lorsqu'ils seroient en trop grand nombre, choisir ceux qui les premiers auroient donné le mauvais exemple, ou bien les faire tirer au sort, en un mot faire des exemples rigoureux. Un Déserteur est jugé à mort, celui qui abandonne son Drapeau étant devant l'ennemi trahit son devoir bien plus essentiellement. L'on sçait que quelquefois une Troupe est mise en désordre; mais elle doit se rallier pour
retourner

retourner à la charge , ou faire sa retraite , & jamais Troupe qui sera bien disciplinée & accoutumée à obéir aux ordres de ses Supérieurs ne se sauvera par la fuite , lorsqu'elle pourra avoir le tems & le terrain de se rallier. Ce qui prouve bien que jamais un bon Officier ne doit se relâcher sur les ordres ou commandemens de Service qu'il a donnés ; une Troupe étant rarement bonne , à moins que les Supérieurs ne s'y fassent obéir par les inférieurs. C'est précisément cette subordination établie dans les Troupes du Roi de Prusse , qui a beaucoup contribué au succès de ses Armes à la dernière Guerre.



CHAPITRE IX.

Des défauts de la distribution des Officiers qui est d'usage pour se ranger par Bataillons , ainsi que de ceux qui se trouvent dans la façon de former les divisions.

L Orsqu'il s'agit de se ranger par Bataillon , les Officiers se placent , soit le long du front , où derriere les Bataillons. Les divisions ne sont marquées que par un nombre de files qu'il faut avoir compté préalablement : moyennant cette disposition , supposé que le Bataillon soit formé sur quatre rangs , il s'en trouve deux , qui n'ont aucun Officier ni Sergent qui les dirige & les aide à garder leurs ordres , soit en marchant ou en combattant , non plus qu'à tirer à propos quand on le commande ; de sorte qu'ils sont abandonnés à leur propre conduite ; & dès qu'une fois le Bataillon est rompu , soit en combattant ou en passant des défilés , qu'il

SUR L'ART DE LA GUERRE. 55

ya des hommes tués ou blessés, ou qui quittent leurs rangs, qu'il n'est plus question d'arrangement de files, encore moins de celui de divisions, ces Soldats ainsi que les Officiers ne sçachant plus où reprendre leurs rangs, & le Bataillon faisant alors un tout sans parties distinctes, à moins d'avoir un tems considérable par devers soi, il devient presque impossible de le remettre en ordre. Durant cette confusion, que l'ennemi vient à force égale l'attaquer en bon ordre, il est certain qu'il ne pourra lui résister, parce qu'un Bataillon dont les rangs & les files sont serrés, qui en charge un autre, la bayonnette au bout du fusil, dont les parties ne sont pas liées & ne choquent que les unes après les autres, lequel par conséquent n'a ni le poids, ni la force du Bataillon, dont toutes les parties poussent & choquent en même tems, le renverse facilement. C'est ce même arrangement par Bataillon, qui est cause que dans tous les Combats les François perdent bien plus grand nombre d'Officiers que de Soldats, & que dans les affaires de poste, où la seule valeur décide;

52 EXTRAIT DU TRAITE
ils ont plus d'avantage que dans celles de
plaines.

CHAPITRE X.

Des Motions militaires.

LE terme de motion renferme la même idée que celui d'évolution. Les mouvemens particuliers d'un Bataillon & d'un Escadron étant les mêmes que ceux d'une Armée, puisqu'elle n'est autre chose qu'un nombre de Bataillons & d'Escadrons mis les uns près les autres pour faire uniformement ensemble les mêmes mouvemens qu'on leur a appris à chacun en particulier, c'est par la connoissance parfaite des mouvemens d'un Bataillon & d'un Escadron en particulier, qu'on acquiert celle des mouvemens d'une Armée, & de tous les différens ordres de Bataille.

ARTICLE PREMIER.

Regles qu'il faut observer pour faire marcher un Bataillon ou un Escadron par parties , ou en entier.

La distance d'un rang à l'autre doit être fixée , tant pour les marches que pour les mouvemens. Celle que mon Auteur propose , est de douze pieds. Je croirois cependant que celle de six pieds conviendrait mieux ; les manœuvres en seroient plus aisées à faire, les Colonnes seroient beaucoup moins longues; le Bataillon en marche pourroit former plus de divisions , sans avoir plus d'étendue que le front du Bataillon , les rangs pourroient se ferrer plus promptement, lorsqu'il s'agiroit de charger l'ennemi ou de résister à ses attaques; cette distance suffiroit pour pouvoir doubler les rangs lorsqu'il seroit nécessaire , elle seroit également suffisante pour les empêcher de se confondre & pour les distinguer. Le point de mesure que je croirois le plus aisé à retenir au Soldat , seroit de laisser entre lui &

son chef de file , la distance nécessaire pour qu'il puisse faire un pas , & que deux hommes se pussent placer devant lui en file , en faisant également chacun un pas en avant , ce qui revient au même que les trois pas de distance qui font six pieds.

Quant aux files , chacune en Bataille n'occupe que deux pieds , attendu que dans les Combats il faut que les files se touchent pour être plus en force , & que quant aux mouvemens s'il y avoit de la distance d'une file à l'autre , ils ne se feroient pas bien.

Dès que les distances des rangs & des files en Bataille sont réglées , il faut que celles des files & des rangs en marchant , aussi-bien que pour tous les mouvemens , soient les mêmes qu'en Bataille ; afin que par tout où l'on peut l'arrêter dans la marche il soit toujours en Bataille , ce qui ne seroit pas s'il les changeoit. De plus , quand on sépare ce Bataillon en plusieurs parties pour le mettre en marche , si on change les distances dans les divisions , il faut qu'elles s'ouvrent ou se resserrent en partant du Bataillon ; & quand elles se remettront en Bataille , qu'elles reprennent

celles qu'elles y doivent avoir ; ainſi ce ſeroit un changement de diſtances continuel & inutile , qui ne pourroit apporter que de l'embarras , & il faut ſimplifier les choſes autant qu'on le peut.

Je ſuivrai l'idée de mon Auteur à l'égard de la diſtance des rangs à douze pieds. Si l'on trouve celle de ſix pieds plus convenable , il ſera aisé de réduire l'évaluation de la diſtance des rangs à moitié , & d'en faire l'application à peu de choſe près ſur les mêmes principes.

La diſtance des rangs établie à douze pieds , & celle des files à deux , on ſuppoſe un Bataillon de cent vingt hommes de front ſur cinq de hauteur , non compris les Grenadiers : le front de ce Bataillon ſera de deux cent quarante pieds , & la hauteur de quarante-huit pieds ; pour le diſpoſer à marcher par diviſions , outre les quarante-huit pieds que les cinq rangs occupent en bataille , il faudra une diſtance d'une diviſion à l'autre , dans laquelle ſe placeront les Officiers ; on fixe cette diſtance à douze pieds , attendu que les Officiers tiennent

36 EXTRAIT DU TRAITE

la place d'un rang, & douze autres pieds de distance entr'eux & le dernier rang de la division qui les précède; ainsi chaque division occupera soixante-douze pieds.

Le Bataillon se met en marche par divisions, de deux manieres, c'est-à-dire que les divisions occupant soixante-douze pieds, prennent plus de terrain en marchant que le Bataillon n'en occupe de front en bataille ou elles en prennent moins, suivant que le nombre en est ordonné pour la marche.

Lorsqu'elles occupent plus de terrain, il faut les faire partir les unes après les autres; lorsqu'elles occupent le même terrain ou moins que le front du Bataillon en bataille, il faut les mettre en marche toutes en même tems par un quart de conversion.

Lorsque l'on met un Bataillon en marche, en faisant partir les divisions les unes après les autres pour se suivre, on peut le diviser en si petites parties que l'on voudra.

Pour bien faire le quart de conversion, lorsqu'une Troupe défile en colonne, il faut que le rang qui doit tourner arrive au point marqué dans le même moment que le Sol-

dat du pivot du rang qui a tourné, fait le premier pas en avant, & qu'il fasse son quart de conversion pendant que le rang qui le précède, & qui vient de tourner, gagne la distance de douze pieds, attendu que s'il ne tourne pas avec cette précision il arrête tous ceux de derriere, & s'éloigne trop de ceux qu'il a devant lui.

Le rang qui tourne doit faire son tour plus ou moins vite, suivant l'étendue de son front; s'il est de douze hommes & par conséquent de vingt-quatre pieds ou de douze petits pas, supposé que l'on tourne sur la droite, le rang qui est le diametre décrit un quart de cercle qui est de dix-huit petits pas pour le Soldat de la gauche, & qu'il faut qu'il fasse dans le tems que le rang qui est devant lui n'en fait que fix, & celui de derriere autant; ainsi des autres proportions qui doivent toujours être réglées suivant le front des divisions.

R É F L E X I O N.

Si les distances des rangs étoient rédui-

§8 EX TRAIT DU TRAITE

tes à six pieds , les divisions n'étant que sur trois rangs & même sur quatre , telles qu'elles sont aujourd'hui , on pourroit faire faire les quarts de conversion en marche par division entiere , ainsi que le fait la Cavalerie en marchant , & l'Infanterie dans les autres manœuvres ; ou lorsque le terrain ne le permettroit pas , il faudroit les faire avec plus de légèreté.

A R T I C L E I I.

Règles qu'on doit observer pour faire défiler un Bataillon en faisant partir les divisions les unes après les autres.

Il se présente tant de difficultés & d'inconvéniens quand il s'agit de mettre un Bataillon en colonne pour marcher sur la droite en commençant par la premiere division du Bataillon de la droite , ou de le faire marcher sur la gauche , en commençant par la derniere division du premier Bataillon de la gauche , que je suis persuadé que ce qu'on peut faire de mieux , c'est de

ne jamais prendre ces partis là , à moins qu'on ne retranche la distance de douze pieds par rang. Le plus court est , lorsqu'une Armée décampe , les lignes se trouvant en bataille , & qu'on voudra marcher sur la droite en défilant par la droite , ou marcher sur la gauche en défilant sur la gauche , de faire faire à chaque Bataillon un quart de conversion par demi bataillon de droite ou de gauche , & à la Compagnie des Grenadiers une division séparée ; lorsque le Bataillon qui est devant , commence à marcher , les Grenadiers suivent , & les divisions de droite ou de gauche des demi Bataillons suivent de même.

Il est bon de faire observer que trente Bataillons étant en bataille n'occupent chacun que cinquante toises de terrain , y compris le front de la Compagnie des Grenadiers , & la distance d'un Bataillon à l'autre ; mais qu'en marchant sur onze divisions , chaque Bataillon en colonne occupera cent quarante toises , y comprise la distance d'un Bataillon à l'autre , & par conséquent quatre-vingt-dix toises plus de terrain qu'en

bataille Sur ce pied-là les trente Bataillons en colonne occuperont quatre mille deux cens toises, ce qui fait deux mille sept cens de plus; en sorte que quand la dernière division des trente Bataillons commencera à marcher, la première du premier Bataillon doit avoir marché deux mille sept cens toises. C'est le plus ou le moins de divisions qui règle l'étendue des Bataillons en colonne, lorsqu'elles occupent en marchant plus de terrain qu'elles n'en ont en bataille. Ces observations sont nécessaires pour se mettre au fait des grands mouvemens.

Lorsque l'on veut mettre en marche un Bataillon en faisant partir les divisions de la droite pour aller sur la gauche, la première division de la droite ayant marché droit devant elle, la seconde division doit attendre pour se mettre en marche, que son dernier rang soit avancé à vingt quatre petits pas du premier rang du Bataillon, afin de donner le tems aux derniers rangs de la première division qui passe devant son front, d'achever leur quart de conversion, & lorsqu'elle fera aussi le quart de conversion, de

SUR L'ART DE LA GUERRE. 61

conserver les douze petits pas de distance établie entre les divisions. Ce que doit faire cette seconde division, toutes les autres doivent le faire de même.

En commençant par la premiere division du Bataillon de la droite pour aller sur la gauche, s'il y avoit trente Bataillons en bataille, & que chaque Bataillon soit partagé en onze divisions, comprise celle des Grenadiers, il faudra que cette premiere division ait fait cinq mille sept cens toises, quand la derniere division du Bataillon qui est à la gauche commencera à marcher; lesquelles cinq mille sept cens toises ne sont autre chose que tout le front des trente Bataillons en bataille, le long duquel il faut que la tête de la colonne passe, lequel front est de mille cinq cens toises, & de plus les quatre mille deux cens que les trente Bataillons en colonne occupent, qui est la distance qu'il doit y avoir de la derniere division du dernier Bataillon de la colonne à la premiere division de celui qui est à la tête.

Si au lieu d'onze divisions à chaque Ba-

taillon , il n'y en avoit que sept , chaque division occupant trente-six petits pas , qui font douze toises , ce Bataillon en colonne , au lieu de cent quarante toises n'en occuperoit plus que quatre-vingt-onze , & les trente Bataillons , que deux mille sept cents trente toises d'étendue.

Il faut observer , suivant le raisonnement ci-dessus , qu'il y auroit plus de proportion dans la marche des Troupes , si au lieu de donner à celles de la droite la tête de la colonne , quand c'est pour marcher sur la gauche , on la donnoit à celles de la gauche ; & c'est en effet ce qu'il faut faire quand il n'y a pas d'autres raisons qui en empêchent que l'usage.

Lorsqu'un Bataillon en colonne vient par-derriere la droite au Champ de bataille qu'il doit prendre , si c'est la droite qui fait la tête de la colonne , & que les divisions marchent toujours d'un pas égal (ainsi qu'elles doivent le faire) lorsque le premier rang de la seconde division tournera pour se mettre en bataille , il doit être à vingt-quatre petits pas du dernier rang de la pre-

SUR L'ART DE LA GUERRE.

miere, qui sont les douze de la distance d'une division à l'autre, & les douze qu'il fait de plus lorsqu'il passe derriere, pour aller se mettre en bataille à sa gauche; ainsi des autres divisions.

Pour faire arriver un Bataillon par derriere la gauche au Champ de bataille qu'il doit prendre, lorsque la premiere division est arrivée à hauteur du terrain qu'elle doit occuper en bataille, le Soldat de la gauche du premier rang arrête, & sert de pivot au rang qui tourne, les quatre autres suivent & tournent l'un après l'autre au même endroit sans arrêter les divisions par derriere.

La seconde division dont le front est de douze petits pas, & la distance de son premier rang au dernier de la premiere de douze pas aussi, doit commencer à tourner par son premier rang lorsque le dernier de la premiere commence à tourner; ce qui étant fait, le Soldat de la droite du premier rang de la seconde division se trouve toucher à celui de la gauche du dernier de la premiere, & ils marchent à côté l'un de l'autre pour se mettre en bataille. Les qua-

tre derniers rangs de la seconde division vont tourner l'un après l'autre à la hauteur où le premier rang a tourné pour se mettre en bataille. Ce que fait cette seconde division toutes les autres le font de même, sans qu'aucune soit obligée d'arrêter pour attendre que les premières divisions se soient mises en bataille.

Mais si le front de la division étoit de dix-huit hommes, & par conséquent de dix-huit petits pas, il faudroit commencer à faire tourner le premier rang de la seconde division, en même tems que le pénultième de la première division; & comme il tourneroit dix-huit petits pas au-dessous de la première division, dans le tems qu'il feroit son tour, le cinquième rang de celle-ci s'éloigneroit, & iroit tourner au-dessus, ce qui peut arrêter un moment son premier rang sans que cela arrête ceux de derrière, & pour lors le premier rang de la seconde division marcheroit à la gauche du quatrième de la première, & le second à côté du cinquième, de sorte qu'ils iroient se mettre en bataille sans que les divisions de derrière fussent obligées de s'arrêter.

Mais si le front de la division étoit de vingt hommes ou plus , il faudroit alors tourner par quart de conversion des cinq rangs de la division en même tems.

L'inconvénient le plus considérable qui puisse arriver, est si les Officiers qui conduisent ces divisions suivent toujours celles qui sont devant eux, sans avoir attention à ne point trop s'en approcher quand elles sont à portée de tourner; car s'ils marchent toujours, & s'approchent trop de la division qui tourne, ils sont obligés pour tourner de se rejettter un peu sur leur gauche pour se mettre en bataille; & comme ce défaut se répète dans les divisions de derrière, cela peut les obliger de retourner en arrière; de sorte que s'il y a plusieurs Bataillons en colonne l'inconvénient en devient quelquefois considérable; il y en a bien moins à ne pas suivre d'assez près, que de trop, pour se mettre en bataille, lorsqu'on arrive dans son Camp par la gauche.

R É F L E X I O N.

L'on voit ci - dessus que M. le Maréchal

66 EXTRAIT DU TRAITE

de Puysegur s'est trouvé forcé de proposer de tourner par quart de conversion des cinq rangs de la division en même tems, ce qui me paroîtroit difficile à bien exécuter en supposant les distances des rangs à douze pieds, & les divisions à cinq de hauteur. Il n'est donc pas douteux, que si les distances des rangs étoient réduites à six pieds, les manœuvres seroient infiniment plus simples, & beaucoup moins sujettes à varier dans leurs principes ; parce qu'alors il seroit aisé de faire faire dans toutes les marches le quart de conversion par divisions entieres, & d'observer cependant en même tems les distances des rangs ainsi que celles des divisions.



ARTICLES III. & IV.

Règles à observer pour faire marcher un ou plusieurs Bataillons & Escadrons de front , ou bien sur la droite & sur la gauche par quart de conversion.

Anciennement on portoit les boucliers sur le bras gauche , ce qui faisoit qu'on pouvoit voir plus aisément sur la droite que sur la gauche : de-là nous est resté l'usage de faire regarder sur la droite , lorsqu'on fait marcher des rangs droit en avant , ce qui présentement ne peut être regardé que comme un abus. Car pour peu qu'on joigne de réflexion à l'expérience, on concevra aisément , que pour faire marcher un rang ou un Bataillon de plusieurs rangs en avant , il vaut infiniment mieux se régler sur le centre , & que cette maxime remédie à bien des inconvéniens qui peuvent arriver lorsque c'est sur la droite qu'on se règle , sur-tout si ce front est étendu.

Quand il s'agit de faire marcher par quart de conversion , c'est sur le côté qui tourne

68 EXTRAIT DU TRAITE

qu'il faut se régler ; vû qu'il a plus d'étendue de chemin à faire que celui du pivot, auquel il est fort aisé en tenant les files serrées de conserver toujours le front en ligne droite.

Lorsqu'on fait faire un quart de conversion à un rang de division en marche, le Soldat quito urne doit marcher plus ou moins vite suivant l'étendue de son front, ainsi qu'il est expliqué Article premier du présent Chapitre, afin de conserver toujours la même distance.

Quand des Troupes marchent par division en colonne, il faut que chaque division du Bataillon & Escadron en marchant se règle sur celles qui sont devant elle, & s'attache à suivre sa file du côté sur lequel on doit se remettre en bataille plutôt que l'autre. Comme il arrive souvent que quelques Bataillons & Escadrons de ceux qui sont devant se dérangent des autres, en ce cas-là il faut suivre l'alignement du plus grand nombre. Ce défaut d'attention dans une marche où on seroit obligé de se mettre en bataille devant l'ennemi, pourroit être d'une grande conséquence.

ARTICLE V.

Règles à observer pour mettre un ou plusieurs Bataillons & Escadrons en marche par quart de conversion.

Il a déjà été dit à l'Article premier du présent Chapitre, que lorsque les divisions d'un Bataillon occupoient le même terrain ou moins de profondeur en marchant, qu'elles en occupent de front étant en bataille, il falloit mettre le Bataillon en marche tout en même tems par quart de conversion des divisions.

En supposant les Bataillons de cent & trente files de front sur cinq de hauteur, & les distances établies comme ci-dessus, on ne pourra les séparer qu'en deux, trois ou quatre divisions, & pas plus.

R É F L E X I O N.

Si l'on réduisoit les distances des rangs à six pieds, au lieu de douze, on pourroit augmenter les divisions à proportion de ce que leur profondeur deviendrait moins

EXTRAIT DU TRAITE

étendue, & les quarts de conversion de Bataillons par division pourroient se faire en conservant les distances des rangs, sans qu'il parût de confusion.

AUTRE RÉFLEXION.

M. le Maréchal de Puyfégur propose cette même distance de six pieds, dans le cas où l'on voudroit partager un Bataillon en huit divisions; je ne vois pas que les raisons qui pourroient empêcher de fixer cette distance pour toutes les manœuvres, puissent être assez fortes pour contrebalancer celles qui devroient y déterminer. Il n'est pas douteux qu'il faut une distance marquée & fixe dans les rangs, pour toutes les manœuvres en général. J'en reviens à mon Auteur, qui finit cet Article en démontrant les inconvéniens qui résultent souvent, lorsqu'on n'observe pas cette règle des distances, qui sans contredit est essentielle à suivre.



ARTICLE VI.

Application de toutes les différentes manieres de marcher , soit par des quarts de conversion de Bataillon en entier , ou par des quarts de conversion de divisions , soit aussi en les faisant partir du Bataillon les unes après les autres.

Mettre des Bataillons en marche, en faisant partir les divisions du Bataillon les unes après les autres, c'est la maniere dont on fait le plus d'usage, attendu que l'on partage le Bataillon en autant de parties que l'on veut, & que l'on tient en marchant le front & l'étendue à proportion; au lieu que celle par quart de conversion de divisions oblige nécessairement à donner un grand front aux divisions, & qu'un bataillon, tel que nous venons de le supposer, ne peut être partagé au plus qu'en quatre divisions, pour n'occuper en marchant que la même étendue qu'il a en bataille.

On se sert de la maniere de faire partir du

Bataillon les divisions l'une après l'autre ; pour tout ce qui est de service ordinaire , pour les marches en route dans les Provinces , pour toutes les marches d'Armée , où l'on n'a rien à craindre d'une Armée ennemie , d'autant qu'on marche plus commodément sur un petit front que sur un plus grand. De plus , on ne trouve pas toujours des pays qui permettent de marcher sur un grand front.

Le front des divisions pour les marches ordinaires d'Armée doit être environ de dix-huit, vingt, à vingt-quatre hommes de front ; par exemple , le Bataillon , tel qu'on le suppose , marchera sur six divisions , & la Compagnie des Grenadiers fera la septième.

Comme l'on trouve des chemins qui n'ont pas partout une largeur suffisante pour y faire passer vingt hommes de front ni même dix , aussi les Soldats de chaque rang ne sont-ils pas toujours sur une ligne droite. Quand le chemin se retrécit , ceux qui ne peuvent pas marcher dans le rang , marchent derrière dans les distances qu'ils ont de l'un
à l'autre

à l'autre , & si elles étoient moindres de six petits pas , ils ne pourroient pas le faire. Une division en marchant a trente-six petits pas d'étendue , pourvû que les Soldats de chaque division puissent marcher dans cet espace sans prendre sur le terrain de la division qui est derrière , cela suffit , & la colonne ne s'allonge pas plus qu'elle ne doit ; mais si le chemin devenoit si étroit que les Soldats des divisions , au lieu de marcher dans l'étendue de trente - six petits pas , fussent obligés d'en occuper cinquante ou plus , (supposé) pour lors toutes les divisions de la colonne s'allongeroient d'autant.

R É F L E X I O N.

Si les divisions étoient à six pieds de distance , il faudroit , lorsqu'elles marcheroient en colonne , que la distance d'une division à l'autre , y comprise l'étendue de la profondeur de chaque division , égalât celle de son front pour que le Bataillon pût se remettre en bataille par un quart de con-

version de division. Par exemple, supposez une division de vingt hommes de front sur quatre rangs de hauteur, la distance de son premier rang au dernier de la division qui est devant elle, doit être de vingt-deux pieds ou onze petits pas, parce que l'étendue de son front étant de quarante pieds, & celle de sa profondeur de dix-huit, les vingt-deux pieds de distance joints aux dix-huit de profondeur, égaleront les quarante que le front occupe.

AUTRE REFLEXION.

Que ces divisions sur quatre rangs à six pieds de distance rencontrent un défilé, où il ne puisse pas passer dix hommes de front, la seconde en doublant son pas serrant contre la première aura vingt-deux pieds de terrain pour s'ouvrir, & ensuite rompre ses rangs, sans prendre de terrain sur les divisions qui la suivent. Ainsi n'ayant que six pieds de distance entre les rangs, ceux qui ne pourront pas marcher dans les rangs, au lieu de marcher derrière le terrain de la division marcheront devant, & lorsqu'ils au-

ront passé le défilé ils reprendront leurs rangs & leur distance, pendant le retard que les divisions suivantes mettront à le passer aussi. Je ne vois donc pas que ce soit une raison qui puisse tenir assujetti aux six pas de distance entre les rangs.

Si la maniere de marcher dont on vient de parler convient à tout ce qui est le plus d'usage, elle ne convient guerre lorsqu'il s'agit d'approcher d'une Armée ennemie; mais comme on est assujetti au terrain où l'on fait la Guerre, lorsqu'il n'est pas possible de faire autrement, du moins s'il faut s'en servir, on doit le faire avec mesure & précaution.

Soit que les Armées se cotoyent dans leur marche, ou qu'elles aillent l'une au-devant de l'autre, ou bien qu'une des deux marche à l'autre qui est en Bataille, il n'y a de marche qui convienne, que celle où les Bataillons & Escadrons n'occupent pas plus de terrain en marchant qu'en Bataille, en sorte que si l'Armée ennemie vous cotoye marchant par sa droite, & vous par votre gauche, & que vous soyez obligé de tourner pour l'atta-

96 EXTRAIT DU TRAITE.

quer chaque Bataillon & chaque Escadron faisant un quart de conversion, soit par Bataillon & Escadron en entier, soit par division, l'Armée se trouvera en Bataille.

Si ces Armées marchent l'une au-devant de l'autre (on en suppose une en deux Colonnes près l'une de l'autre) lorsque la tête de ces deux Colonnes arrive, supposé, par le milieu du terrain où l'on veut se mettre en Bataille, le Bataillon ou Escadron qui est à la tête de la Colonne droite, fait un quart de conversion à droite, & celui qui est à la gauche, le fait à gauche pour s'étendre; & comme chaque Bataillon, soit qu'on l'ait partagé par divisions ou autrement, n'occupe pas plus de terrain en marchant qu'en Bataille, lorsque ces deux Bataillons ou Escadrons qui auront la tête des Colonnes, arriveront sur leur terrain pour se mettre en Bataille: les deux dernières arriveront au centre; en sorte que tous arriveront en même tems sur le terrain, l'un n'étant pas arrêté par l'autre, & quand ils y sont, la droite fait tête à l'ennemie par un quart de conversion à gauche, & la gauche par un quart de conversion à droite.

Lorsqu'une Armée est en Bataille, soit sur une ligne, soit sur deux, comme nous venons de le marquer, si de-là elle marche en avant, cela s'appelle marcher de front en Bataille. Si cette Armée au lieu de marcher de front, se mettoit en Colonne sur la droite, ou sur la gauche par un quart de conversion de Bataillons ou d'Escadrons en entier, ou par divisions, & qu'une autre Armée la cotoyât, soit qu'une des deux voulut défendre quelques passages, ou par d'autres raisons on diroit ces Armées marchent en Bataille en Colonnes par lignes.

Lorsqu'on met une Armée en marche & que les Bataillons & Escadrons qui forment les Colonnes n'occupent pas plus de terrain en marchant qu'en Bataille, soit qu'ils marchent par Bataillons & Escadrons de front, ou par divisions, comme on vient de l'expliquer, cela doit s'exprimer par dire, l'Armée marchera en ordre de Bataille sur tant de Colonnes, les Bataillons (supposé) en trois ou quatre divisions, & les Escadrons en deux.

Mais lorsque les Bataillons & Escadrons

occupent plus de terrain en marchant qu'en Bataille , cela doit s'appeller défilé : par exemple, on dira , l'Armée marchera sur tant de Colonnes , les Bataillons défileront sur six ou sept divisions (supposé) & les Escadrons sur trois ou quatre divisions.

La premiere maniere de marcher demande une grande attention de la part des Officiers , pour que les Bataillons & Escadrons conservent leurs distances sans s'approcher , ni s'éloigner trop les unes des autres. La seconde & la troisième ne peuvent être réglées que par le plus ou le moins de largeur du chemin où passent les Colonnes. Les Officiers doivent seulement tenir la main à ce que les Cavaliers & Soldats remplissent le chemin & ne s'allongent pas trop en marchant , afin que la Colonne ne tienne d'étendue que celle qui lui est nécessaire pour marcher.

Il est donc facile de juger que si deux Armées marchaient l'une au - devant de l'autre pour combattre avec un égal nombre de Colonnes , & que les têtes des Colonnes arrivassent en même tems sur le champ de Bataille , celle dont les Colonnes seroient for-

mées de Bataillons & d'Escadrons en ordre de Bataille, auroit toutes les Troupes bien plus ramassées, & plus près du champ de Bataille, que celle dont les Bataillons & Escadrons défileroient sur un plus grand nombre de divisions; en sorte que les deux Armées s'étendant l'une devant l'autre pour prendre leur champ de Bataille, la première seroit bien plutôt formée, & marcheroit à l'autre pour l'attaquer avant que toutes les Troupes pussent être sorties des défilés, & par conséquent qu'elles pussent être en ordre pour combattre.



CHAPITRE XI.

Quel doit être l'arrangement des Compagnies & des Officiers dans le Bataillon, & comment on doit le diviser par parties.

ARTICLE PREMIER.

De la maniere d'arranger les Soldats & les Officiers d'un Bataillon en ordre de Bataille.

L'Arrangement que mon Auteur propose pour la distribution des Officiers dans un Bataillon en ordre de Bataille m'a paru si conforme à l'institution primitive des différentes charges d'Officiers dans les Troupes, & à la subordination qu'ils se doivent entr'eux, dont le principal but est que chacun s'acquitte bien de son devoir dans les momens d'action contre l'ennemi; enfin il met dans ces mêmes momens si bien chaque Officier en état de s'acquitter de son de-

voir , & de justifier sa conduite par un compte exact qu'il est à portée de rendre de ceux qui lui sont subordonnés , que je suis persuadé qu'il y'en a fort peu qui ne desirerent qu'il soit mis en exécution , c'est pourquoi j'en ai fait ci-après l'extrait en entier.

Par l'arrangement que je propose, un Soldat ne peut manquer un instant qu'on ne s'en apperçoive. Quelque pays de défilés que ce soit , où se passe une action , il retrouvera aisément sa place. Aucun Officier ne pourra quitter les Soldats qu'il commandera ; le Commandant sçaura toujours à qui donner ses ordres , & à qui s'en prendre si quelqu'un manque à quelque chose ; au lieu que la division par files & la disposition des Officiers , telles que je viens d'en parler , sont tout ce qui fait le désordre dans les combats , & dans tout ce qui est mouvement de Guerre.

L'ordre que j'établis est fort simple , & c'est notre ordre naturel qu'on a laissé sans aucune bonne raison. Un Bataillon est composé de Compagnies , il n'importe en quel nombre : on en suppose treize à raison de cin-

81 EXTRAIT DU TRAITE

quante hommes chacune : qu'on les mette en bataille sur cinq rangs. Dans chacune de ces Compagnies il doit y avoir un Capitaine, un Lieutenant, un Sous-Lieutenant, deux Sergens, trois Caporaux, trois Anspessades qui ont le commandement sur les Soldats, ce qui est le même nombre d'avant la Paix d'Utrecht.

Faites leur faire leurs fonctions, & qu'ils combattent tous avec les Compagnies qu'ils commandent. Si elles ont dix hommes à chaque rang, composez une file d'un Caporal au premier rang, d'un Anspessade au second, d'un Caporal au troisième, d'un Anspessade au quatrième, & d'un Caporal au cinquième; de l'Anspessade qui reste & de quelques Soldats choisis formez-en votre premier rang.

Les Caporaux alors & les Anspessades répondront des neuf Soldats qui seront à leur rang. Ceux-ci se conformeront à ce que feront les Caporaux & les Anspessades.

Pour Officiers supérieurs il y a dans chaque Compagnie les deux Sergens, le Sous-Lieutenant, le Lieutenant & le Capitaine.

qui commanderont & combattront encore avec la Compagnie dans la disposition qui sera ci-après marquée.

Je regarde un Bataillon , que je suppose de treize Compagnies de cinquante hommes chacune sur cinq rangs (le plus ou moins de Compagnies & de rangs n'y fait rien ,) comme si chaque Compagnie n'étoit qu'une file , sans m'arrêter à distinguer les files par chaque homme. S'il y a des rangs qui aient dix hommes & d'autres neuf , cela est indifférent pour l'action : il ne faut pas s'amuser à prendre des surnuméraires à d'autres Compagnies pour rendre celles-là complètes , ce qui n'est tolérable que dans les revûes. Quand des Compagnies dans l'action perdent des Soldats , s'il y a des rangs qui restent beaucoup plus forts que d'autres , dans l'action même chaque Officier en peut ôter des rangs où il y en a trop pour les faire passer dans ceux où il en manque. Ces treize files qui sont autant de Compagnies , ne peuvent se détruire , & sont toujours corps tant que le Bataillon subsiste. Tous les Officiers connoissent les

84 EXTRAIT DU TRAITE

Soldats de leurs Compagnies qui ont de la valeur, & ceux qui ont besoin d'être animés. Quand les Officiers & Soldats d'une même Compagnie combattent ensemble, le Soldat n'oseroit quitter, l'Officier s'en apercevrait dans le moment, les autres Soldats le lui reprocheroient, & il n'oseroit retourner à la chambrée, car il y a un point d'honneur entre les Soldats d'une même Compagnie. De plus quand les Capitaines combattent dans le Bataillon à la tête de leurs Compagnies, & qu'ils pourront être détachés avec elles à sa portée, leurs Compagnies marcheront plus nombreuses au combat; un Capitaine ne laissera pas aller ses Soldats aux bagages, & aura plus d'attention à avoir de bons Soldats. Chaque Compagnie fera un détachement tout formé pour envoyer où l'on voudra, sans être obligé de faire par avance des détachemens d'hommes pris dans chaque Compagnie jusqu'au nombre de cinquante, comme il se pratique mal-à-propos. Tous les Capitaines dans le Bataillon seront autant de Majors pour faire exécuter sur le champ les

ordres de celui qui commande le Bataillon, à la première parole ou signal qu'il en fera.

Sans un pareil arrangement les Officiers ne combattent jamais à la tête de leurs Compagnies, tous les Officiers & Soldats sont mêlés dans le Bataillon; à le voir il paroît en ordre comme les autres; mais entrez dans l'examen des parties, elles sont toutes dérangées: ceux qui font bien ne peuvent être distingués, il n'y a nulle émulation, & beaucoup de confusion. Voilà à-peu près ce qui regarde l'arrangement dans les Compagnies, où je ne distingue plus les files par homme, mais par Compagnie, pourvu qu'elle ne passe pas cinquante hommes, car à cent j'en formerois deux files, & à proportion si elles étoient plus nombreuses.

Il n'y a aucune raison de donner aux Compagnies dans les Bataillons un rang différent de celui qu'on donne à leurs Officiers, sans même leur donner aucun nombre de files déterminé à leurs ordres, ce qui ne peut faire que de la confusion. Si le Capitaine a un poste d'honneur dans le Batail-

lon, sa Compagnie doit l'avoir aussi ; l'un ne doit pas être séparé de l'autre, & ces usages sont mal fondés.

J'établis donc que dès que le Bataillon sera formé, les Capitaines, les Subalternes, & les Sergens ne doivent jamais être séparés de leurs Compagnies quand il faudra combattre, ce moyen étant le seul pour conserver l'ordre ; & pour cela comme le Colonel ou le Commandant d'un Bataillon doit être à la tête du centre, sa Compagnie au lieu d'être à la droite, comme elle y a toujours été mise, sera placée au centre ; & comme le front est de quarante toises, qui est une grande étendue, il aura les cinq Compagnies du centre plus particulièrement à ses ordres, en étant plus à portée, quoiqu'il commande tout le Bataillon. Les quatre Compagnies de la droite seront aux ordres du premier Capitaine après le Commandant, lequel Capitaine se placera avec sa Compagnie le troisième de la droite ; le second Capitaine avec sa Compagnie se placera le troisième de la gauche : la raison est que les deux Compagnies de la droite &

de la gauche peuvent être détachées pour agir hors du Bataillon, & qu'il faut que ces Commandans restent au Bataillon, à moins qu'on n'en détache un plus grand nombre. Le troisième avec sa Compagnie se placera à la gauche de celle du Commandant dans le centre, & lui à la queue au cinquième rang. Le quatrième Capitaine avec sa Compagnie, seconde à la droite. Le cinquième avec sa Compagnie, seconde à la gauche; le reste des Compagnies à-peu-près dans le même ordre.

Du nombre des Capitaines, Officiers subalternes & Sergens présens, il y en aura une partie au premier rang, un Capitaine à chacun des autres placés toujours dans la Compagnie. Si celui du second rang est auprès du centre, celui du troisième sera vers la droite, celui du quatrième vers la gauche, & celui du cinquième au centre, les Lieutenans, Sous-Lieutenans aussi bien que les Sergens, placés dans le même ordre de leurs Compagnies.

Par cet arrangement de Compagnies dans le Bataillon, & d'Officiers & Sergens mêlés

§8 EXTRAIT DU TRAITE'

dans les rangs, on établit un ordre qu'il est difficile de rompre; on fortifie tous les rangs, chacun est à sa place, & chacun sçait à qui il est subordonné.

Comme les trois Drapeaux sont inutiles dans le centre, & qu'un seul y suffit, le Drapeau du Colonel ou du Commandant sera au centre au premier rang de sa Compagnie; celui du premier Capitaine présent à la droite au premier rang de sa Compagnie; le troisième Drapeau de même à la Compagnie du Commandant de la gauche; & lorsqu'il s'agit de combattre, ces Drapeaux passeront dans le centre de la hauteur du Bataillon, c'est-à-dire, au troisième rang, si le Bataillon est sur cinq rangs.

Plusieurs raisons engagent à cette séparation de Drapeaux; mais celle dont il s'agit actuellement, c'est que si les trois Drapeaux sont ensemble au centre, comme c'est l'usage, & que le Bataillon ait été rompu, soit pour avoir été poussé ou pour avoir passé des défilés, tous se rejoignent aux Drapeaux, mais avec confusion, n'ayant nulle étendue de front marquée; au lieu que

Lorsque le Commandant fait arrêter son Drapeau dans le centre, les Commandans des Compagnies de la droite & de la gauche se placent avec leurs Drapeaux à la même hauteur & à la distance qu'il faut de celui du centre, pour que les Compagnies puissent se réformer, ce qu'elles font facilement, quand dans tout le front il y a trois points qui en marquent l'étendue.

Lorsque les Bataillons se divisent par Compagnies, s'il faut passer des défilés, les Compagnies qui en sont les plus près passent les premières avec leurs Officiers; ensuite celles qui sont à leur droite, puis celles qui sont à leur gauche, non pas qu'il importe que ce soient celles de la droite plutôt que de la gauche, mais parce que ne les déterminant pas, cela feroit de la confusion.

Si c'est un endroit où il y ait plusieurs passages, chaque Compagnie cherchera à passer par celui qui est devant soi. Le Commandant qui aura passé fera arrêter son Drapeau à l'endroit où il voudra se réformer, les deux autres se placeront sur son alignement, & à la distance qu'il convient pour réformer

90 EXTRAIT DU TRAITE

le Bataillon, où chaque Capitaine se place avec sa Compagnie.

De cette maniere un Commandant de Bataillon voit ceux qui font bien, & qui ont le plus de soin de faire reprendre aux Soldats de leur Compagnie les rangs qu'ils ont quittés. Le Capitaine voit si les Officiers de la sienne font leur devoir, & s'il ne manque pas quelques Soldats; chaque Officier, Sergent, Caporal & Anspeffade a un petit nombre de Soldats à ses ordres qu'il connoît tous, c'est pourquoi pas un ne peut quitter sans qu'on s'en apperçoive; il ne peut pas même se placer ailleurs qu'à sa Compagnie, car s'il va se mettre à une autre, les Soldats le renverront à la sienne.

Mais quand un Bataillon n'a d'autre division que celle des files, qui est d'un homme seul à chaque rang, & que tous les Officiers sont dispersés indifferemment dans le front & à la queue du Bataillon; dès qu'il est rompu, ou qu'il passe des défilés, quand il faut se reformer, les Soldats ne reconnoissent plus leurs files, & se placent en confusion trop dans un endroit, & trop peu

dans un autre, plusieurs même ne suivent pas toujours; enforte que ce n'est qu'avec beaucoup de tems que les Officiers peuvent venir à bout de les remettre en ordre, encore en est-il peu qui y travaillent; mais par l'arrangement que je propose les Officiers ne peuvent pas avoir d'excuse de ne pas rester à leurs Compagnies, n'étant pas Officiers pour combattre seulement de leurs personnes.

Voilà une gradation continuelle de Commandans depuis l'Anspestade & le Caporal, qui chacun ont charge d'un très-petit nombre de Soldats; au dessus d'eux il y a deux Sergens, au-dessus des Sergens un Sous-Lieutenant, puis le Lieutenant, un Capitaine par chaque Compagnie, ensuite deux autres Capitaines qui en commandent chacun quatre sous le Commandant de tout le Bataillon.

Cette gradation continuelle de Commandans, depuis le plus petit en remontant jusqu'au plus grand, & de gens qui se connoissent tous, lesquels Commandans ont tous des fonctions relatives aux grades plus élevés, fait

92 EXTRAIT DU TRAITE

la solidité de cet ordre qui a été le même chez les Nations qui ont eu le plus d'arr dans la Guerre, & qui les regardoient comme le fondement de tous les ordres de Bataille, ainsi que je l'ai fait voir en parlant des Grecs & des Romains. Nous avons comme eux cette gradation, car tous les Officiers que je viens de nommer, sont dans les Compagnies, & commandent chacun sa petite Troupe partout ailleurs que dans les Combats.

Dans les Places de Guerre la garde doit s'y monter par Escouades avec les Anspessades, Caporaux & Sergens. Les Caporaux & Anspessades commandent les Soldats de leur Escouade pour tout ce qui est du Service; mais dès que le Bataillon est formé ils sont comme simples Soldats. Tel est votre usage, par lequel vous n'imitiez pas les Grecs & les Romains en ce qui peut vous être utile pour bien former les ordres de bataille, & conserver l'ordre dans vos Bataillons; mais ce que vous prenez d'eux, c'est l'usage de séparer par files le front de votre Bataillon, ce qui vous est inutile

& nuisible même par les armes dont vous vous servez, & cause beaucoup de désordres dans les Combats, parce que vous êtes obligés de vous mouvoir; au lieu que chez les Romains, hors les gens armés à la légère & la Cavalerie, ceux qui étoient pesamment armés demeuroient en place; c'est ce que nous dit Végece, Liv. II. Chap. 17. « Alors les pesamment armés, qui » étoient comme un mur de fer, repre- » noient le Combat, & combattoient d'a- » bord avec les armes de jet, ensuite de » près & l'épée à la main; & si l'ennemi » étoit repoussé & fuyoit, ils ne poursui- » voient pas, de crainte de déranger & de » rompre leur ordre, & que l'ennemi re- » venant tout-à-coup sur eux, ne profitât » de leur désordre.



ARTICLE II.

De quel nombre de Compagnies, d'Officiers & de Soldats il convient le mieux de composer le Bataillon & sur combien de rangs il faudroit le former.

Quant à l'arrangement du nombre de Compagnies, d'Officiers & de Soldats, qui devroient composer le Bataillon, il dépend des différens objets, & motifs de considération que le Roi peut avoir; c'est un détail particulier. Les différens systèmes qui ont été suivis à ce sujet jusqu'ici, n'auroient point porté d'obstacles considérables aux principes de la Guerre contenus dans le présent Traité, il y a apparence que ceux qu'on suivra dorenavant, n'y en mettront pas davantage.

A l'égard du nombre des rangs, mon Auteur, qui voudroit que tous les Bataillons occupassent toujours un front égal, propose que les Bataillons qui seroient seulement de cinq cens hommes, se mettent

en bataille sur quatre rangs ; ceux de six cens hommes sur cinq rangs , & ceux de sept cens hommes ou au - dessus sur six rangs. Pour moi je crois que comme en tems de Guerre les Bataillons sont ordinairement plus forts qu'en tems de paix , il en résulteroit qu'à chaque réduction ou augmentation d'hommes par Bataillon , on seroit dans la nécessité de changer le nombre des rangs des Bataillons , & qu'on ne pourroit avoir des règles fixes pour les manœuvres ; c'est cependant à quoi il faut s'attacher autant que cela se peut faire sans trop d'inconvéniens , afin d'en rendre la science plus simple & plus à la portée de tous les Militaires.

A R T I C L E I I I .

*Maniere qui paroît la plus parfaite
de former un Bataillon.*

Je passe sur plusieurs points contenus dans le présent Article , par les raisons que j'ai alléguées au commencement du précédent , & ne fais des extraits que des périodes qui

96 EXTRAIT DU TRAITE

se trouvent relatives à l'Article premier du précédent Chapitre.

Les Officiers armés comme les Soldats seront tous placés dans les rangs , à l'exception des Commandans , Majors & Aydes-Majors des Bataillons.

Supposé que les Bataillons soient composés de treize Compagnies , on propose que celle des Grenadiers en reste séparée , vu que ce nombre est impair , & que les douze autres soient doublées , sçavoir , les six dernieres dans les six premieres , afin que la droite & la gauche des Bataillons soient également composées d'anciens Capitaines , ce qui n'est pas , car l'usage est que la Colonelle soit à la droite , celle du premier Capitaine & les autres de suite , jusqu'à la Compagnie du dernier Capitaine qui ferme la gauche.

La Compagnie Colonelle fera toujours au centre du Bataillon avec son Drapeau , & sera jointe par la neuvième : celle du Lieutenant-Colonel sera jointe par la dixième , & sera placée la troisième de la droite , compris celle des Grenadiers. Le premier Capitaine

Capitaine avec sa Compagnie jointe par la onzième, & faisant la troisième de la gauche. Le second Capitaine avec sa Compagnie jointe par la douzième, fermera la gauche du Bataillon, & ainsi de suite jusqu'à ce qu'elles soient toutes placées; observant que tous les Officiers soient à leurs Compagnies à-peu-près dans l'arrangement ci-devant. Mais s'il arrivoit que de deux Compagnies qui seroient jointes ensemble, les deux Capitaines se trouvassent absens, pour lors le Commandant changeroit une de ces Compagnies avec une autre qui auroit son Capitaine présent.

Chaque Compagnie sera séparée en deux Escouades, & pas davantage, quand même les Compagnies seroient de quarante, cinquante ou soixante hommes. Chaque Escouade toujours commandée, la première par le Lieutenant, la seconde par le Sous-Lieutenant, ayant sous eux chacun un Sergent, un Caporal & un Anspessade, & à leur défaut le plus ancien Soldat; & toutes les fois qu'on détachera une Escouade seule, les Officiers qui y sont attachés, marcheront

avec elle. Les Officiers ayant tous leur fusil sur leur bras, seront répartis dans les rangs des Soldats ainsi que les Sergens, & par-là maintiendront mieux la distance d'un rang à l'autre, parce que tous les Soldats se régleront sur eux. Les Majors & les Aydes-Majors se placeront sur les flancs pour prendre garde si tout marche bien, & pour être à portée de se porter où besoin sera; ils auront attention si le Commandant n'a rien à leur ordonner.

Quand il faudra charger la bayonnette au bout du fusil, & que les rangs se ferrent, les Officiers & Sergens feront les mêmes mouvemens que les Soldats.

Lorsque des Bataillons sont formés comme il est marqué, soit que les Officiers soient dans les rangs, ou seulement entre deux rangs, ce sont eux qui dirigent tous les mouvemens, & qui font mouvoir les Soldats, lesquels ne doivent jamais tirer que leurs Officiers ne leur ordonnent, ni les Officiers le faire faire, qu'il ne leur soit ordonné par le Commandant, ou par la parole ou par des signaux.

Les Officiers font pour lors les nerfs du Bataillon, ce qui n'étoit pas quand ils étoient au dehors.

A R T I C L E I V.

Comment les Officiers & Soldats d'un Bataillon doivent être armés.

Tout le monde s'accorde pour dire que l'épée & le sabre sont des armes inutiles & incommodes aux Soldats, au surplus l'expérience le prouve. Mon Auteur propose de faire porter à tous les Soldats, Sergens & Officiers, au lieu d'épées, des couteaux de chasse, dont la lame aura vingt-un pouces de long, & sera large & taillante des deux côtés jusqu'à moitié de sa longueur, la poignée d'environ cinq pouces de long, fort légère & d'un bon bois.

On pourroit même en accommoder la poignée de manière à mettre le bout dans le canon du fusil, ainsi que les Grenadiers avoient leurs bayonnettes avant l'usage de celles qui sont à douille.

Les Officiers, du moment qu'ils seroient de service, quitteroient leurs épées, & pren-

droient le couteau de chasse avec le fusil, de même qu'ils font l'esponton & le hausse-col.

Comme les grenadières & gibernes ainsi que les petites haches qu'on fait porter aux Grenadiers ne leur font d'aucune utilité, il faudroit les supprimer, & distinguer les Grenadiers par une marque sur leurs habits & chapeaux.

Suivant ce présent projet, tous les Officiers, Sergens, Grenadiers, & généralement tous les Soldats seroient également armés d'un fusil avec une bayonette à douille, d'une bandouliere, où il y auroit un étui à porter quarante coups à tirer, & d'un couteau de chasse attaché à un ceinturon passé en bandouliere pour qu'il n'embarassât pas à marcher; on pourroit attacher la bayonette à douille à la bandouliere, ou au ceinturon.

M. le Maréchal de Puyféguir appuye ses propositions ci-dessus sur des raisons également fortes & solides.

Il est nécessaire d'augmenter à nos Troupes le nombre de cartouches, afin que dans l'occasion où l'action demande un feu redoublé & prompt, elles ne puissent en man-

quer ; ce qui n'arrive que trop souvent. C'est aux Officiers à avoir soin que les Soldats ne dissipent point leur poudre inutilement.

Il n'est point douteux qu'une Troupe qui tirera vite, aura un grand avantage à la Guerre sur celle qui tirera plus lentement, si elles chargent & ajustent également bien l'une & l'autre. Mais je ne doute pas non plus que celle qui chargera & ajustera le mieux ses coups, quand même ils seroient moins redoublés, l'emportera sur l'autre. Si l'action dure elle sera plus longtemps en état de la soutenir que l'autre, au lieu que celle qui tirera cinq coups par minute, si les Soldats ont quarante coups à tirer, au bout de huit minutes elle se trouvera sans munition, & les canons des fusils seront plutôt ardens ; cependant je conviens qu'il y a des occasions, où il est avantageux de tirer vite, & je conclus que le plus essentiel est d'apprendre aux Soldats à bien charger & bien ajuster ; qu'en même tems il est fort bien fait de les exercer à sçavoir charger & tirer promptement.

pour s'en prévaloir selon les circonstances. L'exercice le plus utile , à mon avis , qu'on puisse faire faire aux Soldats , c'est de les faire tirer à la sibe , & c'est celui qui se pratique le moins dans nos Troupes.

ARTICLE V.

*Comment un Bataillon doit se mou-
voir & agir.*

Tout ce qui est contenu dans ce présent Article , est si bien raisonné & si utile à sçavoir , que j'ai cru devoir en faire la copie mot à mot tel qu'il est sans y rien retrancher.

Je ne sors pas des principes que je me suis formé. J'ai dit qu'un Bataillon devoit être regardé de trois façons , ou comme un corps solide , ou divisible , ou flexible. Il est corps solide quand par toute l'étendue de son front il en va attaquer un autre la bayonette au bout du fusil , & que dans le moment qu'il va charger , les rangs de derrière se serrent contre le premier & l'ap-

puyent pour renverser celui qu'il attaque. Voilà en pareil cas l'opération la plus parfaite.

Il est corps divisible, quand il est obligé de se séparer en parties; par exemple, quand il attaque un ennemi dans des hayes, jardinages, bois, fossés ou autres lieux coupés. Il faut en pareille occasion que les parties du Bataillon se séparent pour s'ouvrir des passages. Comme ce Bataillon est divisé par une & par deux Compagnies, chaque Capitaine a sa Troupe distinguée & séparée par files; chacun charge donc devant soi ce qui se présente, pour faire abandonner le poste à l'ennemi; si on réussit, chaque Capitaine regarde aussitôt vers sa droite & vers sa gauche pour voir comme tout se passe, afin de ne pas trop avancer ni demeurer trop en arrière, mais de chercher à se rejoindre aux autres parties.

Si le Commandant de ce Bataillon, après avoir poussé l'ennemi, ne veut que conserver son poste, en attendant un ordre supérieur, il cherche à se bien placer; si le lieu où il est ne peut pas contenir toute

l'étendue de son front que nous avons supposé être de cent vingt files , qui font quarante toises , & que ce terrain n'en ait que vingt , que le Bataillon soit de treize Compagnies , il ordonnera aux six de la gauche de se mettre en seconde ligne derrière ; s'il y a dix-sept Compagnies , il ordonnera de même des huit de la gauche. Mais comme pour former une seconde ligne il faut qu'il y ait une profondeur de huit à dix toises ou environ , & que sans cette profondeur ces deux parties ne formeroient plus qu'une ligne , en ce cas le Bataillon au lieu d'être en bataille à cinq de hauteur sur cent vingt files de front , n'y seroit que sur soixante-six files à dix de hauteur. Si malgré cet arrangement la profondeur manquoit encore , au lieu de douze pieds de distance entre les rangs , on réduiroit la distance à six pieds.

Supposé que le Bataillon fut obligé d'occuper un autre verger , ou autre lieu près du sien , au lieu de mettre , comme je viens de le dire , les Compagnies derrière , on les enverroit occuper ce poste. Et si l'une &

l'autre partie , ou seulement l'une des deux , pour mieux assurer leur situation , étoient obligées de s'étendre pour tenir plus de front , pour lors au lieu de cinq rangs étant contraint de n'en faire plus que quatre , & même trois , le Commandant dirait aux Capitaines : *Messieurs , au lieu que vos Compagnies forment cinq rangs , n'en faites plus que trois , & ouvrez-vous sur la gauche* (Supposé). Dans le moment toutes les Compagnies sont à gauche , mais celle de la droite ne bouge pas. Nous avons supposé que chaque Compagnie ait dix hommes à chaque rang , en prenant les hommes des deux derniers rangs pour augmenter les files des trois premiers , les deux premiers rangs de chaque Compagnie auront dix-sept hommes , au lieu de dix , & le dernier sera seize : ces sept hommes d'augmentation à chaque rang , à raison de deux pieds , allongent le front de chaque Compagnie de deux toises deux pieds , & le dernier rang de deux toises seulement. Comme chaque Capitaine doit être instruit , celui qui ferme la gauche , & qui se met en marche le premier , doit juger

qu'ayant derrière lui sept Compagnies, à chacune desquelles il faut deux toises (supposé) de plus d'étendue qu'elles n'avoient, c'est de quinze à seize toises qu'il faut qu'il s'éloigne avant que de s'arrêter. Le Capitaine qui le suit ne commence à marcher que quand il y a deux toises ou environ entre le dernier Soldat de la Compagnie qui marche devant lui, & le premier de la sienne. Il suit aussitôt, & les autres à proportion. Quand toutes les Compagnies sont arrêtées, elles sont à droite pour se remettre de front, & ensuite chaque Capitaine forme des files des hommes des deux derniers rangs, ce qui donne aux premiers un plus grand front.

Ce que je dis ici pour s'ouvrir sur la gauche, se fait de même pour s'ouvrir sur la droite; mais si c'étoit par la droite & par la gauche qu'il fallut prendre du terrain, en ce cas la Compagnie du centre ne bougeroit, mais celles de la droite & de la gauche s'ouvriraient par la droite & par la gauche.

Si ce Bataillon étoit dans des jardinages, bois & autres pays coupés, & qu'il fût né-

cessaire d'envoyer un Détachement soit sur la droite ou sur la gauche, pour occuper un poste, comme une Eglise, un Cimetiere, une maison, un Château ou quelque défilé que ce fût sur la gauche (supposé), suivant le nombre d'hommes qu'il conviendrait de détacher, le Commandant ordonneroit à la Compagnie de la gauche d'y envoyer une Escouade : s'il en falloit davantage, d'y marcher avec sa Compagnie; si cela ne suffisoit pas, les deux Compagnies jointes ensemble y marcheroient.

Si ce Commandant étoit dans des bois, broussailles, jardinages, pays coupés ou autres lieux, où il seroit obligé de rester avec son Bataillon, & que de ce lieu il ne pût faire feu sur l'ennemi, de sorte que pour cela il fallût faire avancer des Détachemens, pour lors il ordonneroit à une, deux, trois, ou plus de Compagnies de sa droite & de sa gauche, de marcher en avant pour tirer sur l'ennemi. Quand après avoir tiré il les fera revenir, si elles sont détachées de la droite, elles reviendroient par le flanc droit reprendre leurs places; si de la gauche,

ce feroit par le flanc gauche , & non par le front du Bataillon , du moins autant qu'il feroit possible , afin de ne le pas embarrasser.

J'ai déjà dit que lorsqu'un Bataillon est obligé de passer dans des pays coupés de hayes , ou par des fossés , chaque Compagnie devoit passer devant soi comme elle pouvoit ; mais dès que le pays s'ouvre , le Commandant doit faire arrêter son Drapeau afin que chacun s'arrête ; les Drapeaux de la Compagnie de la droite & de la gauche se placent alors à la distance nécessaire du Drapeau du centre pour faciliter à chaque Compagnie de reconnoître sa place , & de l'aller prendre.

J'ai dit aussi que s'il n'y avoit qu'un seul défilé , & qu'il fût au centre , la Compagnie du centre passeroit la première , ensuite celles de la droite , puis celles de la gauche ; non pas qu'il importe que celles de la droite passent les premières ; mais parce que ne le déterminant pas , cela pourroit faire de la confusion. Si le défilé est sur la droite , les compagnies de la droite passeront les premières ; s'il est sur la gauche , celles de la gauche.

Supposé que le défilé fût si étroit qu'il n'y pût passer qu'un homme à la fois, la Compagnie qui se trouveroit la plus près des deux qui seroient jointes ensemble, feroit défiler un à un une escouade avec ses Officiers, & l'autre Escouade ensuite; après cette Compagnie, celle qui y seroit jointe passeroit, & ainsi de suite toutes les autres. Le défilé passé, la Compagnie qui aura passé la première, s'avanceroit assez pour laisser libre le débouché, puis s'ouvreroit sur la droite ou sur la gauche, suivant la situation du terrain, afin que les autres Compagnies qui la suivent, pussent prendre leur terrain; car si cette première passée est du centre, elle doit laisser le terrain tant sur la droite que sur la gauche: si elle est de la droite ou de la gauche, elle va se placer où elle croit que sera son terrain, quand le Bataillon sera formé.

Dans la plûpart des Combats de poste, le Général place les Troupes successivement. Il ordonne, par exemple, de faire avancer telles & telles Brigades. On les va chercher, chaque Bataillon se met en marche, & se

partage par divisions; & comme il n'y a aucune regle, & même que cela dépend un peu du terrain, les uns partagent leurs Bataillons en six, d'autres en sept, & d'autres en huit divisions. La moitié des Capitaines se mettent à la tête de la premiere, & l'autre moitié à la queue du dernier rang de la dernière. Quant aux Lieutenans on les partage à chaque division. La tête de ce Bataillon arrive à l'endroit ou le Général l'a demandé. Si c'est un pays coupé, il leur ordonne de passer (supposé) par tel chemin ou telle ouverture, pour aller charger les ennemis; cette ouverture (supposé) a deux, trois, quatre toises au plus de largeur: ce Bataillon entre dans ce défilé en Colonne de la même maniere qu'il s'est mis en marche. Si le terrain ne lui permet pas de se former, il attaque l'ennemi en Colonne; ce Bataillon qui vous paroît en ordre, vû le terrain, est dans un mauvais arrangement pour combattre avec ordre. Je demande pourquoi mettre la moitié des Capitaines à la tête d'un si petit front, & les autres à la queue du dernier rang, n'y ayant aucun Capitaine depuis le premier jusqu'au

dernier , non plus qu'aucun Subalterne à son véritable poste. Le front qui attaque (supposé) n'a que quatre à cinq toises au plus d'étendue ; la Colonne du Bataillon en tiendra peut-être cinquante ou davantage , pourquoi les Capitaines ne sont-ils pas avec chaque division , soit qu'on attaque en Colonne ou de front , ou que le Bataillon se forme ? Ce que je représente là, n'a rien que de très-ordinaire dans ces sortes de Combats , cependant jamais on n'y fait attention. A quoi bon tout ce que vous appelez Exercice, quand on n'y enseigne aucune chose de toutes celles qui sont si essentielles & que je traite ici ?

Mais si vos Bataillons étoient divisés, comme je le propose , par Compagnies avec leurs Officiers, lorsque le Général enverroit chercher une Brigade pour une pareille attaque , ce Bataillon se mettroit en Colonne par quatre Compagnies qui formeroient une division. En arrivant, si le terrain ne permettoit pas de marcher par le front de quatre Compagnies, il n'y auroit que les trois de la droite suivies des autres divisions de

112 EXTRAIT DU TRAITE

trois en trois Compagnies; si le terrain s'élargit, la premiere Compagnie de la seconde division doubleroit dans la premiere, & ces quatres Compagnies avec leurs Officiers attaqueroient soutenues des autres divisions dans le même ordre. Si l'on gagne du terrain où le Bataillon puisse s'étendre sur un plus grand front, la premiere division s'ouvreroit à droite, & laisseroit du terrain pour en former une autre à même hauteur qu'elle; si le terrain permet d'y former tout le Bataillon, toutes les divisions avec leurs Officiers formeront le Bataillon; à des Troupes bien exercées & disciplinées, il n'y a aucun ordre à donner pour tout cela, chacun sçait ce qu'il a à faire en quelque situation que l'on puisse se trouver. Voilà ce que l'on doit enseigner dans les Exercices, & faire faire aux Troupes.

Il n'y a rien dans ma proposition qui soit bien éloigné de notre usage; il s'agit que quand on forme le Bataillon, tous les Officiers se trouvent fixés à leurs postes, & qu'une Compagnie ne soit regardée que comme une file, de sorte que quand on divise le

Bataillon, chaque division soit formée d'une Compagnie avec ses Officiers. Par exemple, quand dans une Armée on détache un grand nombre de Compagnies de Grenadiers, supposons-les au nombre de trente ou quarante, pour aller attaquer quelque corps de l'Armée ennemie, que l'on sçait être hors de son Camp; lorsqu'il s'agit de combattre, celui qui commande ordonne de former des Bataillons d'un certain nombre, comme dix à douze Compagnies de Grenadiers chacun. Quand ces Compagnies se mettent en Bataille, chacune fait une division sur cinq ou six de hauteur, ainsi qu'on l'a ordonné; & c'est ainsi qu'elles forment le Bataillon. Tous les Officiers sont alors à leurs Compagnies; chaque Compagnie est une file, & ne mêle pas ses Soldats avec ceux de la Compagnie qui la touche. Si le Commandant fait un détachement, il ordonne à une telle Compagnie de marcher, elle marche avec tous ses Officiers, & de même les autres qui pourroient y être jointes. C'est le modele que je vous donne pour former vos Bataillons. Puisque vous en agissez ainsi.

114 EXTRAIT DU TRAITE'

pour vos Compagnies de Grenadiers, qui sont l'élite de vos Troupes, quelles bonnes raisons pouvez-vous donner de ne pas pratiquer la même chose pour les Compagnies ordinaires ? Quand on voudra entrer dans ces détails, on conviendra que l'ordre que je propose est le plus parfait, & que l'autre n'est que confusion.

J'ai dit ci-dessus qu'avant de traiter des grandes parties de la guerre, il falloit commencer par établir la base & le fondement des ordres de Bataille, sans quoi on ne feroit rien de solide ; mais que pour cela il falloit, comme je le fais, entrer dans bien des détails très-petits en apparence ; mais comme ils sont absolument nécessaires pour parvenir à détruire des usages établis de tout tems, sans principes, & qui sont cause de tous les désordres dans notre maniere de combattre, j'ai été obligé de ne rien omettre, & d'expliquer tous ces détails, où je ne sçache pas que personne soit entré avant moi.

Tout ce qu'on enseigne dans nos exercices aux Troupes, soit le maniement des ar-

mes ou les évolutions & motions militaires, se fait dans des terrains unis & choisis exprès pour cela, où tout est tranquille, où rien ne vous trouble & rien ne vous dérange, où vous donnez tout le tems à vos Soldats que vous voulez pour faire ce que vous leur ordonnez, ayant de leur part une grande attention à écouter le commandement qu'ils peuvent facilement entendre; mais outre que ce que vous leur enseignez ne leur est d'aucune utilité, quand cela seroit, peut-on croire qu'indifféremment dans quelque terrain que ce soit ils puissent faire les mêmes choses, qu'ils puissent entendre le commandement, & que dans le feu ils aient la même présence d'esprit?

Comme j'ai reconnu par toutes les observations que j'ai fait, soit comme Capitaine, Major, Major de Brigade, Maréchal général des Logis des Armées, & Officier général, soit dans l'action ou dans le mouvement pour en venir à l'action, que la plus grande partie de ce que l'on enseigne dans les exercices étoit pour lors im-

praticable, j'ai appris à distinguer ce qu'il falloit retrancher; ainsi ce que j'enseigne ici n'est autre chose que ce que j'ai reconnu être praticable dans l'action: desorte que tout ce que l'on apprend aux Troupes en s'écartant des mêmes principes, je le regarde comme frivole & inutile pour la Guerre.

Du moment qu'il est démontré que la division par files d'un homme à chaque rang dans les Bataillons, quand il s'agit de faire mouvoir des Troupes pour combattre, aussi bien que dans le moment même du Combat, n'est ni utile ni praticable aujourd'hui par rapport aux armes dont nous nous servons, au terrain où nous sommes le plus souvent obligés de combattre, & aux grands mouvemens que nous sommes contraints de faire, il faut conclure que toutes les évolutions & motions militaires qui sont dans *Ælian*, & toutes celles dont il est parlé dans le Maréchal de Bataille de *Laustelnau*, sont inutiles, d'autant plus qu'elles n'ont pour fondement que la division par file d'un homme à chaque rang, ce que plusieurs copient encore dans leurs exer-

cices, sans considérer que si les Grecs & les Romains étoient obligés de distinguer les files d'un homme à chaque rang, ce n'étoit qu'à cause des armes dont ils se servoient, ainsi que je l'ai déjà fait voir ci-dessus; au lieu qu'aujourd'hui par les armes dont nous faisons usage, la division dans les Bataillons par Compagnies nous suffit, & l'autre nous est nuisible.

CHAPITRE XII.

De l'Escadron & de la maniere de le former.

LES règles qu'on vient de donner pour former le Bataillon, servent en grande partie aussi pour l'Escadron.

La forme de l'Escadron n'est pas ancienne, car avant l'usage des armes à feu, quand la Cavalerie étoit armée de lances, elle ne se mettoit en bataille que sur un simple rang, & ce n'a été que vers le Règne de Henri II. que quelques-uns

ont commencé à former l'Escadron , ainsi qu'on peut le voir dans le Traité de la Milice Françoisse par le P. Daniel.

ARTICLE PREMIER.

*Du nombre de Compagnies, Officiers
& Cavaliers dont un Escadron
devroit être composé.*

Je n'entre pas dans le détail de ce qui fait le sujet de ce Chapitre par les raisons que j'ai alléguées Article II. du précédent Chapitre au sujet du Bataillon.

A R T I C L E I I.

*De la maniere dont les Compagnies
& les Officiers doivent être placés
dans l'Escadron.*

Comme les principes sur lesquels on a formé les Bataillons sont les mêmes qu'il est nécessaire de suivre pour l'Escadron , il faut que tous les Officiers combattent avec leurs Compagnies ; si le Colonel ou un Ca-

pitaine a un poste d'honneur, sa Compagnie doit l'avoir aussi. La place du Colonel ou Commandant d'Escadron est au centre, sa Compagnie s'y mettra s'il n'y en a que trois ; s'il y en a quatre, elle sera la seconde de la droite, ensuite le premier Capitaine à la droite avec sa Compagnie ; le second Capitaine à la gauche, & le troisième Capitaine se placera le deuxième de la gauche.

Soit que chaque Escadron soit composé de trois ou de quatre Compagnies, chacune sera divisée en deux Brigades. Alors les trois Compagnies donneront six Brigades, & les quatre en donneront huit. Le nombre de quatre Compagnies est le plus parfait pour tous les mouvemens ; les divisions pourront être d'une ou de deux Compagnies ; s'il n'étoit que de trois Compagnies de cinquante Maîtres, le centre de l'Escadron seroit le milieu de la Compagnie du centre. On partageroit également l'Escadron en deux parties de trois Brigades chacune.

Chaque Compagnie est composée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Cornette, &

pour bas Officiers d'un Maréchal des Logis, d'un Brigadier, d'un Sous-Brigadier, ce qui fait six Officiers. Comme l'Escadron n'a que trois rangs, tous les Capitaines, même le Commandant de l'Escadron, combattront dans le premier rang de leurs Compagnies. Les Lieutenans des deux Compagnies du centre seront placés, un au second rang de sa Compagnie, & l'autre au troisième de la sienne, les deux autres formeront le dernier rang. Des quatre Cornettes les deux des Compagnies du centre, au premier rang de leurs Compagnies, & les Cornettes, qui portent les Etendarts, au second rang de leurs Compagnies, dont les Cavaliers seront particulièrement chargés de veiller à la sûreté de ces Etendarts. Des quatre Maréchaux des Logis ceux des deux Compagnies qui ferment l'Escadron, seront au premier rang; les deux autres seront, l'un dans le second rang, & l'autre dans le troisième, chacun à sa Compagnie; les Brigadiers & Sous-Brigadiers seront répartis chacun à sa Compagnie, & les Cavaliers aussi, suivant que les Capitaines qui les connoissent le jugeront

jugeront à propos; le Timbalier dans le dernier rang.

Quant au Major & à l'Aide-Major, ils auront attention à bien faire marcher les Escadrons de leurs Régimens, afin qu'ils avancent d'un pas égal avec les autres de la ligne; ils observeront si entr'eux ils gardent leurs distances quand ils en ont, ou si étant serrés ils ne se jettent pas plus sur leur droite ou sur leur gauche qu'il ne conviendrait, si l'ennemi ne fait pas quelque mouvement que ceux qui commandent l'Escadron ne verroient peut-être pas pour en ce cas les en avertir, parce que dans ce moment chacun n'a d'autre attention qu'à ce qui est devant lui.

Lorsqu'il y a des Capitaines ou Lieutenans détachés, il faut approcher le plus qu'il est possible de l'arrangement établi pour le complet.

Il ne faut pas compter l'Escadron par files d'un Cavalier à chaque rang depuis la droite jusqu'à la gauche, pour le mettre en marche par parties égales, ou pour toute autre raison, ainsi qu'il se pratique mal à propos.

ce qui est trop long, vû qu'on n'a pas ce tems-là dans l'action ; mais il faut regarder un Escadron de quatre Compagnies comme quatre files, & dans chaque Compagnie chaque Brigade comme une file, quand cette division est nécessaire. Chaque Capitaine est le Major de sa Compagnie, & ses subalternes les Aides-Majors. Ce sont eux qui font tout mouvoir faisant les mouvemens avec eux. Si l'Escadron ne marche pas tout de front, on peut le partager en deux divisions, deux Compagnies à chaque. Si c'est en quatre, une Compagnie formera une division. Si le terrain ne permet pas de passer plus de la moitié d'une Compagnie de front, on marchera par Brigades. S'il faut défiler par moins encore un ou deux Cavaliers de la Brigade de la droite ou de la gauche, suivant le côté où l'on défile, marcheront avec leurs Officiers, le reste de cette Brigade ensuite ; puis l'autre Brigade, & cette Compagnie sera suivie des autres dans la même disposition ; on se reformera de même dès que le terrain le permettra.

Lorsque tous les Officiers combattent avec leurs Compagnies quelque mouvement que le Commandant juge à propos de faire, au moindre signal chaque Capitaine le fait exécuter à sa Compagnie, je les suppose de quarante-deux Cavaliers chacune sur trois rangs, ce sera quatorze à chaque rang. Si l'Escadron est dans un terrain serré, & que le Commandant veuille faire quatre rangs au lieu de trois, le nombre de quarante-deux, partagé en quatre, donnera onze Cavaliers aux deux premiers rangs & dix aux deux derniers. Des quatorze de front il y en aura trois de la gauche (supposé) des deux premiers rangs & quatre du troisième qui tourneront pour former un quatrième rang, & les Compagnies ensuite se resserreront pour remplir le vuide. De même si de trois rangs on vouloit n'en faire que deux, le troisième qui est de quatorze se sépareroit en deux, sept doubleroit sur la droite ou sur la gauche du premier rang chacun à sa Compagnie, suivant qu'il seroit ordonné, & les sept autres sur le second, & les Compagnies s'ouvri-

roient à droite & à gauche pour leur faire place.

Comme il y a des Régimens qui tirent des Cavaliers de chaque Compagnie de l'Escadron, avec des Officiers, pour former une Troupe aux flancs des Escadrons afin de se porter où il est besoin, je demande pourquoi vouloir par-là augmenter toujours la confusion, & ne pas se servir d'une Compagnie ou d'une partie de Compagnie, puisqu'elles sont disposées pour cela, ayant toutes leurs Officiers? Ce défaut porte un préjudice notable dans toutes les actions de Guerre, tant dans l'Infanterie que dans la Cavalerie. Il faut sçavoir distinguer quel est le Service qui demande des Cavaliers ou Soldats avec des Officiers tirés de toutes les Compagnies du Bataillon, & de l'Escadron, aussi bien que les occasions où il faut que ce soit les Compagnies en entier ou partie d'icelles avec leurs Officiers.



ARTICLES III. & IV.

Traitant de la maniere la plus parfaite d'armer les Cavaliers & Officiers de Cavalerie, & de faire mouvoir & agir l'Escadron.

La Cavalerie porte à présent des plastrons qui devroient être à l'épreuve du fusil ; attendu qu'aujourd'hui c'est l'arme qui détruit le plus la Cavalerie : ce plastron est donc très-nécessaire, & anciennement on faisoit usage de cuirasses entieres. Les Cavaliers devroient aussi porter des calotes de fer ainsi qu'il est ordonné.

Comme les mousquetons dont la Cavalerie se servoit, quand elle étoit en usage de tirer, ont paru depuis trop courts & de mauvaise grace, sur-tout quand le Cavalier est à pied & qu'il est de garde, on les a allongés, & on en a augmenté le calibre, de sorte qu'étant trop longs & trop pesans, on ne les suspend plus à la bandouliere, mais à la selle, & on en fait d'autant moins d'usage en chargeant l'ennemi,

qu'on seroit alors contraint de les tenir des deux mains.

Ainsi le sentiment de mon Auteur est que tous les Officiers, Capitaines, Lieutenans, Cornettes, Maréchaux des Logis, Brigadiers & Cavaliers portent tous des mousquetons aussi légers qu'on les portoit précédemment, ou bien de petites carabines pendues à la bandouliere, comme en portent les Husards pour s'en servir dans l'action; mais hors de ces occasions qu'ils les portent attachés à des portes-mousquetons.

Il veut aussi lorsqu'on mene des Escadrons pour en charger d'autres l'épée à la main, qu'avant que de se servir de l'épée, on fasse tirer de fort près, & aussitôt ensuite charger l'épée à la main: ce qui peut être fondé, vû que le cheval qui a peur du feu, recule lorsqu'on tire contre lui de bien près; au lieu que lorsqu'on tire étant sur lui, le plus souvent il avance, d'où il paroît constant que l'avantage est pour l'Escadron qui tire; mais il faut que ce soit à une petite distance, & que le Cavalier après avoir tiré puisse laisser tomber son mousqueton.

pendu à la bandouliere pour empoigner aussitôt son épée, & que la Troupe soit bien exercée au feu.

CHAPITRE XIII.

*Mouvemens plus faciles , plus prompts
& plus sûrs que ceux qui sont ac-
tuellement en usage , surtout en pré-
sence des Ennemis.*

TANT que le terrain le permet, tous les mouvemens qu'on fait faire aux parties d'une Armée, quond on est en présence de l'ennemi & prêt à combattre, doivent être tous d'un Bataillon ou d'un Escadron en entier dans l'étendue de son front sans se séparer par division. Pour faire un quart de conversion comme nous le pratiquons, il faut être éloigné de l'ennemi, & avoir bien du terrain libre devant soi, ce que l'on ne trouve pas toujours.

Pour remédier à la longueur de ce mouvement, qui provient de ce que c'est le

Soldat qui est tout à la gauche , ou celui qui est tout à la droite qui sert de pivot , & en même tems ménager le terrain , le mouvement qu'on propose , est , que le Soldat qui est au centre du premier rang soit celui qui serve de pivot ; de sorte que le Bataillon ou Escadron tournera sur son centre , ce qu'on appelle faire le mouliner.

ARTICLE PREMIER.

Mouvement d'un Bataillon qui tourne sur son centre par quart de conversion.

Par exemple , on suppose qu'il soit composé de dix Compagnies chacune de douze hommes de front à chaque rang , (le nombre de Compagnies ni de files n'y fait rien) ce Bataillon aura cent vingt files ; que l'on veuille tourner sur la gauche , les soixante files de la gauche feront demi tour à droite , & pour lors la moitié du Bataillon fera tête d'un côté , l'autre de l'autre , ensuite on dit : *A gauche sur le centre faites un quart de conversion.* Le Soldat qui est au centre

du premier rang, & à la gauche des soixante files à la droite sert de pivot, non seulement à toute la droite, mais même aux soixante files qui ont fait demi tour à droite. Toute la partie droite fait son quart de conversion à l'ordinaire, mais les soixante files qui font tête à la queue suivent le mouvement de la droite en se jettant sur la gauche, chaque rang cherchant à se maintenir toujours tout droit avec la partie de la droite. Comme la droite & la gauche de ce Bataillon décrivent également chacune un quart de cercle de trente toises, & qu'elles font plus de chemin que les parties du centre, c'est au centre de régler son mouvement sur le leur, & quand le quart de conversion est achevé, les soixante files qui ont fait demi tour à droite se remettent par demi tour à gauche, & font tête à l'ennemi.

Ce qu'il y a de différence dans ce quart de conversion, c'est que lorsque les soixante files ont fait demi tour à droite, celui qui leur sert de pivot se trouve au rang de dernière au lieu d'être au premier; ce qui n'est

pas un inconvénient qui doive les empêcher de bien tourner , parce qu'elles doivent se régler sur les rangs de la partie de la droite du Bataillon. Ce mouvement demande moitié moins de terrain & de tems que celui qui est en usage.

Lorsque l'on est en ligne, & qu'il s'agit de s'ouvrir sur la droite ou sur la gauche pour ne pas marcher sur un si grand front, on peut diviser ce même Bataillon en deux parties. Les soixante files de la droite & les soixante de la gauche tourneront chacune sur leur centre, de même que si c'étoit deux Bataillons séparés. Si c'est à droite les trente files de la droite de chacune de ces deux moitiés feront le demi tour à droite, & chacune tournera sur son centre faisant le tourniquet, quand il sera fait & qu'elles marcheront, elles observeront de garder toujours la même distance entr'elles, que celle où elles se sont trouvées quand elles ont eu fait le quart de conversion, afin que quand on les fera remettre par un tourniquet à gauche pour faire tête à l'ennemi, ces deux parties soient rejointes par faire

SUR L'ART DE LA GUERRE. 131
ment, & ne forment plus qu'un Bataillon.

ARTICLE II.

Mouvemens d'un Bataillon pour marcher sur sa droite ou sur sa gauche sur le même allignement sans s'allonger.

Supposant un Bataillon de dix Compagnies sur six rangs de douze hommes chacun, la distance d'un rang à l'autre de douze pieds, il n'y a qu'à dire : à gauche par demi-rang de Compagnies (qui est par six hommes) faites un quart de conversion, pour lors chaque Compagnie formera deux rangs, faisant tête au flanc gauche, & tout le Bataillon se trouvera sur vingt rangs, chaque rang de trente-six hommes, & à douze petits pieds de distance l'un de l'autre, ce qui formera une colonne de quarante toises : qui est la même étendue qu'il avoit en bataille.

R É F L E X I O N.

Ce mouvement me paroît fort beau.

F. vj.

132 EXTRAIT DU TRAITE'

mais je le croirois très-difficile à bien exécuter, tant que les distances des rangs seront à douze pieds, au lieu qu'il seroit aisé si elles étoient réduites à six, la colonne auroit moitié moins de front, le double plus de rangs & la même profondeur; on pourroit la remettre en bataille par le même mouvement qu'elle auroit fait pour se mettre en colonne, en faisant faire à chaque rang à gauche ou à droite un quart de conversion par trois hommes; ce que le Bataillon en bataille feroit bien plus aisément sans confusion que s'il falloit rompre ses rangs par six.

ARTICLES III. & IV.

Des mouvemens de l'Escadron.

Si l'Escadron est de quatre Compagnies de douze Maîtres à chaque rang, le front sera de quarante-huit, suivant les distances que nous avons établies pour le faire marcher sur la droite, (supposé) on dit aux quatre Compagnies : *A droite par six ou par demi-Compagnies.* Pour lors les Cavaliers

de la file de la droite de chaque Compagnie & ceux de la septième servent de pivot ; & le quart de tour étant fait , chaque Compagnie forme deux rangs de dix-huit Maîtres chacun , faisant tête au flanc , & tout l'Ecadron sur huit rangs dont la colonne en marchant n'occupe que vingt-quatre toises , qui sont la même étendue que celle qu'il a en bataille : en faisant à gauche par six il n'aura que la même étendue de terrain qu'il avoit , mais il se trouvera de trois toises plus en avant du côté de l'ennemi , & plus sur la droite aussi de trois toises , mais pour n'être ni plus en avant ni plus sur la droite , il n'a qu'à tourner & achever le cercle , ce qui est bientôt fait.

Ce mouvement seroit plus parfait s'il avoit tourné par sept au lieu de six. Par exemple , on suppose que chacune de ces Compagnies ait quatorze Maîtres à chaque rang , le front sera de cinquante-six , chaque Compagnie faisant pour lors à droite par sept , chaque premier rang en tournant porte la longueur & l'épaisseur des chevaux

134 EXTRAIT DU TRAITE

en avant du rang, d'autant que les Cavaliers qui servent de pivot doivent tourner sur le pied droit du devant de leur chevaux, autrement dit sur le pied hors montoir, de même que tourneroit un homme à pied; ainsi outre les douze pieds de distance d'un rang à l'autre, il y a le terrain que le cheval du premier rang occupoit depuis les jambes de devant jusqu'à la queue, & le terrain que le cheval du second rang occupoit aussi depuis la tête jusqu'aux jambes de devant, ce qui fait ensemble une longueur de cheval, laquelle jointe aux douze pieds de distance d'un rang à l'autre, produit vingt-un pieds; ainsi quand les sept Cavaliers du second rang tournent, ils trouvent tout le terrain nécessaire, le troisième rang trouve la même chose; & quand l'Escadron marche, s'il a bien gardé ses distances d'un rang à l'autre en marchant, quand on lui ordonnera de faire tête à l'ennemi, après avoir tourné, il se reformera très-juste.

La différence qu'il y a, c'est quand on fait à droite par six, le mouvement fait, la distan-

ce d'un rang à l'autre n'est que de neuf pieds au lieu de douze, & que les six chevaux occupant le terrain de sept en marchant sont plus au large, ce qui est indifférent; mais quand ils se remettront en bataille, ils retrouveront juste le terrain qu'ils avoient. Ce mouvement pour la droite se fait également pour la gauche; mais pour lors le Cavalier qui sert de pivot, tourne sur le pied de devant du montoir qui est le gauche.

Par ce simple mouvement une ligne de Cavalerie si nombreuse qu'elle puisse être, peut tourner pour marcher sur sa droite ou sur sa gauche, dans le tems qu'il faut à six ou sept Cavaliers pour décrire un quart de cercle dont la circonférence est de quatre toises & demie; ainsi quand on est près de l'ennemi, & qu'on est obligé de s'ouvrir sur sa droite ou sur sa gauche, ce mouvement est le plus juste, le plus prompt & le plus sûr à faire.

Pour faire le demi tour à droite qui est le *Viderzurouk*, il n'y a qu'à faire par demi rang de chaque Compagnie, ou autrement

§ 36 EXTRAIT DU TRAITE

par Brigade , à droite un double caracol qui est un demi cercle , & pour lors l'Escadron fera tête à la queue , & quand il a marché , si l'on veut le remettre ou lui faire faire encore par demi rang de Compagnie à droite un double caracol , au moyen de quoi ces parties ont décrit un cercle qui les remet dans les mêmes places qu'elles avoient avant d'avoir commencé à tourner. Ce qu'il faut seulement observer , c'est qu'en faisant le commandement par demi rang de Compagnie *demi tour à droite* quand le premier quart de cercle est fait , au lieu d'aller tout de suite pour faire le demi cercle , il faut s'arrêter un moment pour que les Officiers qui étoient à la tête passent à travers les distances que les Compagnies ont faites , plutôt que d'aller tourner par les flancs , comme ils font au *Viderzouroulk* , & dès qu'ils sont passés on acheve le demi cercle.

Comme par le demi tour à droite de l'Infanterie , par le *Viderzouroulk* de la Cavalerie , & même en faisant tourner par demi rang de chaque Compagnie de Cavalerie ,

SUR L'ART DE LA GUERRE. 137

pour faire tête à la queue, ce sont toujours les derniers rangs qui deviennent les premiers, & qu'en plusieurs occasions il convient mieux que ce soit la tête des Bataillons & des Escadrons; pour cela il n'y a qu'à faire tourner les Bataillons & Escadrons sur le centre, & au lieu que pour faire tête seulement sur la droite ou sur la gauche ils ne décrivent qu'un quart de cercle, faites leur décrire le demi cercle & pour lors les premiers rangs feront tête à la queue. Si dans la suite vous voulez qu'ils fassent tête où ils la faisoient auparavant, faites leur décrire sur le centre une seconde fois à droite un demi cercle, chaque Escadron & chaque Cavalier, chaque Bataillon & chaque Soldat sera remis dans la place qu'il avoit.

R É F L E X I O N.

Je suis persuadé que tous ces mouvemens sont fort courts & fort simples pour la Cavalerie, lorsque les distances entre les rangs se trouvent bien exactement observées; mais pour peu qu'on y manque &

138 EXTRAIT DU TRAITE
qu'on les serre trop, il peut en naître de
grands désordres.

*Maniere de faire faire à un Escadron
un quart de conversion sur le centre.*

Si c'est par la droite qu'on veuille que
l'Escadron fasse le quart de conversion, on
dit aux deux Compagnies de la droite par
*demi rang de Compagnies, faites demi tour
à droite*; ce qui étant fait, la moitié de
l'Escadron fait tête d'un côté, l'autre de
l'autre, & comme elles ont tourné par six,
elles se sont jettées de trois toises plus sur
la droite, & il s'en faut cette distance
qu'elles ne touchent à celles qui n'ont pas
bougé; ensuite on fait le commandement,
*à droite sur le centre faites un quart de con-
version*. Le Cavalier qui est à la droite du
premier rang des deux Compagnies qui
n'ont pas tourné, sert de pivot, & ces deux
Compagnies font leur quart de conversion
à l'ordinaire; mais les deux qui ont fait
demi tour à droite, tournent en même
tems sans s'approcher des autres, & chaque

rang règle son mouvement sur celui des deux Compagnies qui n'ont pas tourné, se servant du même pivot ; & quand le quart de conversion est fait , pour se remettre de front aux deux autres , elles font encore par demi rang de Compagnies à droite un double caracol qui est un demi cercle, quand elles l'ont fait , la distance qui les sépareroit d'avec les autres Compagnies se trouve remplie , & l'Escadron fait front sur le flanc droit ; lorsqu'après avoir marché sur la droite on veut faire front où on l'avoit, pour lors les deux Compagnies de la gauche par demi rang de chaque Compagnie font à gauche un double caracol pour faire tête à la queue, après quoi on dit, *à gauche sur le centre faites un quart de conversion.* Le Cavalier qui a la gauche du premier rang des deux Compagnies qui n'ont pas bougé, sert de pivot, & cette conversion se fait par la gauche par les mêmes règles qu'on l'a montré par la droite.



ARTICLE V.

Moyens pour faire prendre à un Bataillon & à un Escadron les figures qui peuvent leur convenir suivant les différentes situations où ils se trouvent.

Si étant en ligne & combattant ce qui est devant soi, les ennemis avoient percé la ligne en quelque endroit, & se présentoient pour vous charger à dos, soit Cavalerie ou Infanterie, pour lors si le nombre qu'on a en tête ou en queue est considérable, il faut que le Bataillon ou les Bataillons arrêtent, que les trois derniers rangs (supposé qu'il y en ait six, & s'il n'y en avoit que quatre, les deux derniers) fassent demi tour à droite pour faire tête à la queue; & si les flancs ne sont pas couverts, que les Soldats de la Compagnie de la droite & de la gauche du Bataillon se tournent un peu de façon à en arrondir les flancs, pour faire tête & résister à l'ennemi.

Si de la Cavalerie se trouvoit en pareil cas, & que l'Escadron fût sur quatre rangs, les deux derniers feroient demi tour à droite pour faire tête à la queue; s'ils étoient seulement sur trois, le dernier seul tourneroit, ou les deux derniers, si ce qui se présente en queue étoit plus considérable ou plus près que ceux qu'on auroit en tête; mais si on avoit le tems, l'Escadron au lieu de trois rangs se formeroit sur deux, & ensuite se partageroit en deux Escadrons, dont l'un feroit tête au front, & l'autre à la queue; ou bien si les Bataillons & Escadrons étoient en bataille sans distance, ou qu'elle fût fort petite, un feroit tête au front, & l'autre à la queue.

Si un Bataillon poussant ce qui est devant soi, un autre venoit pour tomber sur un de ses flancs (supposons le gauche) les six Compagnies de la droite marcheroient au Bataillon qui feroit en tête, & les six Compagnies de la gauche feroient un quart de conversion à gauche pour marcher à celui qui voudroit lui tomber sur le flanc. Quoiqu'il soit constant que ces deux demi Ba-

taillons combattoient avec un grand désavantage tant par le nombre , que parce qu'en attaquant ils peuvent être embrassés par les flancs , néanmoins lorsqu'on se trouve en pareille circonstance , si ces demi Bataillons marchant serrés & bien résolus , peuvent une fois enfoncer seulement l'étendue qu'ils tiennent par leur front , & aussitôt faire à droite & à gauche pour attaquer ce qui en résisteroit , ils en viendroient à bout. L'Escadron en pareil cas doit prendre le même parti , ce n'est qu'avec du courage & de la présence d'esprit qu'on peut se tirer de ces fâcheuses situations.

Enfin , toute espérance perdue de pouvoir forcer le nombre de Troupes qui vient vous environner , il faut absolument se réduire à la défensive , & changer la figure du quarré long pour faire un front égal de tous côtés autant que cela est possible.



ARTICLE VI.

*Des propriétés d'un Bataillon ou d'un
Escadron, considérés comme des
Corps flexibles.*

Mon Auteur propose dans le cas d'extrémité, mentionnée à la fin de l'Article précédent de former le Bataillon en rond, & en enseigne la façon. Je n'en fais pas d'extrait, parce que je ne sçaurois me persuader que cette manœuvre puisse être plus avantageuse en pareil cas que celle de la colonne; il s'agiroit seulement de la former de façon à la rendre susceptible de tous les mouvemens de guerre, & à pouvoir la faire changer de forme suivant que les circonstances l'exigeroient, sans jamais prêter le flanc à l'ennemi, ni rompre l'ordre du Bataillon; ce qui seroit fort aisé à faire. A l'égard du Bataillon en rond, outre que je le croirois très-dangereux à former en présence de l'ennemi, il seroit fort difficile qu'il conservât l'ordre que mon Auteur propose pour le faire marcher D'ailleurs

le feu qu'il pourroit faire sur l'ennemi ne pourroit jamais être si considérable que celui d'un Bataillon en colonne. Ce que mon Auteur rapporte au sujet de la force du Bataillon en rond, peut également être appliqué à la colonne, & sert en même tems à prouver bien solidement que si l'Infanterie connoissoit sa force, la Cavalerie ne l'enfonceroit jamais; c'est pourquoi j'en ai fait l'Extrait qui suit.

Pour démontrer la force de ce Bataillon, sur-tout contre de la Cavalerie, je dirai que quand elle s'ébranle pour attaquer, dès qu'elle est environ à cent toises, elle est soumise au feu de ce Bataillon; pour lors les rangs du Bataillon en quelque nombre qu'ils soient, se tenant fort serrés les uns contre les autres, mettent le genouil droit en terre, & se relevant successivement, font un feu continuel. Quand la Cavalerie est à portée de choquer, tous les rangs qui étoient genouil en terre se relevent & présentent la bayonette au bout du fusil, lequel outre cela aura été rechargé: cette bayonette, compris le fusil, a six peds, & le Soldat
 porte

porte le bras en avant pour allonger son coup ; ceux du second rang sont encore à portée d'en allonger, mais outre cela tous les six rangs sont hérissés de bayonnettes qui se présentent aux premiers rangs de Cavalerie qui voudroient forcer. Chaque Cavalier occupe trois pieds de front, & ne peut se servir que de son sabre, qui n'a que trois pieds quatre pouces ; & quand il veut frapper il ne le peut guères au-delà de la tête de son cheval. Le second rang, ni les autres dans la Cavalerie ne poussent pas le premier rang comme dans l'Infanterie, ils ne peuvent que l'empêcher de tourner quand ils le serrent de près. Ainsi les Cavaliers qui sont au premier rang, ont chacun en tête deux files de Soldats qui sont douze hommes, ferrés comme on le suppose, les deux files n'occupant que trois pieds de front ; tous les six rangs peuvent agir comme le premier : car outre la bayonnette dont les premiers rangs peuvent se servir, comme le Cavalier est plus élevé, les derniers rangs des Bataillons peuvent tirer dessus. De plus, avant que le Cavalier puisse se servir de ses

armes, il faut que par le choc & la force des chevaux le premier rang ait enfoncé quelque partie de ce Bataillon ; mais pour y réussir il faut bien de la résolution dans les hommes, & des chevaux bien intrépides pour ne pas se renverser ayant un si grand feu dans le nez. Il faut de plus que l'homme & le cheval veuillent l'un & l'autre avancer sans quoi rien n'avance. Des hommes & des chevaux tués dans le premier rang, ce qui ne se peut autrement, empêcheront ceux de derriere d'approcher autrement qu'en désordre.

CHAPITRE XIV.

Des ordres de Bataille.

ON ne peut faire aucune disposition juste de Cavalerie & d'Infanterie, qu'on ne connoisse la nature du lieu où l'on va combattre, vû la diversité des situations, comme sont des pays coupés de bois, ravins, fossés, ruisseaux, hayes, villages, pays de montagne, de plaines unies, d'autres parties coupées, partie plaines ; néan-

moins cette diversité de situations peut se réduire à de certaines maximes générales, & en suivant la méthode dont on se sert pour enseigner la fortification, nous pourrions parvenir à établir nos principes, d'autant plus qu'une Armée rangée en bataille est une fortification mouvante, dont il faut que toutes les parties se flanquent, se soutiennent & se communiquent aisément, que la Cavalerie soit placée dans des lieux où elle puisse agir; de sorte que l'irrégularité du terrain ne nous prive pas de ses avantages.

ARTICLE PREMIER.

Des différens ordres de bataille qu'une Armée peut former en plaine unie & où l'on ne rencontre aucun obstacle de la part du terrain.

Mon Auteur donne des raisons très-fortes par lesquelles il démontre que le meilleur ordre de bataille est de mettre l'Infanterie & la Cavalerie en ligne pleine, lorsqu'on

148 EXTRAIT DU TRAITE

en est le maître, & si cela ne se peut pas par rapport à l'étendue du terrain qu'on a à remplir, qu'il faut au moins donner les intervalles les plus petits qu'il sera possible, & éviter toujours d'être obligé d'en donner de grands.

A R T I C L E I I.

*Description des différentes manieres
dont des Armées combattent en
plaine.*

De vieilles Troupes bien instruites qui marchent de front à un ennemi, ont une grande attention à marcher en ligne droite, & à garder les distances qu'elles ont entr'elles; à cet effet elles doivent aller à petits pas, de tems en tems se redresser, observer un grand silence pour entendre le commandement, point de bruit de tambour, ni de trompettes; ce qui n'est utile ici que pour donner quelque signal. L'Infanterie doit marcher la bayonnette au bout du fusil chargé & appuyé sur le bras gauche; la Cavalerie doit avoir une demi cuirasse, que l'on appelle

plastron , & qui se met seulement par devant , & marcher l'épée à la main , & quand on est précisément au moment de charger , les rangs & les files de l'Infanterie & de la Cavalerie doivent se serrer. Le premier rang de la Cavalerie , soutenu des derniers , tâche à coups d'épée d'ouvrir l'Escadron qu'il combat & de le rompre. Dans l'Infanterie les rangs de derrière étant près des premiers les poussent & les soutiennent , tandis que ceux-ci par leurs poids & à coups de bayonnette tâchent de renverser le front qui leur est opposé ; si l'affaire a été disputée , l'Armée qui a battu est plus ou moins rompue , & doit tâcher de se réformer , pour être en état de soutenir la seconde ligne des ennemis , au cas qu'elle se soit avancée , & de marcher à elle en ordre pour l'attaquer ; & dans le tems que cette première ligne qui a battu s'avance , la seconde doit s'approcher d'elle à proportion , & même faire avancer devant soi quelques Bataillons & Escadrons à portée de la première , pour prendre la place de quelques-uns des Escadrons , ou de quelques Batail-

lons, qui auroient été maltraités. On peut même faire passer cette seconde ligne dans la première, si celle-ci s'étoit fort rompue en battant la première des ennemis; ce qui lui donneroit le tems de se réformer pour venir ensuite appuyer celle qui lui serroit de seconde ligne quand elle viendroit à charger, & supposé que la seconde ligne des ennemis fût encore battue; pour lors n'ayant plus d'ennemis en ligne, qui puissent revenir sur vous, vous devez détacher des droites & des gauches de chaque Bataillon & de chaque Escadron des Compagnies entières qui aillent en avant, tandis que les lignes les suivront. Ces Compagnies détacheront elles-mêmes des Escouades qui se débarrasseront pour aller plus en avant charger les fuyards, afin que rien ne puisse se réformer, & ce jusqu'à une certaine distance, que ces Dérachemens seront toujours appuyés par la ligne qui les suivra. Voici encore des manieres différentes de faire combattre des Armées l'une contre l'autre en plaine, car cela n'est pas uniforme chez toutes les Nations: assez souvent celle qui

se trouve en bataille attend l'autre de pied ferme, & quand celle-ci est bien près, l'Infanterie genouil en terre lui tire tout son feu, & se relève pour la recevoir la bayonnette au bout du fusil. La Cavalerie tire aussi, & laisse tomber le mousqueton; la décharge de l'Infanterie fait tomber beaucoup de monde quand elle est faite à propos, de près, & par des gens fermes; ce qui fait quelquefois tourner le dos à quelque partie de la ligne; mais le plus souvent, quand cette ligne qui marche est composée de bonnes Troupes, elle se presse d'entrer dans la ligne qui a tiré, comptant le plus grand danger passé, & celle-ci a peine à soutenir cette impétuosité.

D'autres fois quand celle qui attend voit la ligne des ennemis à quatre-vingt toises ou environ, elle fait par rang ou par divisions un feu continuel, ce qui oblige la ligne des ennemis de se presser de marcher, & dans un si long espace de se rompre en marchant; quand elle est près, celle qui est arrêtée s'ébranle pour la charger, & la trouvant un peu en confusion, parce

que les Bataillons & Escadrons sont dérangés , que les files sont les unes trop ouvertes , les autres trop serrées , elle a l'avantage sur elle que les siennes au contraire n'étant pas ouvertes & étant restées en droite ligne , tout peut charger en même tems.

Il y a encore des Troupes qui ne se défendent qu'à coups de feu ; si on le soutient, & que l'on avance sur elles la bayonette au bout du fusil , elles se défendent mal à coups de mains. Pour ce qui est des Troupes nouvelles ou médiocres , elles marchent toujours mal en ligne , & si elles sont arrêtées , les unes tirent de loin & les autres de plus près , après quoi le plus grand nombre tourne le dos pour n'être pas joint. Dans la Cavalerie , quand la ligne qui attend voit celle de l'ennemi s'approcher , si les Escadrons de cette ligne arrêtée ne sont pas bien fermes , pour lors l'inquiétude prend à ceux qui sont aux flancs , on voit les Cavaliers s'ébranler , & dès qu'ils sont sur le point d'être joints , la Troupe tire quelquefois , & plie.

Quand une affaire a été disputée, ceux qui ont le plutôt battu ce qui leur étoit opposé, au lieu de suivre les fuyards, doivent aller au secours de ceux qui se battent encore, & s'ils avoient été renversés, attaquer ceux qui les auroient poussés, ce qui pourroit leur donner le tems de se rallier & de se réformer

A R T I C L E I I I.

Sçavoir quel est l'ordre de bataille le plus fort de deux Armées égales en nombre, dont l'une est en bataille sur une seule ligne pleine, & l'autre sur deux lignes, tant pleines que vuides.

Quand la ligne pleine marche de front pour charger la premiere ligne des ennemis qui est en bataille tant pleine que vuides, les Commandans des Bataillons & Escadrons qui se trouvent vis-à-vis les intervalles, doivent avertir dans l'Infanterie les deux Compagnies qui sont à la droite &

à gauche de chaque Bataillon , & les Commandans des Escadrons , les Compagnies qui sont aux droites & aux gauches que dans le moment que la Troupe sera prête d'entrer dans les intervalles , ils ayent à avancer & tourner à droite & à gauche pour tomber sur les flancs des Bataillons & Escadrons dans l'intervalle desquels ils entreront tandis qu'on les attaque encore dans leur front , que le centre de ces Troupes entre de front dans le milieu de l'intervalle , & marche en avant sans se rompre ; que le fort de l'action étant passé , les Compagnies détachées se remettent à leurs postes : que ces Bataillons & Escadrons qui ont passé dans les intervalles, après s'être un peu avancés , donnent le tems à ceux qui ont combattu de se réformer pour soutenir sous ensemble la seconde ligne des ennemis , si elle s'étoit avancée pour soutenir la premiere : ou si elle restoit dans son premier poste , marcher en ligne pleine pour l'attaquer. Si la seconde ligne des ennemis l'attend , suivant toutes les règles , ils seront encore battus , & il est à croire qu'elle

n'attendra pas , sur-tout encore s'ils ont mis dans la premiere la plus grande partie de leurs meilleures Troupes , ce qui affoiblit d'autant la vertu de la seconde , laquelle néanmoins, si on veut la regarder comme un soutien , doit être composée de ce qu'il y a de plus aguéri & de plus capable de résolution, sans s'étonner de voir la premiere ligne battue , autrement une seconde ligne devient inutile.

L'on doit par préférence rendre la premiere ligne pleine , plutôt que de donner des distances , en vûe d'avoir de quoi former une seconde ligne , laquelle (à proprement parler) ne doit être regardée que comme une grosse réserve. Quand même les lignes des ennemis n'auroient que de très-petites distances , il seroit toujours avantageux de former la premiere ligne pleine & sans aucune distance ; d'ailleurs il faut être toujours prêt à faire avancer des Troupes de la seconde dans la premiere , suivant le besoin qu'on peut en avoir.

Si une Armée qui seroit sur deux lignes tant pleines que vuides contre une autre

en ligne pleine, pour ne lui pas laisser l'avantage d'attaquer en flanc chaque Bataillon & chaque Escadron, d'un Bataillon sur six rangs en formoit deux sur trois, ce qui rendroit sa ligne pleine quant à l'Infanterie; & pour ce qui est de la Cavalerie, au lieu de former les Escadrons de trois, si elle les mettoit sur deux; cet arrangement à peu de chose près, lui donneroit une ligne pleine aussi bien qu'à son ennemi. Dans ce cas quel seroit l'ordre le plus fort?

La solution sur cette dernière question est que l'Armée dont les distances seroient remplies en la mettant sur trois rangs au lieu de six, auroit un ordre de bataille beaucoup plus foible que celle qui seroit rangée sur une seule ligne en conservant son épaisseur de six rangs.

Quoique je respecte infiniment mon Auteur, comme les opinions des hommes sont arbitraires, & que chacun ne se fixe à la sienne que suivant les différens points de vûe dans lesquels les raisons qui le déterminent se présentent à lui, je ne sçau-
rois m'empêcher de regarder la solution

dont il s'agit , comme fort douteuse , étant persuadé qu'en premiere ligne on doit éviter autant qu'on peut, d'exposer des hommes à moins qu'on ne puisse tirer parti de leur feu , & qu'il est essentiel de régler les dispositions de ses Troupes conformément aux effets qui peuvent résulter dans l'action tant du feu de l'Artillerie que de celui de l'Infanterie , auquel souvent elle est long-tems exposée ; au lieu qu'en seconde ligne il faut donner à l'ordre de ses Troupes la force du choc & de l'impulsion , moins d'étendue de front , plus de profondeur , & avoir toujours des vuides entre les Bataillons pour servir de passage à la premiere ligne en cas de besoin.

ARTICLE XVIII.

Sçavoir si dans les ordres de Bataille en plaine on doit toujours mettre toute l'Infanterie dans le centre des lignes , & toute la Cavalerie ensemble sur les aîles sans y mêler d'Infanterie.

Celui qui connoît la Cavalerie meilleure

que celle de son ennemi, n'a pas besoin de mêler de l'Infanterie dans ses aîles, & d'affoiblir par-là le corps de son Infanterie qui est au centre; mais celui qui connoît celle de son ennemi pour être plus aguérie, & d'une vigueur au-dessus de la sienne, doit la fortifier par de l'Infanterie.

Quand on juge à propos de placer de l'Infanterie dans les aîles, il faut des Corps plus nombreux, & en état de faire un feu continuel, & de se défendre s'ils étoient abandonnés de leur Cavalerie. Aussi depuis assez long-tems y place-t'on des Bataillons entiers, quelquefois deux, trois & quatre à côté l'un de l'autre seulement à un endroit de la ligne; quelques Généraux en ont placé en deux ou trois endroits de la ligne tous dans les mêmes allignemens de la Cavalerie, & formés à l'ordinaire en quarré long.

Mais comme ces Bataillons sont placés dans la ligne à l'ordinaire ils ne peuvent tirer facilement que devant eux fort peu obliquement, & point du tout sur le flanc, c'est pourquoi quand une ligne de Cavalerie marche pour attaquer celle qu'elle croit

être protégée du feu de l'Infanterie, les Escadrons qui se trouvent vis-à-vis de cette Infanterie s'arrêtent un peu éloignés pour ne pas essuyer son feu de trop près, tandis que le reste de la ligne marche toujours pour attaquer la Cavalerie qui est vis-à-vis d'elle. Si l'Infanterie fait feu sur la Cavalerie qui avance, dans le moment les Escadrons qui étoient arrêtés vont au grand trot pour l'enfoncer; alors sûrement elle ne songe plus à protéger la Cavalerie qui est à sa droite & à sa gauche; si elle ne tire pas, & qu'elle conserve son feu, elle devient inutile, & dès que la ligne est percée en quelque endroit, ces Bataillons sont tournés de tous côtés, & étant en quarré long ont peine à se défendre. De plus, trois ou quatre Bataillons ensemble tiennent trop d'étendue pour que ceux du centre soient à portée de protéger par leur feu la Cavalerie qui est sur leur droite & sur leur gauche.

Celui qui est obligé de fortifier ses aîles avec de l'Infanterie, ne peut le faire qu'en affaiblissant le Corps de son Infanterie, qui

est au centre : les supposant égaux en nombre, celui de son ennemi qui n'en tire pas devient supérieur au sien ; c'est pourquoi il faut tâcher que la diminution qui se fait au Corps de l'Infanterie soit moins nuisible par comparaison à l'avantage qu'on en retirera de fortifier la Cavalerie. Lorsqu'une Bataille se donne dans une plaine unie hors de portée de terrains qui puissent être favorables à l'Infanterie, si la Cavalerie est battue, quand même l'Infanterie de la même Armée seroit victorieuse, elle ne pourroit poursuivre sa victoire ; & ce qui pourroit lui arriver de mieux, seroit de se retirer en bon ordre, cependant il faut tâcher de n'employer dans les aîles que le nombre d'Infanterie nécessaire, il faut la tirer des parties qui ne sont pas des premières exposées à l'action ; suivant cette règle, on tirera des Bataillons de la seconde ligne qu'on placera d'abord de réserve derrière les aîles à cent soixante toises ou environ les uns des autres, afin qu'ils ne puissent se détruire en croisant leur feu, lorsqu'il faudra qu'ils tirent. Le vuide que ces Ba-

taillons laisseront au centre de la ligne sera partagé par les distances des Bataillons qui y seront, afin que le front de cette seconde ligne conserve toujours la même étendue.

Lorsque l'ennemi approchera pour attaquer, ou que l'on voudra marcher à lui, les Bataillons qui sont en réserve derrière chaque aîle, traverseront la seconde ligne pour aller se placer en interligne derrière les Escadrons de la première à la tête desquels ils devront combattre. Voici la conduite que ces Bataillons observeront.

Avant que de traverser la première ligne, ces Bataillons ferreront leurs rangs à six pieds, & ensuite feront demi tour à droite, & formeront le quarré à angles ouverts. Pour avoir le dernier rang en dedans du quarré, le côté du quarré qui aura la tête fera demi tour à droite; les côtés qui seront aux flancs, & qui feront tête en dedans, feront à droite & à gauche un quart de conversion par quart de Compagnies, pour lors ils feront tête à la marche, & leurs rangs auront six pieds de distance comme les autres. Le côté du quarré qui aura la queue, & qui

fait tête au front , marchera de front aussi bien que le premier ; ce Bataillon demeurera où il se trouvera alors placé , suivant ce que j'ai dit , jusqu'à ce qu'on lui ordonne de marcher. Lorsqu'il en aura ordre , les deux Escadrons qui seront sur son passage feront l'un à droite & l'autre à gauche un quart de conversion sur leur centre , & pour lors ces Bataillons traverseront la ligne , & s'avanceront à vingt-cinq ou trente toises du front de cette ligne. Durant ce tems les Escadrons qui auront fait un quart de conversion sur le centre pour les laisser passer , se remettront comme ils étoient , & sur le même alignement.

Lorsque ces Bataillons seront en avant de vingt-cinq ou trente toises de la ligne , ils resteront comme ils seront jusqu'à ce qu'ils reçoivent ordre d'avancer ou de tirer , pour lors chaque Bataillon formera le rond & tirera. Je crois que la colonne seroit en cette occasion meilleure que le rond.

Mais pour rendre ces Bataillons encore plus forts , & leur ôter toute crainte de la Cavalerie ennemie , j'observerai qu'il seroit

bon qu'ils eussent des chevaux de frise, comme en avoient des Nations contre lesquelles nous avons fait la guerre; & au lieu de les faire porter dans les marches comme elles le faisoient par des Soldats des Bataillons qu'elles destinoient à cela, il faudroit les faire voiturer sur des charettes d'artillerie, ce qui n'en demanderoit que fort peu, & un jour d'affaire on les distribuerait aux Bataillons qui seroient destinés pour être placés dans les aîles.

Si la Cavalerie de l'ennemi étoit si considérablement supérieure à la vôtre que vous fussiez obligé de mettre de l'Infanterie aux aîles de la seconde ligne aussi bien qu'à celle de la premiere ligne, il faudroit prendre également des Bataillons de la seconde ligne pour les placer dans ses aîles, comme on a fait pour la premiere, & donner le double de distance entre les Bataillons du centre.

On doit regarder une seconde ligne comme une grosse réserve, pour en fortifier la premiere, & en remplacer les Troupes qui auront été battues; & comme les bonnes

164. EXTRAIT DU TRAITE'

Troupes ne sont pas toutes emportées en même tems, la seconde ligne suppléera par d'autres à celles qui auront été obligées de plier, & on fera avancer en leur place ce qui sera tiré de cette seconde ligne pour se joindre à ce qui combat encore, & remettre ainsi la premiere en force.

On est persuadé que des Bataillons placés comme ci-dessus à la tête des ailes de la premiere ligne, doivent donner un grand avantage sur celle qui n'en a pas, & comme on les tire de la seconde ligne, on fait combattre par ce moyen un plus grand nombre d'hommes; ces Bataillons loin de nuire à la ligne devant laquelle ils sont placés, la rendent supérieure à celle de l'ennemi, & même la mettent en état de s'ébranler, & de marcher droit à lui dans la disposition ci-dessus marquée, au lieu d'attendre qu'il vienne l'attaquer.

On pourroit aussi poster de la Cavalerie à la tête du centre de la seconde ligne, d'où elle se porteroit brusquement sur la partie de la premiere qui auroit besoin de son secours; ce que je croirois être fort bon

dans le cas où il y auroit des distances considérables entre les Bataillons de la seconde ligne pour servir de passage à ladite Cavalerie en cas de besoin.

Quoique l'on puisse, par une bonne disposition de son Infanterie mêlée avec de la Cavalerie, prendre en plaine un ordre de bataille qui fasse perdre à son ennemi l'avantage de sa supériorité en Cavalerie pour un Combat général, néanmoins si nous le supposons si fort supérieur, il a bien d'autres avantages dans les plaines unies telles qu'il en est question. Car sans hasarder de Bataille il peut se servir de sa supériorité en Cavalerie pour resserrer son ennemi dans ses subsistances, tandis qu'il lui est facile de s'en procurer abondamment, étant le maître de la Campagne, parce qu'il n'est pas praticable dans les plaines d'envoyer de l'Infanterie avec de la Cavalerie loin du Camp, soit pour faire la guerre & incommoder son ennemi, soit aussi pour faire des fourages & autres opérations pour tout le service d'une Armée. On est donc obligé d'y suppléer, en faisant des Dérachemens plus

nombreux en Cavalerie que lui , & si la vôtre pèche par la qualité , ou qu'elle soit inférieure en nombre , cette fatigue fait perdre journellement beaucoup de chevaux , ce qui rend celle de l'ennemi si considérablement supérieure , & le met tellement en état de vous resserrer dans vos subsistances , qu'il vous oblige enfin de lui abandonner la campagne.

ARTICLE V.

Combien on peut former de différens ordres de bataille dans des plaines, où il n'y a aucune protection à prendre du terrain , & si les Armées dès qu'elles approchent doivent toujours marcher l'une contre l'autre en ligne droite & paralelle pour se charger en même tems dans tout leur front.

L'ennemi pour combattre nous présente toujours sa partie la plus forte , qui est le front , ou du moins doit le faire : mais ceux qui sont habiles tâchent de l'éviter & de le prendre par ses parties foibles , qui

sont les flancs & le derrière, ou de tomber sur une portion de son front avec beaucoup plus de Troupes qu'il ne peut y en opposer dans le moment; parce qu'il est constant que toutes les fois que par un mouvement court & qui n'aura pas été prévu de l'ennemi, vous pourrez porter sur une partie de son ordre, un plus grand Corps que celui qui y fera pour vous résister; en vain l'ennemi veut-il faire venir des Troupes des parties éloignées qui ne sont point attaquées, cette partie que vous attaquerez sera renversée avant qu'elle puisse être secourue, sur-tout dans des plaines, où bien peu de tems suffit pour décider une action. Voilà le principe général sur lequel on doit former les ordres de bataille pour attaquer les ennemis, non seulement dans les plaines, mais dans des terrains irréguliers où l'on trouve bien plus d'occasions de prendre ses avantages que dans les plaines; car l'ennemi voyant tous vos mouvemens s'ils ne sont pas courts & prompts peut facilement juger de votre dessein, & parer l'attaque que vous voudriez

lui faire avec avantage, & par-là vous obliger à l'attaquer dans tout son front. C'est pourquoi pour tous ces mouvemens de précision, celui dont les Troupes y sont le mieux exercées, & qui sçait approcher son ennemi avec une Armée dont toutes les parties soient disposées à pouvoir promptement prendre tel ordre de bataille que le terrain & la disposition de l'Armée ennemie lui feront juger être le meilleur pour l'attaquer avec avantage, celui-là doit réussir dans son entreprise.

Quoique l'on ne puisse pas déterminer tous les différens ordres de bataille que l'on peut former pour attaquer son ennemi; puisque cela dépend de tant de circonstances, néanmoins la connoissance des ordres de bataille rapportés ci-après, qui sont tirés de Végece, suffira pour donner une idée générale de ce qu'il faut faire dans les différentes occasions, non-seulement en plaine, mais dans tous les terrains irréguliers, comme Pays coupés de bois, fossés, hayes & semblables.

Ce que mon Auteur rapporte des sept
ordres

SUR L'ART DE LA GUERRE. 169
ordres de bataille de Végece , tiré de son
troisième Livre de l'Art Militaire , chapitre
XX , ainsi que les Réflexions qu'il y a jointes ,
n'étant point susceptible d'être extrait
je l'ai mis dans son entier ci-après.

A R T I C L E V I.

Premier ordre de bataille.

Le premier ordre de bataille, dit Végece ,
est de combattre avec un front fort étendu,
qui forme un quarré long tel que nous le
pratiquons encore ; il n'est pas estimé des
personnes habiles, parce que des Troupes sur
un grand front ont bien de la peine à mar-
cher sans s'ouvrir en plusieurs endroits , & si
l'ennemi s'en apperçoit il perce par les ou-
vertures. De plus, s'il est supérieur en nom-
bre, il vous déborde , & vous prend par les
flanes , en quoi il vous met en très-grand
danger , si vous n'avez des réserves qui se
portent aux flancs pour l'empêcher ; de sorte
que nul ne doit combattre de cette manière,
s'il n'est supérieur en nombre & en qualité

170 EXTRAIT DU TRAITE'

de Troupes, pour embrasser & tourner les flancs de l'ennemi.

R É F L E X I O N.

Tout ce que dit Végece de ce premier ordre, est vrai; & les personnes habiles & qui ont conduit des Armées, pensent aujourd'hui comme on pensoit de son tems. J'ajouterai que dans un ordre étendu en plaine, comme peu de tems décide du gain ou de la perte d'une Bataille, un Général qui combat de cette maniere, ne contribue en rien à donner dans l'action de la force à son ordre, & à le rendre supérieur à celui de son ennemi; il abandonne aux Troupes toute la conduite & la réussite du combat, ce qui n'est que trop ordinaire.

A R T I C L E V I I.

Deuxième & troisième ordres de bataille.

Le second est oblique, & est estimé meilleur que bien d'autres, car si on dispose de bon-

nes Troupes en lieu convenable, quoique pressé par un ennemi supérieur en nombre, & même aguérri, on peut par le moyen de cet ordre remporter la victoire. Voici la manière de le former. Quand les deux Armées viennent à marcher l'une contre l'autre, alors tenez votre gauche assez éloignée de la droite de votre ennemi, en sorte qu'elle soit hors de la portée des dards & des flèches, tandis que votre droite marchera toujours, & s'approchera de la gauche de l'ennemi pour l'attaquer avec ce que vous avez de meilleur en Cavalerie & en Infanterie, faisant en sorte de le prendre par le flanc & par derrière; que si une fois vous commencez à le faire plier, appuyé que vous serez d'une partie de vos Troupes, vous remporterez infailliblement la victoire, sans avoir rien perdu des Troupes que vous aurez tenu éloignées de l'ennemi. Pour combattre de la sorte, il faut former votre ordre de bataille comme la lettre A ou comme le niveau d'un Maçon, mais si l'ennemi vous prévenoit par cette même disposition qu'il auroit prise avant vous, il faut

droit renforcer votre gauche de toutes vos réserves tant d'Infanterie que de Cavalerie, & opposer à cet art les plus grandes forces que vous pourriez pour empêcher que vous ne fussiez pris en flanc ou par derrière.

Le troisième ordre est semblable au second, qui est de faire par votre gauche ce qui vient d'être marqué par la droite; mais il n'a pas la même force, dit Végece, parce que quand de sa gauche on attaque la droite de l'ennemi, on a beaucoup plus de peine, ne pouvant le faire qu'à découvert; au reste (ajoute-t-il après avoir enseigné la manière de s'y prendre) il faut prendre garde que l'ennemi ne vous perce par le moyen des coins qu'il formera à cet effet.

R E F L E X I O N.]

Ce second & ce troisième ordres sont également bons pour nous, vû les armes dont nous nous servons. Un Général, par la disposition qu'il fait pour attaquer la partie faible de l'ennemi, donne aux Troupes un

grand avantage , & contribue beaucoup au gain de la bataille.

La raison pour laquelle le troisième ordre dont parle Végece , étoit plus difficile aux Grecs & aux Romains , c'est que comme ils portoient leurs boucliers sur le bras gauche , ils s'en servoient pour parer les dards & les flèches en marchant par leur droite pour prendre le flanc gauche de l'ennemi : il n'en étoit pas de même quand ils marchaient par leur gauche pour attaquer le flanc droit , parce que pour lors ils présentoient le côté droit en marchant , lequel étoit à découvert.

Thucidide , Liv. V. Section 19. nous l'explique dans le récit qu'il fait de la première Bataille de Mantinée entre les Lacédémoniens & leurs Alliés , commandés par le Roi Agis , contre les Mantiniens & les Arhédiens avec leurs Alliés.

A R T I C L E V I I I .

Quatrième & cinquième ordres de bataille.

Le quatrième ordre est quand deux Ar-

mées marchent de front l'une à l'autre, & qu'étant à quatre ou cinq cent pas de distance entr'elles, une des deux fait marcher ses aîles pour aller brusquement à celles de l'ennemi & les renverser ; mais comme il faut pour cela diminuer les forces du centre, si l'ennemi n'est bientôt rompu il trouve le moyen de l'attaquer, & de le prendre par les flancs, & par-là de séparer votre Armée en plusieurs parties.

Le cinquième est pareil au quatrième, il n'y a que cette différence qu'on met l'armure légère & les Archers devant le centre pour qu'il ne soit pas facilement enfoncé, &c.

REFLEXIONS.

Ce quatrième & cinquième n'en font qu'un pour nous aujourd'hui, qui ne distinguons plus d'armure légère ni d'armure pesante ; nos Troupes, armées comme elles sont, faisant la fonction de ces deux différens Corps. Mais outre cette raison, nos aîles aujourd'hui sont ordinairement composées d'un Corps de Cavalerie bien plus

nombreux que n'avoient les Romains; & si dès ce tems-là, quand les aîles étoient renversées, cela produisoit un si grand avantage, à plus forte raison à présent; mais pour réussir sans avoir lieu de craindre pour notre Infanterie, voici ce qu'il faut faire.

Quand les Armées sont à cinq ou six cens pas au plus l'une de l'autre, il faut que celle qui est supérieure en Cavalerie fasse doubler le pas à ses aîles pour aller attaquer celle de l'ennemi, & qu'en marchant son aîle droite se jette un peu sur sa droite, & celle de la gauche sur sa gauche pour déborder par les flancs celles qu'elles vont attaquer, en se tenant un peu obliques, pour ne pas trop approcher les Escadrons qui joignent l'Infanterie, afin de les obliger par-là de se déplacer, s'ils veulent vous venir attaquer. Alors, s'ils le font, il s'ensuivra qu'ils ne seront plus protégés de l'Infanterie, dans ce cas il est constant que tout l'avantage est pour l'Armée dont les aîles iront attaquer; & comme ces charges de Cavalerie sont bientôt décidées, avant que les lignes de l'Infanterie en soient ve-

nues aux mains, le combat aux aîles sera fini.

Il y a plusieurs exemples que des aîles de Cavalerie se sont chargées avant leur Infanterie, rarement avec dessein, souvent parce que ce Corps pouvant aller plus vite que l'Infanterie, si ceux qui le conduisent ne le contiennent dans sa marche, cette Cavalerie est plutôt aux mains que l'Infanterie; si elle a battu, souvent elle s'emporte toute entière à la poursuite & compte le combat fini pour elle; mais ceux qui sont habiles, & qui ont des Troupes dressées n'en laissent aller qu'une partie pour empêcher l'ennemi de se rallier, & avec le surplus vont aider leur Infanterie à battre celle de l'ennemi, en la prenant par les flancs & par derrière.

Mais pour se garantir de pareilles attaques, ceux qui ont à craindre pour les aîles n'ont qu'à y placer des Bataillons; ainsi qu'il est expliqué ci-dessus.



ARTICLE IX.

Sixième ordre de bataille.

Le sixième ordre est le meilleur de tous & presque semblable au second ; il doit être pratiqué de ceux qui sont inférieurs en nombre & en qualité de Troupes : le voici. Quand deux Armées marchent l'une contre l'autre, joignez votre aîle droite à l'aîle gauche de l'ennemi, & commencez par l'y attaquer, tenant le reste de la ligne fort éloignée, l'étendant en forme de broche. Si par ce moyen on peut tomber sur le flanc de l'ennemi, & le prendre par derrière, il faut nécessairement qu'il soit mis en fuite. Il ne peut secourir les siens, ni de sa droite ni de son centre, il craint la partie de la ligne qui est étendue en forme de la Lettre I. c'est assez souvent l'ordre qu'il convient de prendre quand il s'agit de combattre dans une marche.

De cette façon de combattre, indépendamment des exemples d'aujourd'hui, nous en avons un dans la suite de l'Histoire de

178 EXTRAIT DU TRAITE'

Thucidide par Xenophon en la deuxième Bataille de Mantinée, Liv. VII. Section 16. entre les Thébains & leurs Alliés, commandés par Epaminondas, contre les Athéniens & leurs Alliés.

Il est à propos, dit l'Auteur, de décrire la marche d'Epaminondas. Après avoir rangé son Armée, pour montrer qu'il vouloit donner Bataille, il ne la mena pas droit aux ennemis; mais la conduisant vers les montagnes qui étoient vis-à-vis de lui à l'occident de Tegée, il leur fit croire qu'il ne vouloit pas combattre ce jour là, ce qui les fit relâcher & quitter leurs rangs, d'autant plus encore qu'étant arrivés au pied du mont, il fit poser les armes comme s'il eût voulu camper; mais tout à coup les ayant fait reprendre, & renforcer l'endroit où il étoit, au lieu de marcher de front il marcha par le flanc droit, pour attaquer de la pointe comme fait une Galere, assuré qu'avec ses meilleures Troupes il enfonceroit l'ennemi, & qu'après avoir fait jour à la ligne, il donneroit l'épouvante au reste & le mettroit en désordre. L'ennemi sur-

pris d'une attaque si imprévue, se prépare à lui résister, il range sa Cavalerie avec beaucoup de hauteur, comme si c'eût été de l'Infanterie pesamment armée, sans l'entremêler de gens de pied; au lieu qu'Epaminondas resserrant aussi la sienne pour en redoubler l'effort, la fortifia de part & d'autre d'Infanterie légère pour tirer en flanc, sachant bien que si la Cavalerie ennemie étoit une fois renversée, l'Infanterie prendroit la fuite, & qu'il y en auroit peu qui voulussent demeurer, quand ils verroient fuir leurs compagnons. Mais pour empêcher les Athéniens qui étoient à l'autre aîle d'accourir au secours, il leur opposa quelque Cavalerie & Infanterie sur des collines pour les tenir en bride, & leur faire craindre d'être pris en flanc & en queue s'ils marchoient. Son dessein réussit comme il l'avoit prémédité, car après avoir enfoncé de la pointe de son aîle l'ennemi, il mit le reste en fuite, mais ayant été blessé & étant tombé du coup, ses gens ne sçûrent profiter de sa victoire.

Par le récit que nous fait Xénophon,

380 EXTRAIT DU TRAITE'

L'Armée d'Epaminondas formoit une perpendiculaire sur le front de la gauche de l'Armée ennemie; en profitant de la confusion qui arrive toujours quand on est pressé de se mettre en bataille, il tombe avec toutes ses forces sur la partie la plus proche de lui, & l'enfonce avant qu'elle puisse être secourue par celles qui en sont les plus éloignées.

A R T I C L E X.

Septième ordre de bataille.

Le septième ordre est quand » celui qui
» est inférieur se trouve protégé par la si-
» tuation du terrain, & sçait en profiter.
» Par exemple, si la gauche, (supposé) est
» appuyée à une rivière, un marais, ou
» autre empêchement qui la couvre, il
» peut porter à sa droite les plus grandes
» forces »; (ainsi qu'il est amplement ex-
pliqué dans Végece.)

Il dit ensuite qu'il faut choisir les meilleures Troupes pour former le coin; je vais rapporter la maniere dont il se sert pour le

former. Dans tous les différens ordres il nous décrit bien les figures que les Troupes doivent prendre pour attaquer ; mais il ne nous explique pas comment elles doivent marcher pour les former , ni même quels sont les mouvemens qu'il faut qu'elles fassent pour se retourner de tous côtés dans l'action , ce qui est une opération qui mérite une grande explication & instruction , ainsi qu'on en peut juger par tout ce que j'ai dit à ce sujet.

Le Chapitre XIX. du III. Livre de Végèce a pour titre : *Des manœuvres qu'on peut opposer à l'ennemi dans une Bataille.* On peut lire tout le Chapitre : j'en vais seulement rapporter un extrait. » Ce qu'on » appelle le coin est une certaine disposition de Soldats , qui se termine en pointe par le front , & qui s'élargit à sa base , & rompt la ligne des ennemis en faisant qu'un grand nombre d'hommes lancent leurs traits vers un même endroit. Les Soldats l'appellent tête de porc. A cette disposition on en oppose une autre qu'on appelle la renaille , parce que sa figure

182 EXTRAIT DU TRAITE'

» ressemble à la lettre V ; elle se forme de
 » Soldats d'élite bien serrés qui reçoivent
 » le coin , & l'enferment des deux côtés ,
 » ce qui fait qu'alors il ne peut rompre le
 » Corps d'Armée.

R E F L E X I O N S.

Les armes dont les Grecs se servoient leur donnoient un avantage que nous n'avons pas par la façon dont nous nous servons des nôtres, parce qu'un grand nombre d'hommes pouvoient en même tems lancer leurs traits en un même endroit ; en pareille occasion , les fleches qu'ils tiroient en l'air pour retomber toutes ensemble au même endroit , décrivoient une ligne parabolique ; mais nos coups de fusil se tirent droit par la ligne de mire , & en marchant il n'y a que le premier rang qui puisse tirer, parce que si ceux de derrière tiroient en même tems , faute de sçavoir tirer autrement que par la ligne de mire , ils tueroient ceux qui marchent devant eux.

Au reste il n'est pas nécessaire que le coin

soit si exactement formé, qu'il commence par être fort aigu pour s'élargir ensuite. Il y auroit bien de la difficulté à faire marcher un Corps disposé de cette façon, & à le faire mouvoir & retourner comme on y est presque toujours obligé dans l'action.

Quand Végece oppose au coin un ordre en forme de la lettre V. c'est qu'il suppose qu'on fait ce coin aigu. Cependant sans le faire de cette sorte, on peut former un ordre avec un front plus ou moins grand, qui fera le même effet pour attaquer; mais l'ennemi en lui présentant un front plus étendu à proportion, au moyen duquel il embrassera les flancs, aura le même avantage, ce qui fera l'effet d'un grand carré, qui en enferme un plus petit par trois côtés.

C'est le même ordre que celui que Xénophon, en vûe d'instruire sur les différens ordres de bataille, rapporte, lorsqu'il écrit celle que donna Cyrus contre Crœsus. Comme l'Armée de Cyrus étoit bien inférieure en nombre à celle de Crœsus, & que la Bataille se donna dans une grande plaine, Crœsus embrassa le front & les flancs de celle

184 EXTRAIT DU TRAITE'
de Cyrus, de même qu'un grand quarré en
embrasse un petit : en lisant la description
de cette Baraille, on voit bien que l'ordre
de Croesus étoit le plus fort, mais qu'il y
avoit plus d'art & de courage dans celui
de Cyrus.

CHAPITRE XV.

*Des différentes façons dont on peut
rompre une Armée : principes & ré-
gles pour en diriger la marche.*

JE regarde comme un chef-d'œuvre de
la Science Militaire tout ce que mon
Auteur dit dans ce Chapitre au sujet des
marches & mouvemens d'une Armée; c'est
pourquoi n'en pouvant rien retrancher, je
suis contraint d'y renvoyer le Lecteur qui
voudra s'en instruire; il y trouvera en mê-
me tems toutes les Planches nécessaires à
faciliter l'intelligence de ce qui y est dit.

Les Articles contenus dans les deux Cha-
pitres suivans XVI, & XVII, contiennent

SUR L'ART DE LA GUERRE. 185
des principes & des règles générales & nécessaires à sçavoir pour pouvoir former & exécuter de grands projets de guerre, ils ne sont point susceptibles d'en faire des Extraits; c'est pourquoi comme ils sont traités fort succinctement, & qu'ils sont fort courts, je les joins au présent Ouvrage tels qu'ils sont.

CHAPITRE XVI.

*Quels sont les principes & les règles
des mouvemens des Armées, à
l'occasion des Sièges.*

ARTICLE PREMIER.

*On peut distinguer cinq sortes de cir-
convallations devant une Place.*

La première, lorsque l'ennemi ne peut assembler une Armée assez forte pour tenter de jeter du secours dans la Place.

La seconde, lorsqu'indépendamment

186 EXTRAIT DU TRAITE

L'Armée qui fait le Siége, on a une Armée qu'on appelle d'observation, dont l'objet est d'empêcher l'Armée ennemie de s'approcher de la Place.

La troisième, lorsque n'ayant point assez de Troupes pour former une Armée d'observation, on est obligé de les employer toutes au Siége de la Place, & qu'on prend le parti d'attendre l'ennemi dans la circonvallation en cas qu'il marche au secours de la Place.

La quatrième, lorsque l'ennemi est assez en force dans la Place assiégée pour pouvoir tenter d'attaquer l'Armée assiégeante, ce qui demande des forces beaucoup plus considérables que pour faire des sorties ordinaires sur les tranchées, parce que toutes les fois que des Troupes d'une Ville assiégée font une sortie, le nombre en doit être proportionné à l'éloignement où l'on veut attaquer & pousser l'ennemi, en combinant les moyens qu'il a de rassembler le nombre de Troupes suffisant pour la repousser; & plus la sortie fait son attaque éloignée de la Place, plus elle doit être nombreuse.

La cinquième, est ce qu'on appelle blocus.

ARTICLE II.

Principes de chacune des différentes sortes de circonvallations.

Lorsqu'on a pris la résolution de faire le Siège d'une Place, ce qui n'arrive ordinairement que lorsqu'on se sent supérieur à son ennemi, il faut employer les moyens nécessaires pour pouvoir l'exécuter. Ces moyens sont, ou d'entrer en campagne le premier, ou d'attendre à la fin de la campagne que l'ennemi ait séparé une partie de ses Troupes; ou bien si au commencement d'une campagne l'Armée ennemie est assemblée, il faut faire en sorte par les marches & manœuvres que l'on fait de l'éloigner de la Place que l'on veut assiéger, soit en cherchant à le combattre, soit en lui donnant jalousie sur plusieurs Places qu'il ait un intérêt égal à conserver.

Enfin, lorsque par une combinaison qu'il faut faire, vous voyez que vous pouvez être

188 EXTRAIT DU TRAITE'

établi autour d'une Place , avec ce qui vous est nécessaire pour en former le Siège avant que d'y être attaqué par l'ennemi , (ce qu'il faut tâcher d'éviter dans ces premiers tems , Vous devez faire investir la Place , soit par des Détachemens partis de votre Armée , soit par des Troupes d'un autre Corps , ou tirées de vos Places de Guerre , en sorte qu'il n'en puisse sortir personne , sans que vous soyez en état de le repousser.

Alors l'Armée marche pour s'étendre tout autour de la Ville & y camper , ce qu'on appelle une circonvallation.

Dans le premier cas des circonvallations , expliqué ci-dessus , lorsqu'on n'a point à redouter une Armée de secours , & que ce qu'on peut craindre des Détachemens des Troupes ennemies , est peu considérable en comparaison du nombre de Troupes qui est dans la Place assiégée , on peut également placer les Troupes assiégeantes , toutes faisant face à la Ville ou à la campagne , ou partie d'un côté partie de l'autre. Alors il n'est point nécessaire non plus de faire un retranchement pour enfermer les

Troupes, les Postes & Gardes que l'on met ordinairement pour la sûreté de chaque Troupe pouvant, suffire pour assurer la tranquillité de toute l'Armée; mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut toujours bien moins de monde de garde pour la tranquillité d'une Armée derrière des retranchemens que lorsqu'il n'y en a pas.

Pour la position des camps de chaque Troupe dans cette circonvallation, il n'est pas nécessaire d'avoir d'autres considérations que de les placer commodément autour de la Ville, le plus resserrés qu'il se peut, & de façon qu'ils se communiquent, en sorte que rien ne puisse s'échapper de la Place, & qu'ils ne souffrent pas du canon, ni des bombes que les Assiégés pourroient tirer sur eux. Pour cela on profite des hauteurs du terrain qui peuvent être autour & près d'une Place, & qui empêchent que l'Assiégé ne découvre le Camp que l'on place sur le revers, ce qui peut souvent contribuer à resserrer beaucoup une circonvallation; car le défaut principal de cette position est toujours d'avoir une trop grande étendue

de terrain à garder. Le canon incommode beaucoup les Camps à découverts lorsqu'ils sont éloignés de moins de quinze cens toises, & supposant dans une plaine unie une Forteresse dont le diametre intérieur seroit seulement de six cens toises; & autour de laquelle un Camp seroit placé à quinze cens toises d'éloignement, le diametre du cercle que formeroit le Camp se trouvant de trois mille six cens, cela donneroit environ onze mille toises de circuit à la circonvallation.

Si indépendamment de l'Armée qui forme la circonvallation d'une Ville, on a une autre Armée à opposer à l'ennemi, & que l'on soit assez supérieur en nombre de Troupes pour que cette Armée d'observation seule ou protégée par celle du Siège, soit en état d'empêcher l'ennemi de vous incommoder, il n'y a point de nécessité encore de faire des lignes de circonvallation; cependant des retranchemens contribuent toujours à donner plus de force à un Poste qu'on veut défendre, & plus de difficulté à l'ennemi qui veut vous y attaquer. Ainsi il est bon d'en faire lorsqu'on en a le tems; par-là

dans la supposition faite ci-dessus, lorsqu'on a une Armée d'observation, on peut trouver des occasions de lui faire entreprendre quelque chose offensivement, en risquant même de laisser approcher l'ennemi de la circonvallation, ce qu'on ne pourroit peut-être pas tenter si l'on n'avoit pas fait des lignes. Lorsqu'on prend le parti de faire des lignes de circonvallation qui enferment les Troupes entre ces lignes & la Ville, l'utilité qu'on en tire est au moins de donner plus de tranquillité à l'Armée qui fait le Siège, & plus de facilité à empêcher les Partis que l'ennemi voudroit faire entrer dans la Place.

Mais si celui qui entreprend le Siège d'une Place ne se croit pas assez fort pour former deux Armées, afin d'en avoir toujours une qui n'ait que l'objet de s'opposer à l'ennemi, alors, dis-je, l'on est obligé de s'enfermer dans des lignes; mais il faut observer que votre projet étant alors de vous défendre derrière vos retranchemens, il faut par vos lignes occuper les hauteurs & les endroits d'où l'ennemi pourroit vous incom-

moder, & se résoudre à augmenter la circonvallation autant qu'il est nécessaire pour que vos Troupes soient placées avantageusement pour combattre. Cette nécessité d'occuper les hauteurs peut donner dans certains pays une bien grande étendue à la circonvallation; de telle sorte même qu'avec les mêmes forces contre le même ennemi, dans telle place en pays uni il conviendra de se mettre dans des lignes; & dans tel autre pays montagneux & séparé par des ruisseaux, marais, rivières, bois, &c. il sera plus à propos de n'employer qu'une partie de vos forces à la circonvallation, qui sera plus foible à la vérité, & former du reste une Armée d'observation, qui n'aura d'autre objet que de s'opposer aux secours. Mais supposant qu'on ne puisse point former cette Armée, il faut encore faire attention que vos retranchemens soient assez éloignés de la Place pour que l'on puisse faire manœuvrer en arrière deux lignes de Troupes, sans que cela les approche trop du canon de la Place. Il n'y a guères de situation plus fâcheuse que de se
trouver

trouver dans des lignes dont on ne peut déboucher, derrière lesquelles on ne peut manœuvrer, où l'on n'a point de communication, & où l'on essuye en même tems & le feu de la Place & celui de l'Armée de secours. Il s'est vû de ces positions fâcheuses, où l'on s'est engagé inconsidérément, & l'on n'en a bien senti les conséquences que quand on n'y pouvoit plus porter de remède.

La quatrième façon dont j'ai dit qu'on pouvoit considérer une circonvallation, c'est lorsque l'ennemi est assez en force dans la Place pour pouvoir tenter d'attaquer l'Armée assiégeante; dans ce cas on fait des retranchemens entre le Camp & la Ville, qui se nomment ligne de contreconvallation, & qui doivent être faits dans les mêmes règles que les autres, c'est-à-dire occupant les hauteurs hors la portée du canon de la Place, & de moindre étendue qu'il est possible.

Le blocus est une circonvallation plus ou moins forte d'une Ville, selon qu'on a à craindre des secours qu'on pourroit tenter

d'y faire entrer, ou des forces qui sont enfermées dans la Ville, dont alors on ne forme point l'attaque de vive force, se contentant de n'y rien laisser entrer, & de n'en rien laisser sortir. On forme cette attaque lorsqu'on veut avoir une Ville par famine, ou quand on n'a pas assez de Troupes dans un tems pour en former le Siège, & qu'on en attend; ou encore quand après avoir entrepris un Siège, quelque diversion éloignée de l'ennemi vous obligeant de retirer une grande partie de vos Troupes, vous vous trouvez encore en état d'en laisser assez pour garder vos munitions, & pour empêcher les Affligés de sortir. Dans cette espèce de circonvallation les lignes de circonvallation & de contrevallation peuvent être employées selon les circonstances rapportées plus haut pour les autres.

On pourroit compter une sixième sorte de circonvallation, c'est lorsque faisant un Siège vous n'avez point d'Armée d'observation, & que vous avez en même à craindre d'être attaqué par une Armée de secours & par la Garnison. Cette position ne peut

être que très-désagréable , mais elle doit être fort rare , & seulement lorsqu'il arrive des événemens qu'on n'a pas dû prévoir , qui vous rendent plus foible que votre ennemi (comme pourroit être , par exemple , la défection d'un Allié qui retireroit ses Troupes.) Car on ne doit pas s'engager au Siège d'une Place qu'on n'ait une supériorité sur l'ennemi , soit pour s'être mis en campagne avant lui , assez tôt pour avoir le tems de finir le Siège , avant qu'il soit assemblé , soit en ne l'entreprenant que lorsqu'il sera séparé , & ne peut rassembler assez promptement son Armée pour le faire lever , ou soit enfin qu'on ne lui soit supérieur par le nombre de Troupes.

A R T I C L E I I I.

Règles générales pour toutes les circon- *vallations.*

Indépendamment de ce que j'ai dit ci-dessus pour les différentes sortes de circonvallations que j'ai distinguées , il y a des règles qui leur conviennent à toutes.

Quand la Place assiégée est sur une Riviere, il faut des ponts de communication au-dessus & au-dessous de la Place; que ces ponts soient hors la portée du canon de l'ennemi, pour ne point courir risque d'en être rompus, & pour que les Troupes puissent s'en servir sans danger, pour se communiquer d'un côté à l'autre de la Riviere.

Plus on peut faire de ponts & de communications, plus on remédie à l'inconvénient d'avoir une partie de la circonvallation séparée de l'autre, & plus les deux Partis peuvent se secourir aisément; ainsi on ne doit point négliger d'en construire autant qu'il est possible.

S'il y a quelqu'autre ruisseau à passer sans ponts & chemins de communication, il faut aussi y établir des passages en plus grand nombre qu'on le peut, & également hors la portée du canon.

On remarquera que s'il se trouve quelque hauteur qui ôte à la Place la vue des ponts, alors on le peut mettre plus près que la portée du canon.

S'il y a des marais dans l'enceinte de

la circonvallation , il faut y établir des communications sûres ; & si dans quelque endroit on a à redouter une inondation qui pourroit couper la communication d'un quartier à un autre, ce dont on doit s'informer avec soin , on y fera construire une chaussée avec les matériaux les plus à portée, qui sont ordinairement des fascines ; on observera en la construisant d'y former plusieurs ponts , pour que les eaux étant lâchées ne la culbutent pas, & l'on aura soin de piquer les fascines & de les poser par lits croisés l'un sur l'autre, pour que l'ouvrage soit solide.

On doit choisir l'emplacement du grand parc d'artillerie, & tâcher de le mettre le plus à portée de la tranchée, sans qu'il soit incommodé du feu que l'ennemi peut y faire, ayant attention de le placer dans un terrain le plus ferme qu'il est possible, & surtout qui ne puisse être inondé.

On doit de même choisir l'emplacement pour les Vivres, & celui pour les fourages.

Il faut, si l'on peut, sur-tout quand on n'a point d'Armée d'observation, amener

avec soi tout ce qui est nécessaire pour tout le Siége , sinon on conservera une communication avec les Places dont on doit faire venir les Convois , de guerre , de bouche , & même de fourages , si l'on est dans un Pays où l'on n'en puisse pas trouver ; sinon il faut s'assurer que l'ennemi ne pourra vous empêcher d'envoyer au fourage d'un côté ou d'autre.

ARTICLE IV.

Principes pour les mouvemens des Armées d'observation & de secours.

La Place assiégée est comme un centre autour duquel se doivent faire tous les mouvemens de l'Armée d'observation & de celle du secours. L'Armée d'observation étant la plus proche de la Place , a l'avantage de faire ses mouvemens sur un plus petit cercle que l'Armée du secours : d'autre part , l'avantage de l'Armée du secours consiste en ce que ses mouvemens régulent toujours ceux de l'Armée d'observation qui n'a pour

objet que de s'opposer à ceux de l'armée du secours , & qui par conséquent doit sçavoir quels ils sont avant que d'entreprendre de se mouvoir. L'Armée du secours peut commencer ses mouvemens quand il lui plaît, l'habileté de son Général consiste à cacher ses véritables desseins, à faire croire à son ennemi qu'il se détermine à se porter d'un côté, tandis que son véritable dessein est de se porter d'un autre. Il peut commencer à se mettre en marche d'un côté avant l'entrée de la nuit , & ensuite par une contre-marche se porter ailleurs , ou seulement envoyer quelques-unes de ses Troupes d'un côté, tandis qu'avec le gros il se porte de l'autre , & sur-tout prendre toutes les précautions possibles pour cacher à l'ennemi sa véritable marche, afin de le devancer pour s'emparer de quelque'endroit important qui le mette à portée de son but. Enfin il doit tâcher, même par des marches forcées , de se porter sur le côté de la circonvallation où il est le moins attendu.

Le Général de l'Armée d'observation doit être de son côté très-attentif à tout ce que

fait son ennemi ; il doit employer tous les moyens possibles pour avoir une connoissance exacte de tous ses mouvemens , & ne doit rien épargner pour cela. Il est bien avantageux que celui qui dirige les mouvemens d'une telle Armée autour d'une Place en ait bien reconnu d'avance tous les environs , & qu'il ait déterminé auparavant les différens postes qu'il veut occuper dans toutes les diverses situations que peut prendre l'ennemi ; qu'il ait fait accommoder toutes les communications qui lui peuvent être utiles , qu'elles soient aussi ouvertes qu'il est possible , afin qu'il puisse marcher sur un grand front , & qu'il puisse toujours prévenir l'Armée du secours , & se trouver plutôt qu'elle à l'endroit par où elle vient pour l'attaquer ; ce qui ne peut manquer d'arriver , s'il se sert utilement de son avantage d'avoir moins de chemin à faire que son ennemi.

Suivant les différentes situations du Pays qui entoure les Places de Guerre , une Armée d'observation peut & doit s'éloigner plus ou moins de la Place assiégée ;

mais de quelque façon que ce soit, elle doit toujours regarder comme une règle dont elle ne se doit point départir, de conserver des chemins plus courts, ou lignes plus droites pour se rapprocher de la Place, que n'en peut avoir l'ennemi, & qu'elle puisse toujours se porter entre la Place & l'ennemi, avant que celui-ci en puisse approcher de quelque côté que ce soit. Que si le Pays étoit tel, qu'elle ne pût pas y trouver de postes avantageux pour couvrir la Place, alors si elle est assez forte pour attaquer l'ennemi, il faut qu'elle marche à lui; mais comme à la Guerre il faut avoir pour principes certains de tâcher d'attaquer son ennemi avec de plus grandes forces qu'il ne peut vous opposer, il faut dans le cas dont il s'agit que l'Armée du Siège détache toutes les Troupes qui ne lui sont pas absolument nécessaires, pour en renforcer l'Armée d'observation, & aller attaquer l'Armée du secours.



ARTICLE V.

Principes suivant lesquels on peut régler l'étendue des fourages qu'on veut faire.

Avant que d'aller reconnoître un fourage , on doit non seulement sçavoir le nombre de chevaux des Cavaliers qu'il y a dans l'Armée , mais aussi le nombre de chevaux d'équipages des Officiers , celui des chevaux d'artillerie & des vivres ; il faut sçavoir le nombre total de ce qu'il y à nourrir , & en détail ce qu'il en faut à chaque Troupe : ce calcul est nécessaire pour pouvoir en faire une répartition proportionnée.

Quand on sçait la quantité de rations de fourage dont on aura besoin , on doit supputer ceux qui peuvent aller le chercher au jour projeté. Supposons , par exemple , qu'on puisse envoyer vingt mille chevaux , on cherchera à reconnoître un terrain qui puisse fournir ces vingt mille trouffes ; pour cela il faut sçavoir la quantité de toi-

les quarrées du terrain nécessaire pour produire une trouffe, soit que le terrain soit semé de froment, ou seigle, ou avoine, ou autre grain. On doit encore s'être habitué à reconnoître la différence que peut causer la diverse qualité du terrain, & combien dans les meilleurs on a besoin de moins d'étendue pour faire une trouffe que dans les plus médiocres; connoître si le terrain où l'on est, est du meilleur, du médiocre, ou du mauvais, & se dire ensuite, en un terrain comme celui-là, il me faut, (supposé) vingt toises quarrées de froment pour faire une trouffe, je vois ici une plaine de froment presque quarrée, & qui a à peu près sept à huit cens toises sur chaque face, je calcule ces nombres l'un par l'autre, & je trouve 560000 toises quarrées, lesquelles partagées en vingt, qui est la quantité de toises quarrées qui est nécessaire à une trouffe; je dis il y a vingt-huit mille trouffes dans cette plaine, partant il y en a pour plus de vingt mille chevaux que j'ai à faire fourager; mais comme nos Troupes fouragent sans aucun

ordre, que l'on ne veut point obliger les Officiers à se faire obéir, lorsqu'ils s'agit de fourage, on doit compter qu'il s'en gâte plus qu'il ne s'en enleve soit par celui que les chevaux gâtent, en traversant le fourage, soit par celui qu'ils mangent, ou par celui que les Fourageurs ne veulent point emporter; ainsi après cette supputation il faut conclure qu'il n'y a là de fourage que pour dix à douze mille chevaux, & en aller chercher encore autant ailleurs. Il résulte de la façon dont nos Troupes fouragent : 1°. qu'elles consomment le double, & par conséquent qu'on est obligé de demeurer la moitié moins dans un camp qu'on ne voudroit. 2°. Il faut plus d'Escorte pour un fourage à proportion de son étendue, partant les Troupes en sont plus fatiguées.

Pour sçavoir combien une piece de terre ou telle plaine a de toises quarrées, il n'y a qu'à se promener le long de ses côtés à pied ou à cheval pour les mesurer, & en même tems examiner, si dans la plaine il n'y a point d'endroit de moindre produit, s'il n'y en a pas même qui ne rapporte

rien, comme un endroit marécageux, & compter toujours la quantité de fourages plutôt au-dessous qu'au-dessus pour plus de sûreté, afin de n'être pas obligé, lorsqu'on a établi la chaîne de fourage, de l'avancer; si l'on ne trouve pas en un endroit ce qu'on cherche, il faut aller plus loin, examiner séparément les différentes pièces. Avec ces principes, l'habitude donnera aisément une connoissance par approximation, qui sera suffisante.

On peut encore faire cette estime sur la distance des lieux : on dit, depuis l'endroit où je suis jusqu'à un tel Village on compte une lieue du Pays, cette lieue peut être estimée (supposé) à deux mille cinq cens toises, je donnerai autant de large à mon enceinte, il n'y a point de bois dans cette étendue, ni de marais; dans ce Pays le tiers des terres est en bled, le tiers en mauvais grains, & le tiers des terres se repose, le menu grain produit moins, ainsi j'estime ce qu'il y a de fourage dans cette lieue quarrée cent mille trouffes, sur quoi suivant le calcul ci-dessus, ôtant la

moitié qui sera gaspillée, il y aura de quoi faire fourager cinquante mille chevaux.

Si le fourage se fait au sec, & que l'on ait le tems d'entrer dans les granges, on mesurera les différentes dimensions des fourages qui y sont contenus pour connoître le nombre de toises cubes qu'il y en a, & par une estimation dont on doit avoir fait l'épreuve, on sçaura combien on peut faire de trouffes dans une toise cube ou dans un certain nombre.

Si l'on étoit fort pressé, & qu'on ne pût faire la visite des granges, on peut tirer des lumieres des gens du pays en s'informant combien tel Village nourrit de bêtes à cornes ou de chevaux pendant l'hiver; si le Village se nourrit de ses recoltes, ou si l'on tire d'ailleurs de quoi faire subsister les bestiaux; si l'on dit qu'il s'y nourrit cent bêtes à cornes (supposé) ou cent chevaux, selon le pays, les bêtes vont pâturer plus ou moins long-tems, & une partie de l'hyver; ainsi il faut estimer dans tel pays à combien de journées entieres peut être évalué ce que chaque bête en consomme pour sa nour-

riture. Supposons que cela soit évalué à cent journées où elles n'auront point d'autre nourriture que ce qui est renfermé dans les granges, on dira cent bêtes pour cent jours, cela fait dix mille rations de fourrage qu'il y aura dans ce Village, plus ou moins, suivant les circonstances qui pourront apporter des changemens à ces calculs. Ce qu'on fait pour un Village se fait pour un autre; on est obligé quelquefois de faire un fourage sur ces simples connoissances.

Il s'agit ensuite de pourvoir à l'Escorte qui doit enfermer le terrain que l'on veut fourager. Pour cela on examinera le Pays pour sçavoir les lieux où les Escortes doivent être placées pour en faire l'enceinte avec sûreté; il ne faut occuper que le moins de terrain qu'il est possible, sur-tout au sec, & envoyer des Sauve-gardes aux Villages que l'on doit conserver; mais si c'est au verd, on doit prendre garde de n'enfermer pas assez de terrain; parce que si vous n'avez pas assez de fourage, vous serez obligé d'étendre vos Escortes, en marchant elles en gâteront beaucoup, & sans un déplace-

208 EXTRAIT DU TRAITE
ment total, elles ne seront plus si bien placées, si elles l'ont bien été d'abord.

A R T I C L E V I.

*De la quantité d'Escortes qu'il convient
de donner aux Fourages & aux
Convois.*

Je n'entrerai pas ici dans un détail bien étendu, je ne ferai qu'indiquer les principales règles qu'il faut observer. J'ai déjà établi que pour toute manœuvre il faut supputer la distance où l'on est de l'ennemi, le tems qu'il lui faut pour venir, le tems nécessaire pour pouvoir être averti, pour donner l'ordre à vos Troupes; celui qu'il faut pour assembler des Détachemens qui puissent s'opposer à l'ennemi, & faciliter la retraite de vos gens.

Si l'on voit qu'on n'a rien à craindre que de quelques petits Partis ennemis, il suffit de former une chaîne de Sentinelles & Vedettes pour empêcher vos Fourageurs de passer du côté de l'ennemi, & de placer

quelque poste de trente ou cinquante hommes aux endroits où l'on croit qu'il pourroit plus aisément se glisser quelque chose. C'est-là les mêmes principes que pour les enceintes des Camps. Si l'ennemi a quelque Corps séparé, ce qui s'appelle assez volontiers Camp volant, & qu'on sçache que le Corps soit à portée d'une marche même forcée de votre fourage, ou bien si vous fouragez près d'une Place ennemie, alors il faut être informé de la force du Corps de Troupes détaché, ou du nombre de Troupes qu'il y a dans cette Place, & opposer à ce qui pourroit sortir un Corps suffisant pour le repousser. S'il y a quelques Places qui puissent se communiquer, il faut compter pouvoir se trouver dans l'obligation de combattre leurs Garnisons réunies, excepté ce qui est obligé de rester dans les Places pour les garder. On doit tâcher d'avoir un nombre de Troupes plus considérable que celui qu'on estime pouvoir vous attaquer, parce que l'ennemi étant maître de choisir l'endroit où il veut faire son attaque, vous avez besoin d'être prêt à le recevoir en plus

210 EXTRAIT DU TRAITE

d'un endroit; cependant il faut placer vos Troupes sur les endroits par où peut naturellement venir le Corps de Troupes que vous avez à craindre. Placer des Troupes près d'un endroit où l'ennemi est obligé de passer, c'est ce qui s'appelle masquer un passage; & suivant la situation des lieux, il faut plus ou moins de monde pour cette opération: il se trouve même très-souvent qu'il y faut moins de monde que pour se défendre ailleurs; comme, par exemple, lorsque vous occupez un terrain où l'ennemi est obligé de passer, & que l'endroit où vous êtes en bataille, présente un front plus grand que celui avec lequel il peut déboucher sur vous.

Ce sont les mêmes attentions qui doivent aussi servir pour sçavoir ce qu'il faut donner d'Escorte aux convois qui viennent à votre Armée: ordinairement les convois viennent des Places qui sont sur les derrières, à l'Armée qui est en avant. Les ennemis qui sont, supposé, en avant de vous ne peuvent que par un long circuit envoyer des Troupes pour attaquer des

convois. S'ils en envoient, vous devez en être avertis & prendre des mesures conformément à ce que vous apprenez. Ainsi ce n'est pas communément aux Troupes détachées de leur Armée que vous devez compter que l'Escorte de votre convoi pourra avoir affaire, mais aux Troupes qui peuvent sortir de leurs places, si vous en laissez en arrière. Il faut donc connoître ce qui y est, & ce qui peut en sortir, & y proportionner vos Escortes, faisant attention qu'un convoi est presque toujours une chose très importante, & que souvent s'il manque à vous parvenir il vous oblige alors à abandonner une position dont dépend tout le succès de vos armes.

CHAPITRE XVII.

Des Camps.

ARTICLE PREMIER:

Pour camper une Armée en ligne, ou autrement dit en front de bandiere, (il n'importe du nombre de Troupes) la

premiere règle à observer pour asseoir un Camp, est de lui donner au moins la même étendue que les Troupes occupoient en bataille , parce qu'il faut qu'elles puissent être mises promptement & en tout tems en ordre pour combattre. Le front d'un Bataillon & d'un Escadron dépend du nombre d'hommes qu'il y a dans les rangs. On suppose que chaque Bataillon occupe cinquante toises & l'Escadron trente, tant pour leur front que pour les distances : suivant cette règle une Armée de soixante Bataillons & de cent vingt Escadrons en bataille sur deux lignes aura d'étendue 3300 toises, tant pour son Camp que pour son Champ de bataille. Mais pour que le Camp occupe juste les trois mille trois cents toises, il faut qu'il soit assis dans une plaine unie où tout le terrain soit bon pour y tendre des tentes ; & comme le plus souvent les pays sont mêlés de bois, ravins, terrains marécageux, escarpés, & autres lieux où on ne peut les placer, on est obligé de laisser ces endroits en intervalle, ce qui allonge d'autant l'étendue du Camp.

Tant que l'on peut, on doit camper les Armées près des rivières, ou ruisseaux, par la nécessité d'avoir de l'eau. Il faut que le Champ de bataille des deux lignes soit, autant qu'il est possible, en avant du Camp de la première, & que dans tout son front & dans les flancs, le Camp, ainsi que le Champ de bataille, ne puisse être commandé par aucune hauteur dont l'ennemi puisse se rendre maître, & d'où il puisse le canonner, ou en s'en approchant, empêcher de vous servir du ruisseau ou de la rivière qui sert à faire boire les hommes & les chevaux. Si le Camp & le Champ de bataille sont traversés par des ravins, il faut en faire rabattre les bords pour les passer facilement. S'il y a quelque petit ruisseau qui ne soit pas guéable en bien des endroits, il faut y faire beaucoup de ponts; s'il y a des bois les faire abbatre, ou y faire faire des ouvertures assez larges pour les traverser facilement.

Le Village ou Bourg que l'on choisit pour loger le Roi, & en son absence le Général, donne le nom au Camp; il doit toujours être der-

rière le Champ de bataille , & autant que faire se peut derrière le Camp vers le centre des lignes : il faut qu'il ne puisse être ni canoné ni attaqué si l'ennemi s'approchoit du Camp; on doit n'avoir égard qu'à cette raison quand on en fait le choix , & non au logement qui seroit meilleur , mais où on ne trouveroit pas les sûretés ci-dessus requises.

Il faut tâcher que les autres Villages , destinés pour loger les Officiers Généraux qui sont aux aîles, ayent les mêmes sûretés. Mais si on appréhendoit que des Partis ennemis vinssent tomber dessus pendant la nuit, on doit y camper des Dragons, ou de l'Infanterie que l'on tire des lignes, ou bien même y envoyer seulement la nuit quelque Détachement pour les mettre en sûreté. On doit éviter de marquer pour logement aucun Bourg ou Village qui soit à la tête du Camp. Si néanmoins il y avoit à la tête du Champ de bataille un Village que l'Armée voulut soutenir, pour lors on pourroit y camper des Troupes pour le garder, sauf à en faire plier le camp en cas

d'attaque. On doit avoir attention de marquer le parc d'artillerie dans un endroit où il ne puisse pas embarrasser quand il faut que l'Armée se mette en bataille ; il faut choisir l'emplacement du parc des vivres & de l'Hôpital le plus à portée du Quartier général qu'il se peut pour la facilité du service.

ARTICLE II.

Quelques principes pour le choix des Camps.

Il y a plusieurs especes de Camps qui ont chacun leur bonté, mais c'est suivant les vûes que l'on a ; on est assez dans l'usage de les confondre tous ensemble.

Dès qu'il n'y a rien à craindre de l'ennemi, tout Camp est bon lorsque les Troupes y sont à leur aise pour l'aisance & la commodité de la vie des hommes & des chevaux ; c'est un des principes qu'il faut tâcher de ne jamais perdre de vûe, & dont on ne doit s'éloigner que lorsqu'on ne peut pas l'accorder avec ce qu'on a à craindre de l'ennemi.

Si vous avez plusieurs marches à faire pour vous porter sur un ennemi que vous voulez attaquer , il faut dans la route camper vos Troupes au-delà des ruisseaux ou rivières, ou autres défilés que vous avez à passer ; au contraire si vous vous retirez devant lui vous devez toujours mettre le défilé entre deux. Si vous êtes supérieur ou égal à peu-près à votre ennemi, il faut chercher à occuper un Camp d'où vous puissiez vous porter dans le Pays qu'il a le plus d'intérêt & d'envie de conserver , de façon que s'il abandonne ce Pays il ait plus à perdre qu'à gagner. Arrivé dans ce Pays vous y prendrez un poste qui soit tel que s'il veut vous y attaquer, vous puissiez livrer un Combat avantageux , soit en allant au-devant de lui , soit en l'attendant. Si vous voulez l'attendre , il faut que votre poste ne soit pas trop étendu , & que vos flancs soient appuyés de manière qu'il ne puisse pas vous tourner avec avantage pour lui. Il faut nécessairement que vous ayez prévu toutes les différentes attaques ou manœuvres qu'il peut faire , & que vous ayez aussi résolu celles que

que vous ferez fuivant les différens partis qu'il pourra prendre.

Si vous êtes inférieur, il faut que votre poste couvre le Pays qu'il vous importe de conferver, & que vous ayez moyen de vous rapprocher de vos Places les plus importantes par des chemins plus courts que ceux dont fe peut fervir l'ennemi pour y arriver.

Dans tous les cas, votre Camp doit être fitué de façon que vous communiquiez avec les Places dont vous tirez vos fubfiftances, & autant qu'il eft poffible, vous devez vous placer de maniere que l'ennemi ne puiſſe pas vous ôter votre communication fans être obligé lui-même de quitter celle qu'il a avec les lieux d'où il tire les fubfiftances.

Il faut avoir prévu les autres postes que vous pourrez prendre en cas des différens mouvemens des ennemis; être sûr des chemins pour y aller, & fi votre ennemi fait un mouvement, n'avoir jamais à ſe reprocher de ne l'avoir pas prévu.

Quelquefois un Poste bien pris d'abord décide du fort de la Campagne, & peut-être de toute une Guerre.

Raisons qui ont déterminé à ne pas étendre ce présent Ouvrage au-delà de ce qu'il contient.

La suite du Traité de l'Art de la Guerre de M. le Maréchal de Puyfégur est une application des principes & règles précédentes aux grandes opérations de la Guerre. L'écueil ordinaire de ceux qui veulent se former dans notre métier, c'est de s'occuper de ces grandes opérations avant que de posséder à fond les connoissances particulières qui sont nécessaires à leur exécution. Il en est de même que si quelqu'un prétendoit devenir grand Orateur sans se soucier de sçavoir construire une Phrase, de connoître les Figures de Réthorique, & de sçavoir les placer à propos, & sans avoir appris l'ordre ni l'arrangement qu'un Discours doit avoir. Il s'agit donc de commencer par l'étude des principes sur l'Art de la Guerre avant que d'entreprendre d'en embrasser les grandes opérations. Mon dessein a été de suivre ce premier objet, & de réduire

la premiere partie du Traité de mon Auteur à un Volume plus précis qui fût à la portée de tous les Militaires , & en même tems plus proportionné aux facultés & aux moyens de ceux qui en composent le grand nombre.

F I N.

A P P R O B A T I O N.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé : *Extrait de la premiere Partie de l'Art de la Guerre par principes & par règles de, M. le Maréchal de Puy-ségur, avec des Observations*, par M. le Baron DE TRAVERSE ; je crois que l'impression en sera fort utile , & qu'on doit beaucoup applaudir au zèle de l'Auteur pour le bien du Service du Roi. Son travail ne peut qu'exciter à l'étude du Livre entier de M. le Maréchal de Puy-ségur , c'est-à-dire , de l'Ouvrage le plus

propre à former d'excellens Officiers dans la Science Militaire. A Versailles le neuf Septembre mil sept cent cinquante-un.

LE BLOND.

P R I V I L E G E D U R O Y.

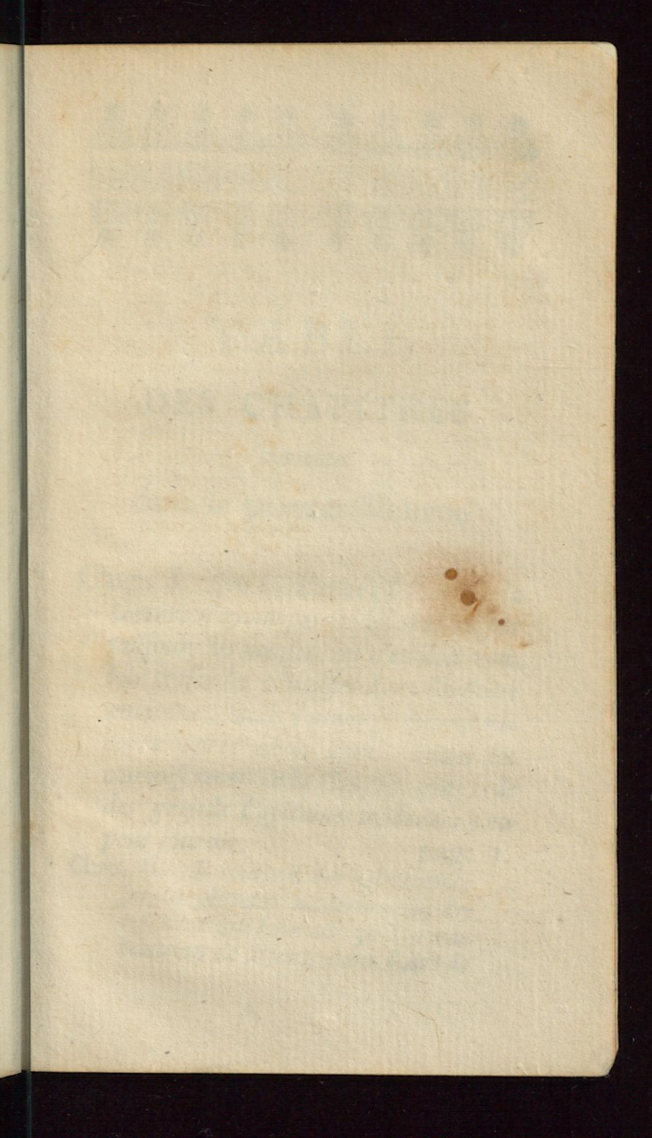
L OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & fœux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT: Notre amé Charles-Antoine Jombert, Libraire à Paris, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre: *Les Mémoires de M. de Puysegur, Lieutenant Général. L'Art de la Guerre par règles & principes, par M. le Maréchal de Puysegur. L'Arithmétique & la Géométrie de l'Officier*; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège sur ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer lesdits Ouvrages en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de quinze années.

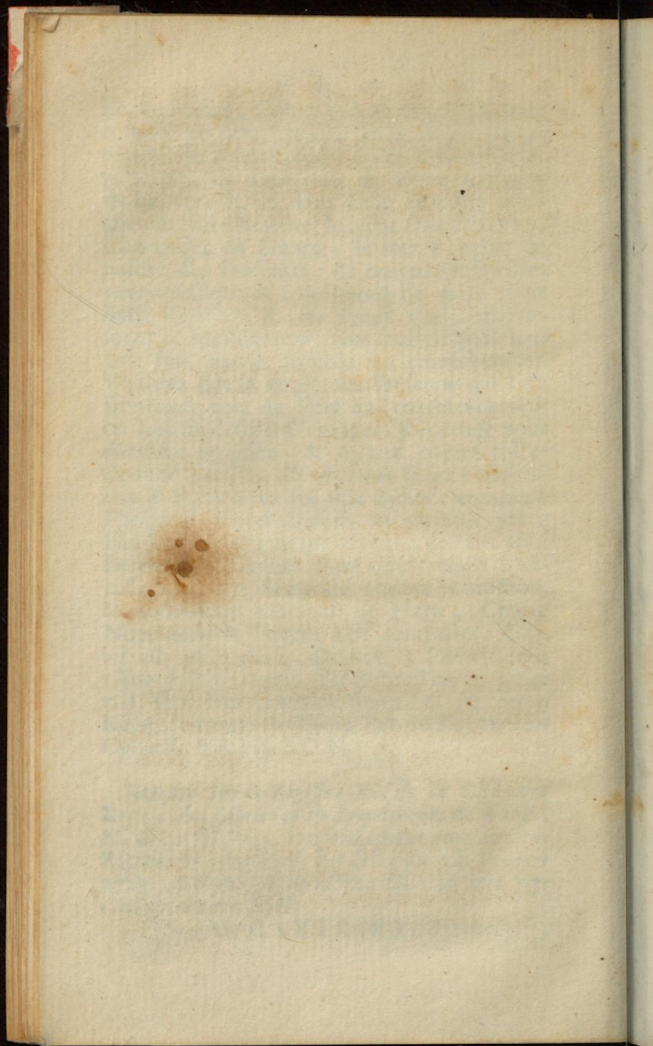
consécutives , à commencer du jour de la date des Présentes, Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Libraires & Imprimeurs d'imprimer ou faire imprimer , vendre , faire vendre , débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages , ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement , ou autres , sans la permission expresse & par écrit dudit Exposéant , ou de ceux qui auront droit de lui , à peine de confiscation des exemplaires contrefaits , de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous , un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris , & l'autre tiers audit Exposéant, ou à celui qui aura droit de lui , & de tous dépens , dommages & intérêts : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume , & non ailleurs , en bon papier & beaux caracteres , conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-Scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie , & notamment à celui du 10. Avril 1735. qu'avant de les exposer en vente les manuscrits & imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits ouvrages , seront remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chance-

lier de France , Commandeur de nos Ordres,
& qu'il en fera ensuite remis deux exem-
plaires de chacun dans notre Bibliothèque
publique, un dans celle de notre Château
du Louvre, & un dans celle de notre très-
cher & feal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU,
Chancelier de France ; le tout à peine de
nullité des Presentes : du contenu desquelles
vous mandons & enjoignons de faire jouir
ledit Exposant & les ayans cause pleine-
ment & paisiblement, sans souffrir qu'il leur
soit fait aucun trouble ou empêchement.
Voulons que la copie des Présentes qui sera
imprimée tout au long au commencement
ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour
dûement signifiée, & qu'aux copies colla-
tionnées par l'un de nos amés féaux Conseil-
lers & Secretaires foi soit ajoutée comme à
l'original. Commandons au premier notre
Huiſſier ou Sergent sur ce requis de faire pour
l'exécution d'icelles tous actes requis & né-
cessaires, sans demander aucune permission,
& nonobstant clameur de Haro, Charte
Normande & Lettres à ce contraires: CAR
tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le dou-
zième jour du mois d'Octobre l'an de grace
mil sept cent quarante-sept, & de notre
Règne le trente-troisième. Par le Roi en son
Conseil. SAINSON.

*Registré sur le Registre XI. de la Chambre
Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris ,
N. 850. fol. 742. conformément aux anciens
Réglemens, confirmés par celui du 28. Février
1723. A Paris ce quatorze Octobre mil sept
cent quarante-sept.*

G. CAVELIER, Syndic.







TABLE

DES CHAPITRES

contenus

dans le premier Volume.

Chap. I. *Que la Science & l'Art de la Guerre n'ayant pas été & n'étant pas toujours les mêmes, on n'en doit vouloir puiser les principes dans l'histoire ancienne, mais y avoir seulement recours après avoir acquis toutes les connoissances de la Guerre que celle des grands Capitaines modernes nous peut fournir.* pag. I.

Chap. II. *Il contient des observations sur les Auteurs modernes, & des réflexions qui font voir qu'il y a eu beaucoup de défauts dans l'Art de*

Table de Chapitres.

*la Guerre en France, & que la
Théorie donne de grandes facilités
pour en apprendre les principes, &
en acquérir la science.* pag. 4

Chap. III. *Vie de Mr. le Maréchal de
Puysegur écrite par lui-même, dans
laquelle se trouve un modèle admi-
rable pour ceux qui voudront deve-
nir Gens de Guerre.* ibid.

Chap. IV. *Où l'on a joint la copie en
entier de l'Article deuxième, qui
contient un Etat d'une grande par-
tie des connoissances essentielles à
avoir dans le métier de la Guerre
&c.* 27

Chap. V. *Comment se forment les Ar-
mées; leurs divisions en différentes
parties; définition de ces parties, &
des ordres de Bataille.* 40

Chap. VI. *De combien d'hommes, de
combien de Compagnies les Batail-
lons & Escadrons ont été composés
dans les trois dernières Guerres a-
vant la paix d'Utrecht, & de quel-
les Armes on s'est servi.* 46

Chap. VII. & VIII. *De l'exercice, du
maniement des armes, du salut des
Officiers de l'Infanterie, & de la
comparaison des piques & du mous-
quet contre les fusils avec des bayo-
nettes à douille.* 47

Table des Chapitres.

Chap. IX. Des défauts de la distribution des Officiers qui est d'usage pour se ranger par Bataillons, ainsi que de ceux qui se trouvent dans la façon de former les divisions.	pag. 50
Chap. X. Des Motions militaires.	52
Article I. Règles qu'il faut observer pour faire marcher un Bataillon ou un Escadron par parties, ou en entier.	53
Art. II. Règles qu'on doit observer pour faire défiler un Bataillon en faisant partir les divisions les unes après les autres.	58
Art. III. & IV. Règles à observer pour faire marcher un ou plusieurs Bataillons & Escadrons de front, ou bien sur la droite & sur la gauche par quart de conversion.	67
Art. V. Règles à observer pour mettre un ou plusieurs Bataillons & Escadrons en marche par quart de conversion.	69
Art. VI. Application de toutes les différentes manières de marcher, soit par des quarts de conversion de Bataillon en entier, ou par des quarts de conversion de divisions, soit aussi en les faisant partir du Bataillon les unes après les autres.	71
Chap. XI. Quel doit être l'arrangement des Compagnies & des Officiers dans	

Table des Chapitres.

le Bataillon, & comment on doit le diviser par parties.	pag. 80
Art. I. De la maniere d'arranger les Soldats & les Officiers d'un Batail- lon en ordre de Bataille.	ibid.
Art. II. De quel nombre de Compag- nies, d'Officiers & de Soldats il convient le mieux de composer le Ba- taillon & sur combien de rangs il faudroit le former.	94
Art. III. Maniere qui paroît la plus parfaite de former un Bataillon.	95
Art. IV. Comment les Officiers & Sol- dats d'un Bataillon doivent être ar- més.	99
Art. V. Comment un Bataillon doit se mouvoir & agir.	102
Chap. XII. De l'Escadron & de la ma- niere de le former.	117
Art. I. Du nombre de Compagnies, Officiers & Cavaliers dont un Es- cadron devoit être composé.	118
Art. II. De la maniere dont les Com- pagnies & les Officiers doivent être placés dans l'Escadron.	ibid.
Art. III. & IV. De la maniere la plus parfaite d'armer les Cavaliers & Officiers de Cavalerie, & de faire mouvoir & agir l'Escadron.	125
Chap. XIII. Mouvemens plus faciles, plus prompts & plus sûrs que ceux	

Table des Chapitres.

- qui sont actuellement en usage, surtout en présence des Ennemis. pag. 127
- Art. I. Mouvement d'un Bataillon qui tourne sur son centre par quart de conversion. 128
- Art. II. Mouvements d'un Bataillon pour marcher sur sa droite ou sur sa gauche sur le même alignement sans s'allonger. 131
- Art. III. & IV. Des mouvemens de l'Escadron. 132
- Maniere de faire faire à un Escadron un quart de conversion sur le centre. 138
- Art. V. Moyens pour faire prendre à un Bataillon & à un Escadron les figures qui peuvent leur convenir suivant les différentes situations où ils se trouvent. 140
- Art. VI. Des propriétés d'un Bataillon ou d'un Escadron, considérés comme des Corps flexibles. 143
- Chap. XIV. Des ordres de Bataille. 146
- Art. I. Des différens ordres de bataille qu'une Armée peut former en plaine unie & où l'on ne rencontre aucun obstacle de la part du terrain. 147
- Art. II. Description des différentes manieres dont des Armées combattent en plaine. 148
- Art. III. Quel est l'ordre de bataille le plus fort de deux Armées égales en

Table des Chapitres.

nombre, dont l'une est en bataille sur une seule ligne pleine, & l'autre sur deux lignes, tant pleines que vuides.	pag. 153
Art. IV. Si dans les ordres de bataille en plaine on doit toujours mettre toute l'Infanterie dans le centre des lignes, & toute la Cavalerie ensemble sur les ailes sans y mêler d'Infanterie.	157
Art. V Combien on peut former de différens ordres de bataille dans les plaines, où il n'y a aucune protection à prendre du terrain, & si les Armées dès qu'elles approchent doivent toujours marcher l'une contre l'autre en ligne droite & paralelle pour se charger en même tems dans tout leur front.	166
Art. VI. Premier ordre de bataille.	169
Art. VII. Deuxième & troisième ordres de bataille.	170
Art. VIII. Quatrième & cinquième ordres de bataille.	173
Art. IX. Sixième ordre de bataille.	177
Art. X. Septième ordre de bataille.	180
Chap. XV. Des différentes façons dont on peut rompre une Armée : principes & règles pour en diriger la marche.	184
Chap. XVI. Quels sont les principes &	

Table des Chapitres.

<i>les règles des mouvemens des Armées, à l'occasion des Sièges.</i>		pag. 185
Art. I.	<i>Qu'on peut distinguer cinq sortes de circonvallations devant une Place.</i>	ibid.
Art. II.	<i>Principes de chacune des différentes sortes de circonvallations.</i>	187
Art. III.	<i>Règles générales pour toutes les circonvallations.</i>	195
Art. IV.	<i>Principes pour les mouvemens des Armées d'observation & de secours.</i>	198
Art. V.	<i>Principes suivant lesquels on peut régler l'étendue des fourages qu'on veut faire.</i>	202
Art. VI.	<i>De la quantité d'Escortes qu'il convient de donner aux Fourages & aux Convois.</i>	208
Chap. XVII.	<i>Des Camps</i>	211
Art. I.		
Art. II.	<i>Quelques principes pour le choix des Camps.</i>	215

Index and Contents

The index is arranged in two columns, the first column containing the names of the authors and the second column containing the titles of the works. The names are arranged in alphabetical order, and the titles are arranged in chronological order.

The index is arranged in two columns, the first column containing the names of the authors and the second column containing the titles of the works. The names are arranged in alphabetical order, and the titles are arranged in chronological order.

The index is arranged in two columns, the first column containing the names of the authors and the second column containing the titles of the works. The names are arranged in alphabetical order, and the titles are arranged in chronological order.

The index is arranged in two columns, the first column containing the names of the authors and the second column containing the titles of the works. The names are arranged in alphabetical order, and the titles are arranged in chronological order.

The index is arranged in two columns, the first column containing the names of the authors and the second column containing the titles of the works. The names are arranged in alphabetical order, and the titles are arranged in chronological order.

The index is arranged in two columns, the first column containing the names of the authors and the second column containing the titles of the works. The names are arranged in alphabetical order, and the titles are arranged in chronological order.

The index is arranged in two columns, the first column containing the names of the authors and the second column containing the titles of the works. The names are arranged in alphabetical order, and the titles are arranged in chronological order.

The index is arranged in two columns, the first column containing the names of the authors and the second column containing the titles of the works. The names are arranged in alphabetical order, and the titles are arranged in chronological order.

